2/1

Trimestriel 1953 Nos 17-18

# XVIIe SIÈCLE

## BULLETIN

de la "Société d'Étude du XVIIe siècle"

SOMMAIRE

P. HUMBERT. Lieux Astronomiques à Paris (1610-1667).. 1
J. DURON. Elargissement de notre XVIIe siècle poétique.... 6
P. COLOTTE. Notice sur Pierre de Deimier................ 31
J. LAGNY. Un plagiaire : Phérotée de La Croix............ 33
F. DE DAINVILLE. Au sujet du « Traité des Etudes » de Fleury .................................................. 37
I. NOYE. Sur une lettre de Louis XIV...................... 48
G. MONGRÉDIEN. Deux documents inédits sur le Masque de Fer .................................................. 55
Echanges de Vues. Le sens de l' « Apologie » de Pascal...... 59
R. MOUSNIER. Monnaie, Prix, Conjoncture à Milan au XVIIe siècle .................................................. 78
E. H. Les réunions de la « Société »........................ 83
M.-H. G. Echos de 1950........................................ 88
Echos Pascaliens (Ch. JOURNET, L.-F. JACCARD, A. BÉGUIN, S.M.L. HUBERT, P.-A. BLANCHET, J. GUITTON, J.-J. DEMOREST) .................................. 99
Notes Bibliographiques :
Recensions de M.-H. GUERVIN, E. M., P. MOISY, R. TAVENAUX .................................................. 116

Siège Social de la "Société"

24, Boulevard Poissonnière - PARIS - IXe arrt

Téléphone : Provence 50.56 C. Ch. Post. : Paris 6511.05

Le Numéro : 250 francs (franco). Abonnement annuel : 600 francs.
Pour les Membres de la Société, compris dans la cotisation.

Revue publiée avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# LES COTISATIONS 1953 SONT A RENOUVELER

**(Chèque Postal de la Société : Paris 6511.05)**

**Nous attendons avec confiance le chèque de 500 francs (ou davantage — si possible — comme don de soutien) qui nous assurera de la fidèle sympathie des Membres de la « Société » et nous évitera les frais inutiles de rappel. L'aide et la propagande de tous nous sont nécessaires : elles fixeront la régularité de l'édition du Bulletin et assureront le développement de la « Société ».**

**Nos plus vifs remerciements aux Membres ayant déjà répondu à notre appel.**

---

# RÉUNIONS de 1953

**14 h. 45. Au "NOUVEAU CERCLE"**
**288, Boulevard Saint-Germain - PARIS-VIIe.**

*Samedi* 21 *mars* : **De la Musique religieuse polyphonique à la Musique religieuse concertante**, par **M. Norbert Dufourcq**, professeur au Conservatoire national de Musique.

*Samedi* 25 *avril* : Un agitateur au XVIIe siècle : **le cardinal de Retz**, par **M. Georges Lorris.**

*Samedi* 30 *mai* : **Classicisme et Baroque dans la peinture française au XVIIe siècle**, par **M. René Huyghe**, professeur au Collège de France.

*Samedi* 20 *juin* : **Promenade commentée à Marly** sous la direction de **M. le Dr Maurice Hanotte**, président de la Société « Le Vieux Marly ».

(Heure du train à la gare St-Lazare : 13 h. 54. Rendez-vous, dans le Parc de Marly, sur l'emplacement du Château : 15 heures. Heure du train de retour sur Paris : 17 h. 47. Le trajet à pied de la gare au Parc de Marly est de une demi-heure).

---

## « FÉNELON ET LE TRICENTENAIRE DE SA NAISSANCE »

Nous avons été heureux de lire dans le *Bulletin Critique du Livre Français* (septembre-octobre 1952, no 19.732) :

« Ce numéro spécial du Bulletin de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » a matériellement l'importance d'un volume. Il a aussi l'intérêt d'un volume de qualité, qui constitue le plus bel hommage rendu à Fénelon à l'occasion de son tricentenaire. Précédant les comptes-rendus précis et détaillés des différentes manifestations de ce tricentenaire, voici les articles, dus à d'irrécusables spécialistes, qui confirment la valeur de cette vaillante revue... ».

L'exemplaire franco : 480 francs, au siège de la « Société ». Chèque Postal Paris 6511.05.

# LIEUX ASTRONOMIQUES A PARIS
## de 1610 à 1667

La période qui s'étend de 1610 à 1667 est l'une des plus intéressantes pour l'histoire de l'astronomie. En 1610, Galilée applique la lunette à l'observation céleste ; durant les années suivantes, les découvertes vont se multiplier, chaque amateur disposant d'un instrument étant à peu près sûr de trouver du nouveau dans ce champ inexploré. Mais, en 1667, l'astronomie change de face : l'invention du micromètre par Auzout et Picard va rendre possible l'astronomie de précision ; l'Observatoire de Paris est fondé : la science céleste devient une science officielle.

Pendant ces années qui voient le triomphe des amateurs, beaucoup d'observations sont faites à Paris, surtout à partir de 1635. Nous pouvons, dans la plupart des cas, fixer le lieu où elles furent faites, et passer ainsi en revue les « lieux astronomiques » parisiens de l'époque. Nous y ajouterons quelques autres souvenirs, demeures d'astronomes célèbres, etc..., se rapportant à la même science.

■ ■

1. *Les Galeries du Louvre.* — Jacques Alleaume, mathématicien et opticien, y habitait, et détermina avant 1620 la latitude de Paris. Plus tard, Jacques Buot, un des premiers membres de l'Académie des Sciences, y construisit un grand cadran solaire.

2. *Le Dôme du grand escalier des Tuileries.* — Jacques Beaugrand, connu pour ses travaux de mathématiques et de géostatique, y observe une éclipse de soleil en 1633.

3. *Rue Saint-Nicaise.* — Rue aujourd'hui disparue, qui se trouvait à peu près à l'emplacement du Carrousel. Pierre Petit, intendant des fortifications, y habitait. Il y fit beaucoup d'observations astronomiques, par exemple des éclipses solaires

en 1652, 1656, 1659, etc. Il donna des conseils à Gomboust pour l'établissement de son plan de Paris.

4. *Bibliothèque du Roi.* — Les premiers membres de l'Académie des Sciences nouvellement fondée, astronomes et mathématiciens (HUYGENS, CARCAVI, ROBERVAL, AUZOUT, FRENICLE et BUOT) y observent une éclipse de lune le 1er juillet 1666. Ils étaient dans le jardin, qui correspond aujourd'hui à la Galerie Vivienne.

5. *Hôtel de Montmor.* — Très bel hôtel, encore debout en partie, rue du Temple, en face de la rue de Braque. Le souvenir de GASSENDI, qui fut, non seulement un grand philosophe, mais un des meilleurs astronomes de l'époque, y demeure attaché : c'est en effet là qu'il mourut, en 1653.

6. *Couvent des Minimes.* — On ne peut que regretter la disparition, aujourd'hui totale, de ce célèbre couvent, près de la place Royale, rue des Minimes, remplacé par une caserne de gardes mobiles. C'était un des hauts lieux de la science parisienne, grâce à la présence du PÈRE MERSENNE, qui y réunissait tous les savants de son temps, en des colloques qui préludèrent à l'Académie des Sciences. Il possédait une grande lunette, et y fit, seul ou avec des amis, plusieurs observations astronomiques.

7. *Sainte Catherine du Val des Escholiers.* — L'emplacement de ce couvent est occupé actuellement par le Marché Sainte-Catherine. Lorsqu'il venait de Digne à Paris, GASSENDI y descendait volontiers, précisément attiré par la proximité du couvent des Minimes, où il savait retrouver Mersenne. D'autres fois, il logeait chez son ami Luillier, au carrefour de Buci. C'est sans doute là qu'il fit la plus belle de ses observations astronomiques, celle du passage de Mercure sur le soleil, le 7 novembre 1631.

8. *Impasse Guéménée.* — Elle prend rue Saint-Antoine, au voisinage de la place des Vosges. Là habitait un très bon géomètre, opticien et astronome, Claude MYDORGE (1585-1647), ami de Descartes et de Mersenne. Il y fit diverses observations. Toutes les maisons de l'impasse sont anciennes, on ne sait pas exactement quelle était celle de Mydorge.

9. *Maison professe des Jésuites,* aujourd'hui Lycée Charlemagne. Elle a abrité bien des Pères astronomes : par exemple le P. DE LA CHAISE, confesseur de Louis XIV.

10. *Couvent des Carmes de la place Royale,* rue de l'Ave Maria, remplacé par le Petit Lycée Charlemagne. Etienne PASCAL, père de Blaise, et le mathématicien Claude HARDY y observèrent une éclipse de soleil en 1639.

11. *L'Ile Notre-Dame,* île Saint-Louis d'aujourd'hui. — Au quai d'Anjou, 15 ou 17, habitait Adrien AUZOUT, l'inventeur du micromètre. En avril 1633, il se tint dans son hôtel une « assemblée générale de lunetterie »; beaucoup d'amateurs y avaient apporté leur instrument, afin de les comparer entre eux et d'en mesurer la puissance. Les visées se faisaient sur des signaux placés sur la tour de l'église Saint-Paul (non pas l'église Saint-Paul-Saint-Louis actuelle, mais une paroisse qui disparut en 1796).

12. *Ile de la Cité.* — En 1646, GASSENDI, et en 1649 ses élèves, les jeunes Jean et François BOCHART DE SARON, observent des éclipses du haut des tours de Notre-Dame.

C'est en la Cité, rue de la Calandre, que Théophraste RENAUDOT ouvrit son Bureau d'Adresse, où se tenaient des conférences scientifiques, et où l'on s'occupa volontiers d'astronomie et de météorologie.

13. *L'Arsenal.* — C'est dans la grande salle de l'Arsenal que siégea, en 1634, la Commission nommée par Richelieu pour examiner les prétentions de J.B. MORIN à la solution du problème des longitudes. Nous retrouverons bientôt ce curieux personnage.

14. Diverses églises de ce quartier contenaient les tombeaux, aujourd'hui disparus, de savants : à *Saint-Merry* était enterré CARCAVI, mort en 1684, mathématicien ami de Fermat et de Pascal, un des premiers membres de l'Académie des Sciences, qui fit quelques observations astronomiques. A *Notre-Dame des Blancs Manteaux* reposait Henri DE REFUGE, abbé de Saint-Cybar, qui observa l'éclipse solaire de 1630 ; enfin *Saint-Nicolas des Champs* gardait le tombeau de GASSENDI.

15. *Le Pont Neuf* ne paraît pas un endroit propice aux observations astronomiques : c'est là pourtant, comme il se promenait, que Gassendi, le 9 février 1625, vit une occultation de Vénus par la Lune. Il nota l'heure à l'horloge de la Samaritaine, et par conséquent ne fut pas très sûr de l'exactitude de son observation.

16. L'*Hôtel de Thou*, la *Bibliothèque Royale* et le *Collège de Laon* nous amènent à l'un des plus célèbres astronomes du temps, l'abbé Ismaël Boulliau, qui découvrit la période de la célèbre étoile variable Mira Ceti. Il reste de l'hôtel de Thou quelques parties, englobées dans l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton : le grand escalier existe toujours, et la salle de conférences occupe l'emplacement de la Cour des Carrosses. Boulliau y logea et y observa de 1636 à 1649. De 1650 à 1656, il était à la Bibliothèque royale, qui se trouvait à l'emplacement de la rue Racine, près du Musée Dupuytren. A la fin de sa vie Boulliau logeait au Collège de Laon, entre la rue des Carmes et la rue de la Montagne Saint-Geneviève, là où se trouve aujourd'hui le Marché de la Place Maubert.

17. Le *Collège de Navarre*, remplacé par les pavillons de l'Ecole Polytechnique. En 1652, l'abbé Picard, élève de Gassendi, et collaborateur d'Auzout pour l'invention du micromètre, y observa une éclipse de soleil.

18. Cette même éclipse fut observée par un Jésuite, le P. Bourdin, au *Collège de Clermont*, aujourd'hui Louis-le-Grand, en présence du Roi d'Angleterre. Beaucoup d'autres observations furent faites au même lieu par des Jésuites : le Collège était d'ailleurs un centre important pour l'enseignement et la vulgarisation de l'astronomie.

19. *Collège de Maître Gervais*. Il s'élevait à l'endroit où le Boulevard Saint-Germain longe le square de Cluny. Nous y attachons le nom de Gilles Personnier de Roberval, célèbre mathématicien, ami de Pascal, qui s'intéressa à l'astronomie et fit des observations d'éclipses.

20. La *rue Rollin*, autrefois rue du Puits de Fer, où habitèrent Descartes et Florin Périer, beau-frère de Pascal, contient aussi la demeure (sans doute encore debout au 12 ou au 14) de Jean-Baptiste MORIN. Ce curieux homme aurait pu être un très grand astronome, car il ne manquait pas d'idées intéressantes : mais il était persuadé de l'immobilité de la Terre, persuadé aussi de l'influence des astres sur la destinée humaine, persuadé enfin d'avoir résolu le problème de la longitude à la mer (ce qui n'était que partiellement exact).

21. *Saint-Germain des Prés.* Voulant avoir un horizon dégagé, c'est du clocher de l'abbaye que GASSENDI et BOULLIAU observèrent ensemble l'éclipse de Lune d'octobre 1641.

22. C'est au *Palais du Luxembourg* que MORIN, aidé d'AGARRAT, l'ancien secrétaire de Gassendi, observa l'éclipse de Soleil du 8 août 1652.

23. Il nous est malheureusement impossible de situer l'observatoire de l'abbé PICARD : nous savons seulement qu'il était à *Passy*.

A partir de 1666, l'astronomie se concentre à l'Observatoire de Paris ou quelques observatoires privés ; ce n'est plus l'heure des amateurs, mais il m'a paru intéressant d'évoquer leur souvenir.

PIERRE HUMBERT,
*professeur à l'Université de Montpellier.*

# Élargissement de notre XVII^e siècle poétique

LE XVII^e siècle littéraire était peut-être, au temps de Brunetière et de Faguet, celui qu'on croyait le mieux connaître, et dont l'image paraissait le plus à l'abri des surprises. On y découvre aujourd'hui une complexité naguère insoupçonnée ; d'aucune époque (à part les grands siècles médiévaux, dont la matière est décidément inépuisable) la connaissance et même la perspective n'ont été plus renouvelées par les travaux récents. Le présent article n'apportera rien d'original à cette vaste redécouverte : ce ne sont que les notes d'un amateur de poésie cherchant à se représenter pour lui-même quelques aspects marquants dans le nouveau panorama d'un siècle dont notre temps perçoit mieux l'apport poétique.

## I

## LE SIÈCLE « CLASSIQUE »

Evoquons d'abord le XVII^e siècle, en matière de poésie, tel que les historiens le voyaient il y a trente ans, c'est-à-dire tel que le grand public le voit encore aujourd'hui. Une dizaine de noms se détachent, qui semblent se ranger d'eux-mêmes dans une perspective simple, comme si les jeux étaient faits d'avance au profit de la grande génération classique. D'Aubigné refoulé sur le XVI^e siècle, auquel il appartient d'ailleurs malgré la publication tardive des *Tragiques,* Bertaut reculant déjà vers le passé nonobstant des mérites certains et l'indication d'un métier plus « retenu », le siècle s'ouvre vraiment avec Malherbe instaurateur, dont il faut reconnaître en effet l'influence décisive : s'il n'est pas absolument le fondateur d'un classicisme dont Raymond Lebègue a montré qu'il se cherchait

et qu'il avait déjà commencé de se formuler, Malherbe reste la grande autorité qui édicte et inaugure les beautés de la poétique classique, la haute voix sévère mais parlant d'or, l'exorciste des puissances du désordre, prouvant la vertu poétique des nombres purs par l'exemple de quelques fiers monuments non à tort par lui-même annoncés comme immortels.

Après lui, ses disciples préférés : Racan, Maynard. Racan, tendre poète, vrai lyrique, l'un des rares du siècle : sans lui enlever ses dons aimables, la discipline malherbienne aura retenu son abondance naturelle de glisser à trop de facilité, et donné à ses vers une ampleur, une pureté, un mouvement qui les assurent de demeurer. Maynard, qui doit aussi à Malherbe l'exigence d'une langue ferme et de vers « bien-coulants », mais à propos duquel on est un peu trop tenté d'évoquer le « materiam superabat opus » ; avec lui nous sortons rarement des genres mineurs ou des petits sujets, et il faut payer de trop d'épigrammes les réussites soutenues de l'*Ode à Alcippe* ou de la *Belle Vieille*.

Et puis, dans notre panorama traditionnel, un grand espace clair pour ce qui est proprement de la poésie, un vide à peine signalé par quelques noms, plutôt cités que fréquentés. On ne mentionne guère en effet que pour mémoire Théophile de Viau, en son temps si goûté, Saint-Amant, qualifié de poète « burlesque », et qui doit peut-être à Théophile Gautier, l'ami des « grotesques », d'avoir été tiré de l'oubli ; moins encore Tristan l'Hermite, dont le *Promenoir* inspira pourtant Debussy. L'étiquette d'irréguliers marque fâcheusement ces poètes Louis XIII dont l'esthétique vagabonde, trop souvent facile,

La règle me déplaît, j'écris confusément,

s'accorde mal avec celle d'un siècle ensoleillé d'avance, semble-t-il, par le quatorzième Louis. Si l'on s'arrête un peu plus à Mathurin Régnier malgré son air débraillé, c'est parce qu'il représente, à mi-chemin de Marot et de Molière, la vitalité d'une vieille tradition satirique, assez courte, assez grosse, mais pleine de verve et de vérité franche, depuis toujours incorporée à l'héritage national.

Mais on passe aussi sur tous les petits poètes précieux ; ils ne se sont jamais vraiment relevés du discrédit où les précipita Boileau, et ils n'apparaissent guère que comme figurants de l'hôtel de Rambouillet. La guirlande de Julie, la guerre des sonnets, voire les Belles Matineuses ne sont là que pour faire sourire : la question est jugée, et même Voiture ne reste que comme épistolier. En somme, de Malherbe à Boileau, la poésie ne compte pas. Le seul grand nom du demi-siècle après Malherbe, c'est Corneille ; encore néglige-t-on ses poésies sacrées ; encore arrête-t-on sa carrière d'auteur dramatique à Rodogune, ou à la rigueur à Nicomède, — deux vers de Boileau suffisant à liquider le reste de son théâtre. — Rotrou n'est plus qu'un nom, n'étant pas plus lu que joué. C'est qu'on a hâte d'en arriver à « la génération de 1660 », au grand massif classique avec ses quatre sommets reliés en étoile : Boileau, mais le Boileau de l'*Art poétique* et de quelques Satires ; La Fontaine, fabuliste familier, moraliste populaire, lyrique méconnu (il faudra une préface de Valéry pour qu'on se ressouvienne de l'*Adonis,* et les *Fables* mêmes, s'avise-t-on suffisamment de les lire comme des poèmes ?) ; Molière certes, dont nous sommes nourris, avec une préférence explicable pour les grandes comédies sérieuses ; Racine enfin, que chaque génération retrouve un jour ou l'autre, mais en qui il était réservé à notre temps de découvrir, au-delà même du plus beau génie *dramatique,* le plus grand *poète* français : Thierry Maulnier a dit là-dessus les choses les plus profondes.

Et voilà notre panorama traditionnel. Si l'on n'y faisait entrer le théâtre, le XVII$^{e}$ siècle français ferait en somme assez pauvre figure en poésie ; et cette impression se renforcerait si l'on écartait les controverses sur les règles et les questions de doctrine pour ne considérer que les œuvres : questions et controverses qui tinrent en effet une grande place dans cette période, mais qui en tiennent peut-être une plus grande encore dans l'idée qu'on en a. La théorie du classicisme vient en effet au premier plan de l'histoire littéraire. De la réforme de Malherbe à la Querelle des Anciens et des Modernes, il semble

qu'un siècle entier se soit passé à préférer la poétique à la poésie.

Quant à la doctrine classique elle-même, celle qu'on fait triompher avec « la révolution de 1660 », elle tient traditionnellement en deux articles maîtres : le principe de la nature et le principe de la raison. Quand les classiques parlent de la nature, c'est bien entendu à l'homme qu'ils pensent, à la nature humaine, et en ce sens la doctrine a des affinités évidentes avec notre génie national, génie de moralistes en qui la curiosité pour le particulier, si vive qu'elle soit, se subordonne pourtant à la recherche de l'universel, avec une préférence invincible pour la maxime, pour le type, pour le grand conflit dramatique, pour les sentiments éternels. Ceci a été bien vu. On a peut-être moins souligné que la raison dont il s'agit n'est pas la raison raisonnante, la raison d'un rationalisme abstrait du type cartésien ; ce serait plutôt ce subtil principe qui est comme l'âme du bon sens, s'il s'agit de la connaisance ou de la morale, l'âme de la convenance et du goût s'il s'agit des œuvres de l'art et de la jouissance du beau. Principe difficile à définir, car il n'est rien de distinct des actes concrets où il se prouve ; les « règles » le précisent selon les genres, mais les meilleurs esprits du siècle savent bien que ces règles tant invoquées ne sont rien par elles-mêmes, qu'elles ne valent que par la raison qui les édicte et qu'il ne suffit point de les appliquer pour produire des chefs-d'œuvre [1].

Déjà, on le voit, des qualifications sont à apporter à notre vue cavalière du XVII$^{e}$ siècle. Il y en a d'autres qui s'imposent après les travaux de premier plan par lesquels cette vue se trouve aujourd'hui profondément renouvelée. Comment parler encore de la « révolution de 1660 » après le livre de René Bray qui montre la doctrine classique déjà formée avant Boileau ? Comment, après tant d'autres recherches, ignorer tout ce qui persiste de non-classique d'un bout à l'autre du siècle, tout ce

(1) L'imitation des anciens est souvent présentée comme un autre article fondamental ; il ne semble pourtant pas qu'elle soit à mettre sur le même plan que les deux principes majeurs ; elle n'a aux yeux des classiques qu'une valeur auxiliaire, et comme institutrice : les anciens sont la grande *école* de la nature et de la raison.

qui, au temps même du classicisme victorieux et dans l'œuvre de ses meilleurs représentants, atteste la présence d'autre chose ? Il n'est pas jusqu'à la doctrine classique elle-même qui n'en soit venue à nous paraître moins formelle, plus pleine, plus riche de tout ce dont nous la devinons nourrie, plus précieuse de tout ce dont notre expérience de modernes affranchis sent plus anxieusement le besoin et reconnaît mieux la vertu tant sur le plan artistique que sur le plan humain. Quand Chapelain définit la règle « la raison même passée en loi », nous ne songeons plus autant à crier à la superstition, car avec d'illustres contemporains nous avons redécouvert la fécondité de la contrainte et la vérité de ce mot de Goethe que « in der Beschränkung zeigt sich erst der Meister » ; et il nous est plus facile qu'à d'autres générations de comprendre que « l'œuvre d'art classique, comme le disait Gide, raconte le triomphe de l'ordre et de la mesure sur le romantisme intérieur ». Nous comprenons donc mieux aussi ce que représente, dans l'histoire littéraire du XVII^e siècle, cette idée classique qui l'emporte en 1660, mais qui était en marche depuis longtemps, avant même Nicole ou d'Aubignac, avant Malherbe, voire dès le premier Scaliger, et qui ne s'est d'ailleurs pas imposée sans un long travail intellectuel et moral et sans une lutte à la fois intérieure et extérieure contre les puissances toujours renaissantes du désordre. En art, comme dans la vie, la discipline ne devient un code que parce qu'elle a d'abord été une conquête ; elle cesse de porter des fruits dès qu'elle n'a plus d'adversaires [1] ; elle perd son sens et sa vertu dès qu'elle cesse d'être en relation avec une certaine tension de l'esprit sollicité par une tentation. Mais il arrive aussi que l'excès de tentations, l'excès d'anarchie lui donnent une force nouvelle, si l'organisme reste robuste. Le classicisme naît de la violence de son contraire .

Raison, nature, l'on réalise mieux le sens plein de ces principes apparemment simples si l'on s'avise qu'ils représentaient

---

[1] Henri Peyre a bien vu que le classicisme suit le désordre et qu'il décline aussitôt qu'il triomphe (*Qu'est-ce que le classicisme ?* pp. 36-41).

pour les classiques, pour Malherbe déjà comme pour Racine, non des évidences banales mais une conviction forte, non des vérités froides mais des vérités en danger, non pas une tradition simplement reçue mais la loi d'un héroïsme de l'esprit toujours sollicité par la fantaisie, par l'emphase ou l'excès, par les émotions fortes, par la recherche de l'effet, par l'attrait de la singularité, par la licence ou le dérèglement. Il y a cet héroïsme chez Malherbe, il y aura ce même héroïsme chez Racine comme aussi bien chez La Fontaine malgré l'apparence. Rien de plus faux que de parler seulement de mesure à ce niveau, car la mesure ici n'est clairement que la forme de la plus ardente raison.

Mais quand tout est dit sur le classicisme, il faut bien avouer qu'il ne fait pas le tout du grand siècle, et que d'autres courants circulent à côté de lui, sur lesquels nous sommes aujourd'hui beaucoup mieux documentés. Si la discipline n'est féconde que par rapport à des adversaires, il n'est sans doute pas mauvais que l'exigence classique ait trouvé dans les tendances de l'époque des adversaires solides, surtout dans la première moitié du siècle, au fond si confuse, ou plutôt si complexe. Ces courants dont l'étude a renouvelé notre idée du XVII° siècle, c'est notamment le précieux et le baroque ; mais il y a aussi tout un courant de poésie chrétienne que l'on commence seulement à reconnaître.

## II

## POÉSIE PRÉCIEUSE ET POÉSIE BAROQUE

On n'a certes jamais ignoré la préciosité, mais on discerne plus clairement aujourd'hui, grâce en particulier aux travaux de Bray, de Brunot, de Mornet et de Mongrédien, l'ampleur et la persistance de ce qui fut beaucoup plus qu'une mode. Qu'on limite l'extension propre du mot « précieux » aux années 1654-1661, comme le veut Antoine Adam au nom d'une terminologie stricte, ou qu'on la dilate pour y faire entrer, comme le veut Bray, les manifestations d'un esprit qui se fait jour dès les salons du règne de Henri IV, il n'est

pas douteux qu'avec ce qu'il faut bien appeler la préciosité nous sommes en présence d'un courant qui s'amplifie en effet vers la fin de la minorité royale, mais qui traverse bien tout le siècle, ne commençant ni ne cessant d'ailleurs avec lui. De Desportes et de Laugier de Porchères (dont le fameux sonnet sur les yeux de la duchesse de Beaufort est déjà le modèle du genre) à Quinault et à Madame Deshoulières, en attendant que Marivaux la relève en grand artiste, la tradition précieuse, alliée plus ou moins avec l'air galant ou le bel esprit, est une des composantes de l'époque. A la tenir pour secondaire, on ne saisirait pas complètement l'esprit d'un siècle où elle est partout présente : elle apparaît sur la scène comme dans les salons, elle imprègne les romans et les correspondances, elle inspire une abondance ininterrompue de pièces de vers le plus souvent certes médiocres et dans les genres les plus mineurs (pour nous les plus éloignés de la poésie authentique) mais dans lesquelles on peut choisir une anthologie, au sens littéral, de fleurs vraiment exquises, d'autant plus assurées de ne se point faner qu'elles sont précisément plus artificielles.

L'*artificiel,* voilà peut-être le mot-clé de la préciosité, malaisée à définir à travers les modes ou les temps, mais qui offrira un sens assez riche (et point uniquement péjoratif) si l'on veut bien considérer que l'artifice a lui aussi sa fonction en tant qu'il signifie une réaction, elle-même naturelle, contre une tendance naturelle au relâchement : réaction dans le sens de la qualité, du choix, de la composition et donc justement de l'art, contre la dissipation de toute forme aussi bien dans le domaine des mœurs et des sentiments que dans celui des œuvres et des pensées. En relation certaine avec une volonté de distinction, comme l'a montré Bray, l'artifice précieux peut se comprendre aussi par rapport à une exigence de forme, au besoin de l'accompli. Le tort du précieux, à l'ambition courte, fut de se satisfaire d'œuvrettes menues, de chercher la réussite dans le madrigal, l'énigme, la galanterie poétique, dans des genres où le badinage mondain limite d'avance le mérite à la rareté du tour, à l'inattendu de la

figure, au piquant de la pointe, — comme dans ce sonnet de Tristan à une Belle More :

Mais cache-toi, soleil, toi qui viens de ces lieux
D'où cet astre est venu, qui portes pour ta honte
La nuit sur son visage et le jour dans ses yeux.

Ne dédaignons pourtant pas trop ces exploits qui peuvent nous paraître vains et monotones. Malleville, Sarrasin, Cotin, Godeau première manière, Benserade, Ménage, Segrais, d'autres moins connus comme l'exquis Jean de Lingendes, Pierre de Marbeuf et Hercule de Latger, sans oublier Voiture leur modèle à tous : ces petits-maîtres de la poésie méritent d'être plus que des noms dans un chapitre vite feuilleté. Si l'on prend son parti de ne pas attendre d'eux les beautés d'un lyrisme personnel qu'ils ne pouvaient même concevoir, on se défendra de tenir pour ridicules ces poètes précieux de notre XVIIe siècle ; on leur accordera le mérite d'avoir à leur manière contribué à instaurer cet art de dire sans lequel les classiques eussent plus malaisément triomphé de leur éternel ennemi, le baroque.

La notion de baroque est d'emploi récent en littérature. Approfondie d'abord par le Suisse Wölfflin dans le domaine des arts plastiques, reprise et généralisée vers 1925 par Croce en Italie et Eugenio d'Ors en Espagne, mais gagnant aussi la France avec Emile Mâle et Jean Cassou, elle n'a pas tardé à s'imposer comme une catégorie générale de l'histoire de la civilisation européenne ; elle a, depuis dix ans, renouvelé complètement notre idée du XVIIe siècle, grâce en particulier aux travaux de Pierre Kœhler, Marcel Raymond et Gonzague de Reynold, suisses tous les trois, de Günther-Müller en Allemagne, d'Alan Boase en Angleterre et de Raymond Lebègue en France (où il y avait eu déjà en 1935 des entretiens à Pontigny sur le sujet).

Mais qu'est-ce au juste que le baroque en littérature ? Si le mot est devenu courant, l'on dispute encore sur ce qui le définit. A la différence du classique, le baroque littéraire n'a jamais été une école ou une doctrine ; il ne signifie donc rien

d'unifié ni de délibéré, traduisant bien plutôt une perspective qui est nôtre et contemporaine, une certaine vue, sympathique plutôt, que notre temps projette sur telle forme d'art du passé qui s'en trouve comme mieux éclairée ; les auteurs qu'on appelle aujourd'hui baroques ne se savaient évidemment point tels, — bien qu'on puisse penser qu'ils ne refuseraient pas cette affiliation s'ils pouvaient se voir avec nos yeux. En outre, le mot de baroque a un sens précis dans les arts, et il n'est pas facile, quand on l'applique à la littérature, d'écarter des analogies ou des références trompeuses. Dernière difficulté : faut-il réserver ce terme à une époque déterminée, ou bien correspond-il à une notion générale que l'on pourrait retrouver sous des modalités historiques diverses ? Notre temps est largement baroque, nous le sentons : ne risquons-nous pas dès lors de projeter sur l'époque Louis XIII, par exemple, des couleurs qui seraient surtout les nôtres ? C'est dire qu'on ne saurait parler de la poésie « baroque » au XVII$^{e}$ siècle avec autant d'assurance qu'on peut le faire de la poésie « classique ».

Il n'en est pas moins certain que cette notion a répandu une clarté nouvelle sur tout un aspect auparavant mal connu de notre paysage littéraire, spécialement en poésie ; et que, si l'on est fondé à parler en général d'une esthétique baroque, on ne l'est pas moins à en chercher une des manifestations les plus nettes dans la période qui s'étend à peu près de 1570 à 1630/1640 ; cette période est même plus étendue si l'on admet que le baroque se dégrade dans le burlesque — la carrière de Saint-Amant en est le meilleur exemple — et se survit en se transformant dans le théâtre de Corneille, où il n'est pas absent d'une certaine grandeur farouche et sombre, dans les tragi-comédies de Rotrou, qu'on a plus d'une fois rapproché de Shakespeare pour son exubérance (sans parler de ces pièces que signale Daniel Mornet et qui maintiendront au temps même de Racine une manière fantastique apparentée à l'étrangeté baroque).

Quels sont donc les traits par lesquels les poètes de cette période relèvent du style qu'on peut appeler baroque ? Le premier terme qui se présente à l'esprit, c'est celui d'irrégu-

liers qu'on leur appliquait autrefois, étiquette assez vague sous laquelle pourtant se laissent réunir, à côté de lyriques comme Théophile ou Tristan, des indépendants comme Saint-Amant ou Jean de Schelandre, des satiriques mineurs, éclipsés par la figure plus connue de Régnier, comme Motin, Sigogne, du Lorens, Sonnet de Courval, Angot de l'Esperonnière, d'autres talents encore, difficilement classables, comme Etienne Durand, Jean Auvray, Desmarets de Saint-Sorlin, voire Scudéry. Dans le nombre beaucoup de bohêmes, d'extravagants, de poètes biberons amis des « libertins », donnant eux-mêmes volontiers dans le libertinage, s'autorisant du réalisme pour oser toutes les grossièretés. Tous ne sont pourtant pas à vraiment parler des baroques, ou ne le sont pas toujours. Certes, si le baroque est le refus de l'ordre et de la rigueur, l'impatience à l'égard des règles, l'abandon à l'instinct d'un moi qui répugne à se construire, c'est à bon droit qu'on y rattacherait ces irréguliers rebelles à toute contrainte et même aux plus élémentaires bienséances. Mais, d'autre part, le baroque n'est pas nécessairement le libertinage ni la licence ; il est moins une attitude de l'esprit ou une manière de vivre qu'une vision des choses ainsi qu'une forme d'expression, qu'on rencontrera aussi bien chez de grands poètes chrétiens, comme Claudel de nos jours [1]. Et s'il est vrai que le baroque est l'irrégulier, c'est dans la mesure où il traduit, sur le plan des œuvres, l'exigence d'un tempérament puissant, impatient de s'extérioriser dans sa richesse et sa différence personnelle, fût-ce au prix du désordre, de la surcharge, d'une singularité poussée jusqu'à l'incohérence.

C'est pourquoi le baroque est beaucoup plus que l'irrégulier, comme on le voit bien chez ses plus éminents représentants, et tend à des libérations plus vastes. Naturellement en sympathie avec les profondeurs obscures de l'inconscient, l'activité poétique est pour lui explosion avant d'être création, et

---

(1) Dans un livre publié à Montréal en 1944, Gonzague de Reynold va jusqu'à appliquer à la littérature du XVII$^{e}$ siècle (avec des réserves pour la France) la notion artistique du baroque comme « grand phénomène catholique » continuant et modernisant le Moyen Age en intégrant les apports de la Renaissance.

les valeurs formelles de l'œuvre comptent moins que les valeurs expressives d'une subjectivité impérieuse. Visant à l'intensité plus qu'au beau, il affectionne la diversité des tons et le mélange des genres, comme si la poésie, et particulièrement la poésie dramatique (Hardy illustre cette esthétique) ne devait être rien de moins que la totalité de l'homme ; il sera réaliste et visionnaire, il joindra le tragique et le bouffon, le lyrisme et la satire, l'aventure et le pathétique, il sera aussi bien pastoral, romanesque ou précieux, et tout cela d'une manière touffue et mouvementée, sur un fond de sombre violence ou tout au moins de mélancolie confuse ; l'extraordinaire est son climat, la bizarrerie et même l'extravagance ne le choquent point ; des images brutales l'aident à décharger son exubérance, et l'étrangeté de sa vision, par moments presque surréaliste, explique les couleurs tourmentées d'un art souvent heurté ou excessif, mais parfois sillonné d'éclairs, comme ces notations fantastiques qui se succèdent dans la *Solitude* de Saint-Amant, avec des inflexions qui préfigurent déjà Rimbaud :

O que j'aime la solitude !
C'est l'élément des bons esprits ;
C'est par elle que j'ai compris
L'art d'Apollon sans nulle étude.

Et certes la poésie baroque est à l'opposé, dans son individualisme instinctif, de la poésie de cour ou de salon. Il lui arrive même de s'égarer aux confins de l'absurde : c'est une véritable fatrasie que cette pièce que Théophile de Viau intitule « Ode » et où il nous montre un aspic s'accouplant d'une ourse, le feu brûlant dedans la glace et le soleil devenu noir. Sans doute c'est la seule pièce de ce genre chez Théophile, et elle représente chez lui une limite extrême, le *finis terrae* (pour l'époque, car depuis nous en avons vu d'autres) de l'univers baroque. Elle n'en reste pas moins significative d'une vision chaotique et comme à contre-sens : « le monde renversé, dit Marcel Raymond, par on ne sait quel démon ou magie noire » [1]. Le fantastique, les contes cruels, le roman

(1) « Baroquisme et littérature » (ap. *La profondeur et le rythme*, Cahiers du Collège philosophique, 1948, p. 192).

noir sont une direction du baroque ; il est remarquable que notre XVII$^{e}$ siècle ne l'ait pas ignorée. A un théâtre plus violent qu'on ne le croit répond chez quelques-uns de ses lyriques une vision forcenée du paysage perçu ou projeté. Cette vision, qui était déjà celle de d'Aubigné, on la trouve aussi bien chez Sigogne, satirique cruel, dans un certain « galimatias » où « trois jeunes hérissons des loups gardent la lune », et où il est également question de pêcher des hannetons en un crible d'ivoire. Mettons que ce ne soit encore là que survivance de la fatrasie médiévale, mais comment ne pas rapporter à un baroque très vivant les paysages amoureusement tourmentés de Saint-Amant, le fantastique sinistre des ruines ensorcelées qu'il évoque dans la *Solitude,* les strophes convulsives du *Contemplateur ?* Et l'on trouve enfin, chez plus d'un de ces poètes, sans qu'elle s'explique seulement par la surenchère de l'expression, une fréquence de squelettes ou de spectres qui paraît bien traduire un goût profondément baroque du sang, de la volupté et de la mort. La *libido sentiendi* se déchaîne dans le pittoresque exaspéré d'un monde où les tons les plus sombres paraissent les plus attirants.

Adoucissons ces traits, enlevons la fantasmagorie ou la noirceur, il reste chez les uns un réalisme âcre ou débridé, chez d'autres une humeur fantasque jouant avec le lyrisme un jeu que gagne déjà l'ironie, cependant que chez des esprits plus doux ou plus rêveurs, comme en maintes pièces de Théophile, nous aurons les plaisirs d'une tendre mélancolie, relevée d'une pointe de préciosité, nuancée par l'intimité d'une musique charmante : avec Tristan l'Hermite, auteur d'une *Mariamne* célèbre, mais surtout vrai lyrique, nous ne savons plus si nous sommes encore dans le baroque ou si nous ne respirons pas déjà les effluves de ce qui s'appellera bien plus tard le romantisme :

> Mon plus secret conseil et mon doux entretien,
> Pensers, chers confidents d'un amour si fidèle,
> Tenez-moi compagnie et parlons d'Isabelle,
> Puisque aujourd'hui sa vue m'est un souverain bien.

Ainsi le baroque ajoute à notre carte ancienne une assez vaste province, d'ailleurs plus luxuriante que riche en monu-

ments. Si l'on songe que cette sorte de poésie se déploie sur toute la moitié du siècle, on comprendra mieux le prix d'un Racine ou d'un La Fontaine, et mieux aussi peut-être l'effort ingrat d'un Boileau et de ses devanciers. Si le soleil de Malherbe ne réussit pas à flétrir cette végétation où les herbes folles recouvrent quelques fleurs assez rares, ce n'est pas sans peine, on le conçoit, que notre XVII<sup>e</sup> siècle pourra construire, avec un paysage classique, les « bâtiments d'éternelle structure » qui en expriment la forme et la finalité.

## III

## POÈTES CHRÉTIENS

Et il reste enfin, pour achever d'élargir notre vue générale, à considérer dans ce siècle la place qu'y tient la poésie religieuse, qu'on redécouvre aujourd'hui [1]. Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'une école ou d'une esthétique, mais plutôt d'un certain courant qui traverse des esthétiques différentes et qui s'alimente d'ailleurs à une source profonde. Même l'esprit classique, dans son attachement à la nature et à la raison, est plus tributaire qu'on ne pense d'une certaine attitude morale, d'une culture de l'âme et d'une conception des choses impossibles sans une longue hérédité chrétienne. Bien des tendances certes contribuent à former le climat du grand siècle, s'y composant dans un humanisme où l'on reconnaîtrait aisément une variété d'apports venus de près ou de loin. Mais au fond de cet humanisme, assimilant et colorant ces tendances, les équilibrant intérieurement comme un centre de gravité, il y a l'influence diffuse d'une foi qui est aussi une lumière, il y a la notion chrétienne de l'homme et de sa vocation, notion présente dès les origines de notre littérature, active dans notre histoire où, des chansons de geste jusqu'à Péguy, elle semble avoir eu la vertu de vivifier en les renouvelant à chaque époque deux des traits les plus évidents de notre génie natio-

---

[1] Voir par exemple l'excellente *Anthologie de la Poésie religieuse française,* de Dominique AURY (1943) ; et le livre déjà cité de Gonzague de Reynold.

nal : d'une part une générosité allant jusqu'à l'héroïsme dans le don de soi au service des valeurs, de l'autre une raison vigilante, attentive à la pureté des motifs, avertie du danger des forces obscures et hostile à la confusion des ordres, qu'il s'agisse de la science et de la foi, du temporel et du spirituel, de la nature et de la grâce. Or cette notion chrétienne de l'homme, notre XVII^e siècle en a été foncièrement pénétré, même quand il distingue les ordres au point de séparer complètement le profane et le sacré, les arts ou les belles-lettres et la vie religieuse ; présente même invisible, elle est vraiment pour les esprits du temps une possession commune, un vivant héritage, et on la découvrirait dans des genres où l'art de plaire est le grand principe. Sans aller jusqu'à tourmenter Nicole dans sa tombe en disant que « rien n'est plus chrétien que la tragédie classique dans son essence » (1), il n'est pas excessif de penser que même l'univers racinien présuppose une atmosphère chrétienne, et c'est justement ce qu'avait dit Chateaubriand. Mais les *Maximes* de La Rochefoucauld dans leur sévérité, et les honnêtes préceptes de Boileau, en un certain sens même les *Fables* de La Fontaine dans ce qui fait qu'elles surpassent Esope de beaucoup, et les *Caractères* de La Bruyère si on les compare à Théophraste, n'y peut-on reconnaître aussi, éclairant le commerce du monde et les ressources de l'art, la lumière devenue naturelle d'une longue expérience chrétienne de l'homme, non moins lucide qu'exigeante ? Pour une telle expérience en effet, l'ambition de la grandeur est inséparable de la clarté du regard et de la rigueur des moyens ; s'il faut viser haut, il ne s'agit pas de se donner le change : le chrétien sait ce que peut l'homme, mais il sait aussi ce qu'il y a dans l'homme. Nos écrivains classiques l'ont su pareillement, dans le fond comme dans la forme : un même souci d'authenticité leur fait proscrire la bassesse et le vice, l'enflure et l'hypocricie. Nul siècle n'a séparé aussi peu l'esthétique et la morale. L'idéal de l'honnête homme est tout ensemble celui d'un art de vivre où la convenance ne règle pas moins les pensées que les manières, et celui d'un art de dire où la

(1) G. DE REYNOLD, op. cit., p. 51.

singularité se discipline pour la conversation. Et par là encore on rejoint le classicisme dans sa composante morale : passé une certaine limite au delà de laquelle l'agrément dégénère en afféterie et l'originalité en discordance, la tendance précieuse et la tendance baroque trouvent dans l'esprit classique une résistance où le goût se rencontre avec ce qu'on pourrait appeler la vertu de raison.

Si le sens chrétien a été assez fort au XVII^e siècle, le plus riche de notre littérature religieuse, pour transparaître même dans les lettres profanes, on n'est pas surpris qu'il ait pu inspirer aussi bien les poètes. Non seulement la poésie religieuse est abondamment représentée dans cette période, mais même il est peu d'auteurs poétiques (si l'on met à part les satiriques) qui n'aient composé sur des sujets chrétiens. Compositions qui sont principalement des traductions, des paraphrases de psaumes, d'hymnes, de cantiques, mais qui sont aussi des ouvrages d'invention personnelle : odes, stances, méditations, sonnets spirituels, poèmes et parfois longs poèmes en l'honneur de la Vierge et des saints. « Le plus profane écrivain tient d'avance en ses mains, prête à vibrer, la lyre de David » (1) : ce mot de René Pintard, traitant du temps de Richelieu et de Mazarin, vaut pour tout le siècle, de Malherbe à Racine, avec de rares exceptions parmi lesquelles ne figurent même pas Théophile et La Fontaine (2).

Tout n'est assurément pas de qualité dans cette abondance. Nombre de pièces sont franchement médiocres, dans ce genre comme dans les autres d'ailleurs, et il faut avouer que la poésie religieuse du grand siècle n'aurait pas de quoi retenir longtemps l'attention si on l'abordait par ces poètes de second ordre dont la muse change à peine d'accent quand elle change de sujet et célèbre à peu près du même ton les plaisirs de

---

(1) Apud *Littérature française* de BÉDIER et HAZARD, t. I, p. 347.

(2) Théophile DE VIAU : ode « Heureux tandis qu'il est vivant », et ode X de la « Maison de Sylvie » ; LA FONTAINE : paraphrase du psaume XVII, trad. du *Dies irae*, ode « sur la soumission qu'on doit à Dieu ».

l'amour et les perfections divines. Cette lyre qu'on emploie à flatter les princes, à amuser les salons, à courtiser des Iris en l'air ou des Phyllis très en chair, c'est le même instrument qu'on touchera quelque jour pour la louange de Dieu. D'où la froideur souvent, et la monotonie de tant de ces pieux exercices, très demandés dans les recueils du temps, mais où l'on chercherait en vain un accent personnel. Typique du genre est la molle élégance d'un Claude de Malleville : brillant madrigaliste de la « Guirlande de Julie », rival de Voiture en « belles matineuses », si Malleville s'attaque par exemple au psaume CXXXVI *Super flumina Babylonis,* c'est pour délayer en une interminable amplification la pressante énergie du texte sacré, où neuf versets suffisent pour déployer toute la gamme des douleurs de la captivité, de la mélancolie à l'imprécation [(1)]. On pourrait citer bien d'autres exemples de cet art facile et vain, dont même des œuvres d'un niveau supérieur comme les *Odes sacrées* de Racan ou les *Heures de la Vierge* de Tristan l'Hermite ne sont pas exemptes. Mais comment s'élèveraient-ils à la hauteur des psaumes qu'ils paraphrasent, ces auteurs mondains en qui le bel esprit est devenu une seconde nature, ces poètes précieux qui ne respirent que dans un climat d'hyperboles galantes et de mythologies amoureuses? Même s'ils prennent pour thème le mépris des vanités du monde, comment leur poésie s'affranchirait-elle de cette sorte de banalité ingénieuse et ornée qui gagne le suffrage des ruelles ? Nous sommes bien loin du puissant lyrisme biblique dont un d'Aubigné était encore tout nourri. Lorsque l'aimable abbé Cotin traduit le *Cantique des Cantiques,* pour en faire d'ailleurs une espèce de pastorale dramatique à la mode du temps, ou que le Père Lemoyne, l'auteur d'un *Saint Louis* en dix-huit chants, compose un sonnet sur Judith et Holopherne, il leur est bien difficile de dépouiller le vieil homme en eux qui fait ses délices des énigmes, des madrigaux, des « conclu-

(1) Il y eut toute une émulation sur ce psaume. Voir dans l'anthologie de Dominique Aury, outre la paraphrase de Malleville, celles de Bertaut, Davy du Perron, La Ceppède, et dans l'anthologie de Maurice Allem, celle de Robert Angot de l'Eperonnière, dont le mouvement et la fermeté méritent une mention spéciale.

sions fines et surprenantes », comme dit l'abbé Cotin, — lequel n'imagine sans doute rien de plus fin et surprenant que de tirer un madrigal du « Surge, amica mea, columba mea in foraminibus petrae, in caverna maceriae, ostende mihi faciem tuam » :

Sors, ma chaste colombe, un visage si beau
Ne doit pas se cacher en ces cavernes sombres :
Le moyen d'accorder la lumière et les ombres !

Et le Père Lemoyne croit sûrement trouver mieux encore en fait de pointes :

Assure-toi, Judith, tu vas tuer un mort ;
...Ton captif ne doit pas te donner de la peur,
Et ton bras sans danger pourra couper la tête
D'un homme à qui tes yeux ont arraché le cœur.

Il faut pourtant mettre à part, dans ce domaine très peuplé que constitue au XVII^e siècle la poésie religieuse d'entourage profane, trois figures de poètes dignes d'estime, qui ont même des aspects de vrais poètes : Jean-Ogier de Gombauld, Antoine Godeau, Georges de Brébeuf.

La longue vie de Gombauld relie l'âge de la Pléïade à la génération de Racine, et ses sonnets profanes, en traversant les cours et les salons de plusieurs règnes, ont recueilli le plus délicat de leur langage tout en gardant quelque chose de la grâce heureuse du XVI^e siècle. Mais l'auteur d'*Endymion* et d'*Amarante* est aussi celui de « sonnets spirituels » où l'apport du protestantisme à la poésie religieuse de l'époque se reconnaît à un air de fierté et de dignité qui laisse paraître encore cette grâce, mais alliée à une gravité, à une grandeur mélancolique :

La voix du Souverain qui les cèdres désole
...Mon âme, elle t'appelle et tu ne l'entends pas.

Le cas de Godeau est particulièrement intéressant en ce qu'il nous montre un émule de Voiture, que tout destinait à une carrière d'amuseur de salon, pivotant soudain sur des thèmes religieux sévèrement traités. En faisant du « nain de

Julie » un évêque, et un très digne et pastoral évêque, Richelieu a révélé à Godeau sa vocation de lyrique chrétien, — doublé d'un défenseur pour l'époque inattendu du merveilleux chrétien. Qu'il y ait beaucoup de déchet dans ces milliers d'alexandrins consacrés à l'*Assomption de la Vierge* ou aux *Fastes de l'Eglise,* cela était inévitable chez un si fécond auteur ; mais l'inspiration qui le soutient ne manque ni de vérité ni d'harmonie, et ses vers, où Faguet discernait des effluves déjà lamartiniens, sont ceux d'un homme qui a abjuré en son cœur, et comme chrétien et comme poète, les élégances du badinage précieux. Ce n'est plus le lyrisme personnel des baroques, et ce n'est pas encore la grande plénitude classique, mais c'est déjà la discipline dans un lyrisme de large écoulement, et l'on fait de ravissantes trouvailles dans ces strophes bien conduites, parfumées çà et là d'un air provençal et bucolique.

En Brébeuf, ami de Corneille, normand comme lui, comme tant d'autres poètes de ce temps, ce n'est ni le traducteur ampoulé de la *Pharsale* ni le fabricant d'épigrammes qui mérite de survivre aux coups de Boileau, mais l'auteur de ces beaux *Entretiens solitaires* où l'on ne trouve nul « fatras obscur » mais tout au contraire, sur les thèmes d'une méditation qui se développe d'elle-même en prière, le souffle d'une ample respiration poétique heureusement rythmée, aisément soutenue. Le procès en révision que Faguet avait ouvert en sa faveur, le Brébeuf des *Entretiens* le gagnera auprès de quiconque attend de la poésie qu'elle soit mélodie et modulation.

Il faut également dire un mot de ces épicuriens et de ces libertins repentis que hante l'approche de la mort et chez qui se livre alors, à la onzième heure quand ce n'est pas tout près de la douzième, une partie qui n'a plus rien de frivole. Leur œuvre religieuse est au total fort mince, mais on y rencontre de sincères accents, et certains vers rendent même, toutes élégances rejetées, le son d'une vraie poésie chrétienne. C'est par exemple Vion d'Alibray, ami des « satyriques » et des « biberons », poète d'ailleurs non médiocre, qui change de

ton et compose des « vers moraux » où le thème de la vanité des plaisirs

> Songe, songe mortel, que tu n'es rien que cendre
> Et l'assuré butin d'un funeste cercueil,

soutient les élévations de « l'amant converti » :

> Raffermis, ô Seigneur, mon âme chancelante,
> Donne-moi de cette eau vivante
> Qui monte et fait monter jusqu'au séjour des Cieux.

Plus anxieusement, c'est l'épigrammatique Maynard, au soir d'une vie donnée à des muses très galantes et même fort gaillardes, qui s'interroge avec effroi :

> Je suis dans le penchant de mon âge de glace ;
> Mon âme se détache et va laisser mon corps ;
> En cette extrémité que faut-il que je fasse
> Pour entrer sans frayeur dans la terre des morts ?
>
> ...Tout espoir de salut me semble illégitime,
> Je suis persécuté de l'horreur de mon crime
> Et son affreuse image est toujours devant moi.

Frayeur à laquelle font écho, dans un sonnet célèbre, les plus beaux vers qu'ait inspirés à une âme repentante et vraiment épouvantée, le mystère de miséricorde : Jacques Vallée des Barreaux, « prince des libertins », ami de Marion de Lorme et vrai Don Juan d'impiété scandaleuse, qui presque *in extremis* s'accuse, s'accable, appelle sur lui les pires châtiments de la justice divine et qui en même temps laisse échapper le cri d'une bouleversante confiance dans la vertu de la Rédemption:

> Oui mon Dieu, la grandeur de mon impiété
> Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice.
>
> ...Tonne, frappe, il est temps ; rends-moi guerre pour guerre.
>
> J'adore en périssant la raison qui t'aigrit,
> Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre
> Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ ?

A l'opposé des libertins convertis, nous avons, ecclésiastiques ou laïques, les écrivains dont les ouvrages versifiés sont prin-

cipalement religieux. On ne s'étonnera pas de trouver dans le nombre beaucoup de médiocres, qui ne relèvent guère de l'histoire poétique du siècle qu'au titre de l'inventaire. Que reste-t-il d'Antoine Corneille, d'Habert de Cerisy, et, comme auteurs de « poésies chrétiennes », de ces deux éminentes figures de Port-Royal que furent Arnauld d'Andilly et Le Maistre de Sacy, frère et neveu du grand Arnauld ? On voit trop, par leur exemple, ce qui manque au poète chrétien quand il lui manque surtout d'être poète. Une piété sincère (un peu abstraite), le souci d'édifier, la fréquentation des livres saints ne suffisent pas pour sauver ces ouvrages d'une certaine banalité d'époque. Le grand art chrétien naît à la rencontre, comme chez un Bossuet, de deux plénitudes, celle de la foi et celle du don ; or ici, de toute évidence, le don manque, et la foi n'entraîne pas. Sans doute est-il juste de noter à l'excuse de ces poètes qu'ils ne font souvent que traduire, — ce qui après tout n'indique pas beaucoup d'élan personnel, — et il faut bien constater aussi qu'ils ne s'élèvent guère plus quand ils volent de leurs propres ailes : les stances d'Arnauld d'Andilly par exemple, dans les *Vérités chrétiennes*, n'attestent aucune nécessité lyrique profonde. Une foi vraiment jaillissante et surabondante alimenterait mieux que ces maigres fontaines élégamment disposées.

L'on est heureux de rencontrer, au hasard d'une promenade dans les recueils du temps ou dans des anthologies récentes, souvent chez des auteurs peu connus, des poèmes qui répondent mieux à l'exigence d'une lyrique chrétienne, comme tel sonnet de Nicolas Renouard [1], telle paraphrase émerveillée du « Cantique des trois enfants dans la fournaise » par le franciscain Martial de Brives, l'auteur du *Parnasse séraphique* exhumé par Marcel Arland, ou encore, plus tard dans le siècle, ces *Sonnets chrétiens* de Laurent Drelincourt redécouverts par M<sup>me</sup> Dominique Aury, « sonnets serrés et secrets » où les images bibliques se retrouvent dans une langue ardente et ramassée :

(1) Cité dans la petite anthologie d'André Blanchard (*Baroques et classiques*, 1947).

Nos péchés, contre nous, ont armé ta Puissance :
Mais que, sur une Croix, ton Fils percé de coups
Eteigne par son Sang le feu de ta vengeance.

Dans un autre domaine, quelle surprise de découvrir dans ce XVII^e siècle si raisonnable des traces poétiques des états d'oraison. La haute spiritualité de l'école française, Henri Brémond, dans son grand ouvrage, la montre inspirant ces *Cantiques* du P. Surin, du P. Crasset qui semblent une réplique française aux poèmes de saint Jean de la Croix ou de sainte Thérèse d'Avila, sous la forme de courtes phrases disposées comme des vers libres :

Je le connais sans le connaître,
Mon œil ne l'a point vu passer,
Mon oreille ne l'a pas entendu marcher.
Je sens l'odeur de ses parfums.
Je goûte le miel de ses douceurs.
Je le touche sans le voir.
Je le sens sans le sentir.
Si cela dure longtemps,
Il me faudra mourir [1].

ou sous la forme de cantiques rimés faits pour être chantés, ce sont des jalons sur la voie mystique de l'union avec Dieu par l'anéantissement.

Enfin, dans le groupe des poètes uniquement religieux, on ne risque plus aujourd'hui d'oublier le plus grand, Jean de La Ceppède, qui tient à la fois de Scève, de d'Aubigné et de Péguy. Il résume en lui, d'une manière étonnante pour la date à laquelle il écrit, l'intensité baroque et la fermeté classique, il y ajoute la concentration précieuse, il garde même le symbolisme médiéval, et il fond tout cela au creuset d'une foi intense avivée, selon la méthode ignatienne, par une imagination quasi-extatique de la Passion. Hallucinante de réalisme, admirable de force, l'œuvre poétique de La Ceppède découvre à chaque instant tout l'horizon de la Bible dans une vision dont le Christ en croix est le centre, et c'est une véritable synthèse de l'histoire sainte et de la doctrine chrétienne que

(1) Cité par H. BRÉMOND, t. VIII, vol. 2, p. 306.

développent en quelque six cents sonnets les *Théorèmes sur le Sacré Mystère de notre Rédemption* (1613, 1625) :

Satan par le bois vert notre aïeule ravit,
Jésus par le bois sec à Satan l'a ravie.
Le bois vert à l'Enfer notre aïeule asservit,
Le bois sec a d'Enfer la puissance asservie,

Satan sur le bois vert vit sa rage assouvie,
Jésus sur le bois sec son amour assouvit.
Le bois vert donna mort à toute âme qui vit,
Le bois sec, ô merveille ! à tous morts donne vie.

Le jour où quelque éditeur voudra rééditer, avec les copieux commentaires qui les entourent, ces deux volumes entiers, le provençal Jean de La Ceppède, pour qui Malherbe, qui le connut à Aix, avait une immense admiration (« J'estime La Ceppède, et l'honore, et l'admire »), apparaîtra non seulement comme le plus puissant poète religieux du XVIIe siècle, mais comme l'un des tout premiers poètes français.

Est-ce tout ? Non point ; il reste encore à dire un mot de trois ou quatre de nos meilleurs poètes, qu'on ne songera certainement pas à classer parmi les poètes religieux, mais qui n'en ont pas moins donné à la poésie religieuse du siècle quelques-uns de ses bons ouvrages. Malherbe d'abord, non pas le jeune Malherbe des *Larmes de saint Pierre* qui, Raymond Lebègue l'a montré (1), relève du style baroque par le souci de produire l'effet maximum et où l'on trouve d'ailleurs des vers qui ont une longueur d'ondes quasi baudelairienne :

Vous avez une odeur de parfums d'Assyrie,

mais le Malherbe de quelques pièces (en tout cent vingt-six vers) qui ont, dans le genre difficile de la paraphrase, l'architecture sonore et la pureté de ses meilleures compositions. L'*Imitation du psaume CXLV,* la plus connue, est aussi la plus parfaite. « Quelques strophes de ce ton, disait Sainte-Beuve, suffisent pour réparer une langue et monter une lyre ». Ajoutons qu'écrite dans les dernières années, on y perçoit en sourdine la résonance de la mort comme si la lyre du maître avait voulu, avant de se briser, livrer ses plus graves accords.

(1) *Revue des Sciences Humaines,* juillet-décembre 1949.

Il serait sans doute injuste de séparer de Malherbe, ici encore, son disciple préféré. Le psautier de Racan, s'il n'évite pas le défaut commun des paraphrases, vaut du moins par une belle variété de ressources. Valery Larbaud, qui en a excellemment parlé dans un de ses essais de « Domaine français », voit dans les *Odes sacrées* « une immense réserve et une inépuisable Ecole de poésie formelle » où, du sonnet jusqu'à la grande ode en douzains d'octosyllabes, « tous les rythmes, toutes les formes de strophes ont été essayés », pour l'enrichissement du lyrisme français.

Et c'est enfin Corneille et Racine, Corneille et Racine réunis une fois de plus dans une opposition qui survit à leur relation historique et qui, du théâtre à la poésie religieuse, se prolonge comme la rivalité des deux grandes voix du siècle. Corneille plus abondant, plus éloquent, juvénile toute sa vie, — Racine plus rare, plus secret, adulte d'emblée ; plus de feu chez l'un (plus de fumée aussi), plus de méditation chez l'autre, et plus de retenue : même sur le plan, rarement considéré, de la poésie religieuse, ces traits se retrouvent, et l'opposition se retrouve jusque dans le volume de leur production. Aux milliers de vers de Corneille répondent chez Racine une vingtaine de pièces, sept cents vers en tout, auxquels il faut joindre les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* avec la prophétie de Joad, comme il faut aussi compter d'autre part, le parallélisme jouant décidément jusqu'au bout, les stances de *Polyeucte*.

Des deux, et du point de vue poétique, on se demande si Racine n'est pas ici encore le plus grand, celui du moins qui atteint aux plus pures réussites. Je ne le dis pas sans regret pour la mémoire de Corneille, d'abord parce que la vaste nef de sa poésie sacrée paraît à première vue écraser les quelques opuscules raciniens, minces colonnes ou fragments de colonnes pour un temple qui manque ; et aussi parce qu'il y a chez Corneille traducteur de l'*Imitation* un tel souci d'effacement dans l'esprit même de son texte, un si émouvant souci de refuser l'ornement, de dépouiller l'éloquence, de conformer sa voix à la vérité intérieure du chrétien qu'on voudrait lui donner la palme en considération de ce chef-d'œuvre, — riche

d'ailleurs de formes et de rythmes. Mais la rhétorique relève la tête dans ses paraphrases ultérieures où les traits vigoureux, s'ils subsistent, sont noyés dans le flot d'un développement oratoire. Adieu la simplicité ! Corneille y redevient pompeux et bien-disant ; il explique, il ajoute, il orne : on l'écouterait davantage s'il se plaisait moins à s'entendre.

Chez Racine, au contraire, nulle complaisance dans la voix, et pas la moindre trace de rhétorique. Cette simplicité profonde, qui fait qu'en lui le dramaturge rejoint la poésie pure sans la chercher, par le moyen d'une transparence idéale du verbe à la réalité signifiée de l'action ou de la passion, on la retrouve dans ces Hymnes et dans ces Cantiques spirituels que le poète vieilli compose à la louange de Dieu. Ici comme dans les tragédies, le vers racinien est tout ce qu'il faut qu'il soit, et il n'est que ce qu'il faut qu'il soit pour être en quelque sorte la lumière parlée des mouvements du cœur ; mais la lumière est maintenant toute spirituelle, et les mouvements sont ceux d'un cœur dont Dieu est désormais le seul amour, — cependant que la référence constante aux textes sacrés ou liturgiques ne fait que souligner l'absolu renoncement du chrétien à toute création personnelle. Il est pourtant une chose à laquelle il n'est pas au pouvoir de Racine de renoncer, c'est ce don d'artiste qui lui a été départi, et qui précisément ne fait qu'un avec la juste et pure clarté du langage. Inséparable de la plénitude des mots, la vertu du chant est demeurée en lui inaltérée ; et c'est pourquoi c'est le même don qui rayonne encore dans ces pièces ferventes, la même musique unique sur les mots de tous les jours, devenue seulement presque immatérielle,

Le pain que je vous propose
Sert aux Anges d'aliment :
Dieu lui-même le compose
De la fleur de son froment.
C'est ce pain si délectable
Que ne sert point à sa table
Le monde que vous suivez.
Je l'offre à qui me veut suivre.
Approchez. Voulez-vous vivre ?
Prenez, mangez et vivez.

au terme d'une ascèse où l'on pourra voir aussi bien — triomphe de l'ordre et de la mesure sur le romantisme intérieur — l'un de ces achèvements dont la perfection, vraiment classique, couronne et clôt une époque. Avec Racine, un siècle entier s'achève en même temps qu'il s'accomplit, — deux siècles même s'il est vrai que le classicisme était l'espoir des Renaissants.

Et c'est sans doute aussi pourquoi il faudra plus de cent ans d'aridité, et l'écroulement d'un monde, pour qu'un nouveau romantisme rende à la poésie française un avenir.

Jacques DURON.

# NOTICE SUR PIERRE DE DEIMIER

## (Vers 1580-après 1615)

---

DEIMIER n'est plus connu que des spécialistes de la poésie française pour un très important traité, *L'Académie de l'Art poétique,* Paris, 1610, 592 p., qui peut être considéré comme l'Art Poétique de l'école de Malherbe, et qui est surtout la volumineuse charte de fondation du rationalisme littéraire classique.

Il est né à Avignon, non vers 1570, mais peu après 1580. La carrière poétique de ce disciple de Ronsard, de Desportes et de du Bartas s'est déroulée jusqu'en 1605 en Provence, dans le Comtat et à Marseille. Il s'était proposé de chanter la bataille de Lépante (1571). Venu à Marseille, il tomba amoureux au printemps de 1599 d'une beauté qu'il chanta, en poète largement pénétré d'influences baroques, dans un canzonière, *Les Amours de Parthénie,* contenu dans ses *Premières Œuvres,* Lyon, 1600. Amour malheureux et durable qui devait l'inspirer jusqu'en 1612.

A Marseile, il fréquenta autour de sa « maîtresse », qui se prénommait *Lucrèce* et vivait dans la familiarité des familles Beau, Greffet, de Félix..., un petit cercle précieux et platonisant. Il connut et chanta la belle Marseille d'Altovitis et sa sœur Clarisse, le capitaine Pierre Paul, poète provençal, Laurens de Bermond, G. de Montolieu, le poète et musicien aveugle Maurice de Laye, le mécène Lazarin de Muans, les poètes Louis d'Aix et d'Escallis. Il ne semble pas avoir connu Malherbe, alors à Aix. Il voyagea en Italie et visita la Cour de Turin. Il publia successivement *L'Austriade,* Lyon, 1601, poème épique sur Lépante, inspiré par la *Lépanthe* de du Bartas, *Les Illustres Aventures,* Lyon, 1603, longs poèmes sur des épisodes mythologiques, et *La Néréide,* Paris, 1605, réfection et élargissement de *L'Austriade* et inachevée comme celle-ci.

Vers le milieu de 1605, il vint à Paris, précédant de peu Malherbe. Alors que celui-ci devenait le poète officiel du Louvre, Deimier finit par devenir l'un des poètes de la reine Marguerite, à laquelle il dédia *Le Printemps des Lettres Amoureuses,* 1608, et *L'Académie.* Vers la fin de 1607 ou au début de 1608, sous l'influence de Malherbe, il se convertit à la poésie moderne et au langage « nouveau », pour lesquels il batailla courageusement, en disciple indépendant de Malherbe. Un passage de *L'Académie,* p. 330-32, passé jusqu'ici inaperçu, atteste leurs relations. « *...Ce personnage a tant mérité envers moy et envers la mesme vertu...* » Malherbe a enseigné à Deimier l'art des vers modernes, le détachant du baroquisme. Et l'Avignonnais a largement payé sa dette de reconnaissance en composant *L'Académie.*

Deimier imprima encore une traduction de l'écrivain politique italien Giovanni Botero, *Les Maximes d'Estat,* 1606, un roman chevaleresque et galant, *Les Amoureuses Destinées de Lysimont et de Clitye,* 1608, et un nouveau recueil, *Les Lettres Amoureuses,* 1612. Il termina vraisemblablement sa carrière en Provence et revit Marseille.

Son dernier voyage est une relation historique en prose, *La Royale Liberté de Marseille,* 1615, sur l'assassinat de Cazaux par Libertat en 1596. La date exacte de sa mort est ignorée.

Pierre COLOTTE,
*Maître de Conférences à la Faculté des Lettres d'Aix.*

## UN PLAGIAIRE AU XVII^e SIÈCLE :

# PHÉROTÉE DE LA CROIX

Lorsqu'on recherche ce qu'ont dit d'un écrivain les érudits de la fin du XVII^e siècle et ceux du XVIII^e, on n'est pas long à s'apercevoir qu'ils ne se sont fait aucun scrupule de se piller les uns les autres, sans toujours indiquer leurs emprunts. Que l'on passe de Baillet à Moreri, de Le Clerc à Titon du Tillet, de Niceron à Goujet ou à Chaufepié, ce sont les mêmes faits, les mêmes anecdotes, les mêmes erreurs qui reviennent. Il faut vraiment, pour qu'un auteur tranche au milieu de ses congénères, qu'il ait eu le souci d'être particulièrement original, disposant de documents que n'avaient pas connu ses devanciers, ou, dans le sens opposé, qu'il n'ait fait que plagier. Encore faudra-t-il distinguer, dans ce dernier cas, le plagiaire adroit, qui, glanant çà et là, sait dissimuler ses larcins sous une forme un peu personnelle, et compenser son manque d'originalité par la conscience de son enquête et l'étendue de son information, — le compilateur, en un mot, — de cet autre qui trouve plus commode de reproduire telle quelle une matière toute digérée par l'un de ses prédécesseurs.

C'est à cette dernière catégorie, la moins estimable, qu'appartient le sieur Phérotée de La Croix. Frédéric Lachèvre lui a fait jadis beaucoup d'honneur en lui consacrant un article du *Bulletin du Bibliophile,* en 1924, article qu'il a repris dans ses *Glanes Bibliographiques et Littéraires* en 1929 (1). Si d'ailleurs il avait vu jusqu'à quel point La Croix n'a fait que copier, il aurait évité de commettre à son sujet une étrange bévue, ainsi que nous allons le voir.

En 1675, Phérotée de La Croix avait publié à Lyon, chez Thomas Amaulry, un petit volume in-12 intitulé *L'Art de la Poësie françoise...* (Bibl. Nat. Ye 7209). Il en donne, en 1694, chez le même libraire et dans le même format, une édition considérablement augmentée, sous le titre de *L'Art de la Poësie françoise et latine, avec une Idée de la Musique... en trois parties* (Bibl. Nat. Ye 7221). Outre que des exemples pris

(1) Tome II, pp. 43-47.

chez les principaux poètes du temps remplacent ceux que l'auteur tirait auparavant de son propre fonds, ce qui est un progrès (1), cette édition présente deux innovations importantes — ou qui pourraient l'être : « L'Histoire en Abrégé des plus célèbres Poëtes, tant Anciens que Modernes » occupe les pages 356 à 410, suivie par « Les Auteurs et leurs Ouvrages qui concernent le Theatre François », ce qui est plus court, puisque nous n'y avons que des listes, de la page 410 à la page 427.

Voilà, certes, des titres alléchants, et le lecteur se flatte de trouver chez La Croix des précisions nouvelles, des détails inédits, que sais-je encore ! Hélas, il faut déchanter. Le hasard ayant fait voisiner, sur les rayons de ma bibliothèque, *L'Art de la Poësie* avec le *Recueil Barbin* (2) qui présente, on le sait, une courte notice sur chacun des poètes dont il donne des extraits, il s'est trouvé qu'un jour je les ai ouverts ensemble, et me suis amusé à comparer ce qu'ils disaient d'un même poète. Je me suis aperçu que les deux volumes donnaient un texte à peu près identique ; continuant l'expérience, j'ai constaté que cette identité n'était pas fortuite, mais se retrouvait dans toutes les notices. Ce sont les mêmes poètes, dans le même ordre — excepté que Montreuil a disparu et qu'Alain Chartier vient occuper la première place, avant Villon, le nombre des notices restant ainsi de cinquante, — et présentées, en gros, dans les mêmes termes. La Croix se contente le plus souvent d'écourter, maladroitement à l'occasion, de changer l'ordre des phrases, de supprimer ici un mot, d'en rajouter un là, sans oublier parfois de recopier textuellement les erreurs, ou même les absurdités, qu'a pu laisser échapper son devancier. Il est juste toutefois de noter qu'il lui arrive — mais combien rarement ! — de le rectifier sur un point de détail, ou d'ajouter quelque chose — dans les notices sur Godeau, sur L'Estoile, par exemple ; cependant c'est là si peu de chose

---

(1) Il lui est arrivé de se tromper en indiquant l'auteur de ses exemples ; voilà pourquoi E. Magne, dans son ouvrage sur Boisrobert (*Le plaisant Abbé de Boisrobert*, 1909, p. 479), dressant une liste des poésies de son héros, renvoie à l'*Art de la Poésie*, p. 286, sans s'apercevoir que La Croix y donne par erreur à Boisrobert la Débauche de Saint-Amant.

(2) *Recueil des plus belles Pièces des Poëtes françois, tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade.* Paris, Cl. Barbin, 1692. 5 vol. in-12.

que je ne le mentionne que par scrupule. Dans l'ensemble, on peut dire qu'il n'a fait que copier le *Recueil Barbin ;* c'est donc celui-ci qu'il faut consulter : car, outre qu'il est le premier en date, La Croix, nous l'avons vu, a pratiqué des coupures qui l'amènent parfois à de grosses erreurs. Je reproduis ici un fragment des deux notices sur Benserade, qui permettra de se rendre compte du procédé :

| *Recueil BARBIN* 1692 | *DE LA CROIX* 1694 |
|---|---|
| ...il estoit originaire de Normandie, et à ce qu'on pretend allié de Mons. le Cardinal de Richelieu, qui luy donna pension et le fit élever avec beaucoup de soin. Monsieur le Duc d'Orléans avoit tant d'estime pour luy qu'il le logeoit au Palais-Royal. | ....étoit originaire de Normandie, et allié du Cardinal de Richelieu qui luy donna pension, et avoit tant d'estime pour luy qu'il le logeoit au Palais-Royal. |

On le voit, rien n'est plus simple, et Phérotée de La Croix a su trouver un bon moyen de grossir son ouvrage à peu de frais.

Cette constatation m'a naturellement amené à soupçonner que les listes d'auteurs dramatiques pourraient bien n'avoir pas plus de valeur. Elles présentent d'ailleurs des particularités fort curieuses que Lachèvre a signalées, mais en en donnant une explication tout à fait inacceptable. Les auteurs sont répartis en trois listes : « Dix-neuf Auteurs du premier ordre suivant le tems », « Neuf Poëtes du second ordre », « Neuf Poëtes du troisiéme ordre », plus une table de « Sept Auteurs Comediens ». Et si Molière figure parmi les auteurs du premier ordre, en compagnie de dramaturges aussi oubliés que Bigre, Gillet ou Magnon, nous ne trouvons Corneille et Racine que parmi les neuf poètes de troisième ordre. Lachèvre voyait là une sorte de palmarès, donnait en sous-titre à son article les mots suivants, qui en précisaient l'intention : « Classement selon leur mérite des poètes et des auteurs dramatiques du XVII^e siècle », et concluait : « Il serait exagéré de dire que jusqu'ici le sieur de La Croix ait été bon prophète, la postérité n'a pas confirmé ses appréciations, mais qui oserait répondre de l'avenir ! »

Evidemment, Corneille et Racine méritent mieux que cela ; et, à tout esprit non prévenu, l'interprétation de Lachèvre doit paraître invraisemblable. D'autant plus qu'en d'autres passages (1) La Croix, sans aucune ambiguïté, place les deux tragiques à leur véritable rang, le premier. Une autre particularité, pour le moins bizarre, va nous apporter la clef du problème. La Croix cite les titres de toutes les pièces de Corneille, excepté *Suréna* ; pour Racine, quoique écrivant en 1694, il omet *Iphigénie, Phèdre, Esther, Athalie.* En regardant les choses de plus près, on s'aperçoit qu'il ne mentionne aucune pièce qui soit postérieure au début de 1674. Pourquoi cette étrange limite, le livre ayant paru vingt ans après ?

La réponse est toute simple : c'est en 1674 qu'a paru le *Théâtre François* de Samuel Chappuzeau (2), et ce sont les listes de ce dernier, listes chronologiques au reste et non pas listes de mérite (3), que reproduit purement et simplement notre auteur, en leur ajoutant, pour ne pas faillir à son habitude, quelques monumentales bévues (4).

Il reste, dans l'ouvrage de La Croix, tout le début, l'énumération entre autres d'innombrables genres poétiques — on n'en compte pas moins de quatre-vingt-treize, non compris les poèmes dramatiques, — qui vont de l'*Héroïde,* « Ouvrage majestueux, concis et sublime » à la *Pavane,* en passant par l'*Emblème,* la *Prophétie,* la *Requête,* le *Placet,* la *Rupture,* la *Goinfrerie* ou l'*Enamouré ;* « j'en passe, et des meilleurs ». Existe-t-il là plus d'originalité ? J'avoue ne pas m'en être inquiété, nous en savons assez, je crois, pour ne plus encombrer nos bibliographies d'un ouvrage aussi parfaitement inutile que celui de Phérotée de La Croix.

Jean LAGNY.

---

(1) Pages 4, 14, 182.

(2) *Le Théâtre françois divisé en trois Livres...* A Lion et se vend à Paris, chez René Guignard, M.DC.LXXIV (1674). Avec Permission, in-12 (Bibl. Nat. Yf 1708).

(3) Les trois listes de CHAPPUZEAU, qui sont du reste dans l'ordre inverse, portent comme titres : « Autheurs qui soutiennent présentement le Théâtre », « Autheurs qui ont soutenu le Théâtre, et qui ne travaillent plus », « Autheurs qui ont travaillé pour le Théâtre, et fini leurs jours dans ce noble emploi ».

(4) Parmi les pièces de l'auteur comédien ROSIMONT, nous lisons sous le numéro 6 « Retirées de la Troupe du Marais », ce qui, chez Chappuzeau, s'appliquait à des actrices !

# NOTE POUR UNE INTRODUCTION
## AU
# "TRAITÉ DES ÉTUDES"
## de l'Abbé FLEURY
## (1686)

---

Au seuil du *Traité du choix et de la méthode des Etudes,* qu'il publia pour la première fois en 1686, l'abbé Fleury a pris soin de tracer en bref la genèse de cet écrit : « Il fut composé d'abord en 1675, *par l'ordre d'une personne, à qui je devois obéir ; pour servir à l'éducation d'un jeune enfant qu'elle faisoit élever...* ».

Les historiens de Fleury n'ont pas manqué de chercher à percer ce double anonymat et de se demander qu'elle était « cette personne » à qui l'auteur devait obéissance, et qui ce « jeune enfant qu'elle faisoit élever » ?

N'était-ce pas le prince de Conti ? Montausier, gouverneur du Dauphin, pour son jeune parent Honoré de Sainte Maure du Fougerai ? Mme de Maintenon pour les enfants de Mme de Montespan ? ou Colbert pour le Comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de Mlle de La Vallière... ? (1)

Un document d'archive privée, que nous avons eu l'heur de rencontrer, écarte ces conjectures ingénieuses et nous livre les noms que la discrétion de Fleury avait célés.

---

(1) L. Aimé-Martin, dans sa publication des *Œuvres de l'abbé Fleury*. Paris. 1840, p. 1.

G. Dartigue. *Le Traité des Etudes de l'abbé Claude Fleury*. Paris. 1921, p. 57.

F. Gaquère. *La vie et les œuvres de Claude Fleury*. Paris. 1925, page 184.

Nous le devons à un jeune magistrat, subdélégué de l'Intendant pour le Beaujolais, François Bottu de Saint Fonds, dont la correspondance littéraire avec le Président Dugas a été conservée en trois gros in-folio d'*Adversaria*. Il avait d'abord songé aux ordres. Pour étudier sa vocation, son oncle, M. de la Barmondière, curé de Saint-Sulpice, le fit venir à Paris, et c'est là que, sur la fin de 1698, Saint Fonds rencontra Fleury, pour lors adjoint de Fénelon dans le soin d'instruire le petit-fils de Louis XIV. Sensible à l'admiration que lui portait ce jeune homme « sincère jusqu'au défaut », le « bonhomme » se prit si fort d'amitié qu'il songea à se l'attacher comme secrétaire. Au cours de leurs conversations, il s'abandonna à des confidences, dont l'admiratif éliacin a, pour notre plus grand profit, fort heureusement conservé le souvenir [1].

« *C'est à Madame de Longueville que nous sommes redevables du livre sur le Choix des estudes ; elle pria Mr. Fleury de luy donner quelques règles pour l'éducation d'un jeune prince (c'estoit le fils naturel du Comte de St. Paul, fils du prince de Longueville), ce jeune gentilhomme qu'on nommoit le chevalier de Longueville vécut fort peu* » [2].

Ainsi l'instigatrice de notre Traité est M^me^ de Longueville et son destinataire, le bâtard de son fils.

Mémoires et lettres des contemporains éclairent ou confirment de point en point cet important témoignage.

M^me^ de Longueville était bien personne, à qui l'abbé devait obéir. On sait, en effet, comment trois semaines à peine après la mort de la princesse de Conti, passant outre aux dernières volontés de la défunte, le Roi qui ne pouvait souffrir auprès des jeunes princes ses fils « Lancelot, ny aucun janséniste », imposa à la duchesse de Longueville, leur tante, Fleury pour leur précepteur. D'Ormesson, dont il était l'hôte, le 23 février

---

(1) Saint Fonds et Dugas. *Correspondance littéraire et anecdotique*, publiée par W. Poidebard. Lyon. 1900, t. I, p. II, VIII, XVI.

(2) Archives privées du Collège de Mongré. *Adversaria,* t. I, p. 258.

1672 mena Fleury chez la duchesse « qui le reçut assez froidement estant faschée » des mesures du Roi à son endroit (1).

Au cours de leurs relations ultérieures, le bon abbé sut dissiper, par sa simplicité, ses manières engageantes et son heureux caractère, cette prévention.

Il n'est pas étonnant que la duchesse qui le voyait à l'œuvre auprès de ses neveux se soit adressée à lui « pour donner quelques règles pour l'éducation » du jeune prince, devenu par un destin singulier l'héritier de la maison de Longueville.

Cet enfant défraya abondamment la chronique de la Cour. « C'est une des plus belles histoires de nos jours », mande Mme de Sévigné (2). Et Bussy-Rabutin de conter par le menu la venue en ce monde de ce petit garçon, fruit d'une liaison du jeune comte de Saint Paul, duc de Longueville, avec la trop fameuse Maréchale de la Ferté. De peindre Fiesque fuyant, emportant le nouveau-né, enveloppé dans un gros manteau, à son père qui l'attendait avec une nourrice, dans une maison du faubourg Saint-Germain. Sur quoi la guerre éclate avec la Hollande et six semaines après son départ à l'armée, le 2 juin 1672, le jeune duc est tué au passage du Rhin (3). En lui disparaissait « l'espérance dernière de cette très illustre maison à qui la France deut son salut, lorsque l'Angleterre y estoit maîtresse », gémit Chapelain terrassé par le coup (4).

---

(1) *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson,* édition Chéruel. Paris. 1861, t. II, p. 628-629.

Duc de La Force. *Le grand Conti.* Paris. 1948, p. 21 sq.

Sur les relations de Mme de Longueville avec les Jansénistes. Cf. Sainte-Beuve. *Port-Royal,* t. IV, p. 259, 514 sq.

(2) Lettre à Mme de Grignan, 8 juillet 1672. *Lettres* (édition Monmerqué), t. III, p. 143, 180.

(3) *Histoire amoureuse des Gaules* (édition A. Poitevin) 2e édit., t. II, p. 26-29 ; Mme de Sévigné. *Lettres,* t. II, p. 24. - *La galerie des portraits de Mademoiselle de Montpensier,* édit. Ed. de Barthélemy. Paris. 1860, p. 86-87, donne sous le nom de Climène le portrait de la belle Madeleine d'Angennes, dont Saint-Simon, moins tendre, stigmatise le dévergondage. *Mémoires* (édit. de Boislile), t. XXIV, p. 199-201.

(4) *Lettres* (édition Tamizey de Larroque), t. II, p. 800. Voir aussi p. 783-787.

Le duc n'était pas marié, il n'avait d'autre héritier que ce fils illégitime auquel il laissait, par le testament qu'il avoit fait avant que de partir « une grande partie de son bien »(1). Pour empêcher la maison de Longueville de s'éteindre, Louis XIV accorda à l'infortunée duchesse la légitimation de cet enfant de son fils avec le titre de bâtard d'Orléans. Achille de Harlay avait imaginé de faire nommer le père dans l'acte de légitimation en taisant le nom de la mère, et le Parlement de Paris l'avait sans sourciller enregistré, le 7 septembre 1672, sans penser créer le précédent, dont le Roi « se servit de planche » l'année suivante, pour légitimer les enfants qu'il avait eus de Mme de Montespan, sans la nommer (2).

La fin du petit chevalier devait être aussi particulière que son entrée en ce monde. Il se fit bêtement tuer à seize ans devant Philisbourg, le 4 novembre 1688.

« La ville étoit prise, rapporte Mme de Sévigné ; Monseigneur venoit voir passer la garnison ; ce petit chevalier monte sur le revers de la tranchée pour regarder je ne sais quoi ; un soldat veut tirer une bécassine et tire ce petit garçon ; il en est mort le lendemain ; voilà une mort aussi bizarre que sa naissance » (3).

C'est à la préoccupation que Mme de Longueville avait de son éducation, alors que cet enfant allait avoir ses quatre ans, que nous devons le *Traité des Etudes* de l'abbé Fleury.

« Mr. Fleury, note Saint Fonds, crut pouvoir tout mettre sur une feuille de papier, mais en écrivant l'ouvrage se grossit et fournit la matière d'un petit volume » (4).

Fleury lui-même précise dans l'*Avis* qu'il donna en préambule à son travail : « Je le corrigeay en 1677 et en laissay

---

(1) Mme DE SÉVIGNÉ. *Lettres,* t. III, p. 118.

(2) SAINT-SIMON. *Mémoires,* t. II, p. 56 ; t. VI, p. 256 ; t. XXIV, p. 340-341. « On dit qu'un homme a fait *planche* à quelqu'un pour dire qu'il lui a montré le chemin... qu'il a tenté le premier une chose qui étoit difficile et dangereuse » (Furetière).

(3) *Lettres,* t. VIII, p. 250.

(4) *Adversaria,* t. I, p. 258.

prendre quelques copies ; j'y travaillay encore en 1684 et je le laissois meurir, en attendant que j'eusse éclaircy quelques points d'histoire, que j'y traite. Mais comme j'ay apris que les copies manuscrites se multiplioient, suivant l'exemplaire le moins correct, je me suis enfin résolu à le donner, et l'ay encore retouché en cette année 1686. Je prie ceux qui prendront la peine de le lire, de ne s'arrêter qu'à cet imprimé, et de ne conter (sic) pour rien les autres copies que je désavoue.» De son aveu c'était l'ouvrage, « dont il avoit le plus travaillé le style » (1).

Son jeune ami lui demanda un jour « si cet ouvrage ne ressemblait point un peu à la République de Platon ; ils renferment l'un et l'autre les plus beaux préceptes du monde, mais il est très difficile de les mettre en pratique ». A quoi Fleury de répliquer :

« Qu'il n'avoit rien écrit, qu'il n'eust justifié par sa propre expérience ; et qu'il avoit taché de suivre les règles qu'il prescrivoit, en élevant les princes qui avoient esté confiés à sa conduite. Il me dit mesme que son père l'avoit presque instruit de la sorte, en luy apprenant dès son bas âge et comm' en badinant les histoires de la sainte écriture : et que c'estoit de luy-même dont il parloit dans la préface de son *Catéchisme historique*, où il dit : *je connois* une personne, etc... ».

Une lettre qu'il adressait en juillet 1676 à l'abbé Cassagne (2) sur les études du prince de Conti, semble corroborer cette affirmation (3). Cela n'empêche qu'il avoue néanmoins que, s'il le « réimprimoit maintenant — nous sommes en 1698 au cours du préceptorat du duc de Bourgogne, — il changeroit ou adjouteroit bien des choses que l'expérience luy a fait remarquer » (4).

Le dossier de Bottu de Saint Fonds, n'éclaire pas seulement la genèse du *Choix des Etudes* de Fleury, il nous a conservé

(1) *Adversaria*, t. I, p. 256.

(2) *Ib.*, p. 257.

(3) Duc DE LA FORCE, *op. cit.*, p. 24.

(4) *Adversaria*, t. I, p. 258.

la *Préface* inédite que l'abbé avait « composée pour mettre à la teste de son livre », mais ne publia pas. « Il craignit (avec raison) d'attirer contre luy toute l'Université, s'il la faisoit imprimer ». Il la garda dans ses cartons, d'où il l'en tira un jour en faveur de son jeune ami : « C'est luy mesme qui m'a fait l'honneur de m'en donner une copie ; et je l'ay transcrite dans ce livre pour ne la pas perdre si aisément » (1). On doit à cette précaution de pouvoir lire ce document, qui constitue un témoignage du plus haut intérêt pour l'historien des études secondaires ou de la pensée française au dernier quart du Grand Siècle. Il vaut la peine de la transcrire, à notre tour, en son entier :

« Il me semble que les études soient fort estimées, à voir le grand nombre de gens qui étudient, et l'empressement des pères à faire étudier leurs enfans. Il n'y a gueres que les pauvres qui ont besoin du travail de leurs enfans, ou qui n'ont pas de quoy les entretenir aux écoles, qui ne les fassent étudier ; encor y en a-t-il plusieurs qui font de grands efforts pour cela. Tous ceux qui sont un peu à leur aise ne manquent pas de leur faire au moins commencer leurs études jusqu'à ce qu'ils trouvent quelque employ plus solide pour leur fortune. Pour les enfans de qualité c'est une honte de n'avoir pas esté au collège avant que d'aller à l'académie.

Cependant pour ne point flatter la plupart des gens, je dis des gens qui ont du bon sens et de l'usage du monde, mesme des gens de lettres, ne font pas grand cas des précepteurs, des régens, ny de tout ce qu'ils enseignent. Qui dit homme d'école, dit un homme qui s'aplique à tout autre chose qu'à ce qui est d'usage dans le monde : un écolier ou un homme qui sort du collège, veut dire, en bon françois, un homme qui ne sçait point vivre et qui n'est propre encore à aucune des fonctions de la vie civile. En effet que reste-t-il à un jeune homme après huit ou dix années de collège, qui le distingue de ceux qui n'y ont pas esté ? il entend médiocrement le latin, il a quelque principe de grammaire, qui font que quand il y voudra penser, il écrira plus correctement qu'une femme, quelque légère teinture de la fable, de l'histoire grecque, et de l'histoire ancienne. Peut estre se souvient-il de la mesure des vers latins et des noms de quelques figures de rhétorique. Pour la philosophie, il sçait qu'on la divise en quatre parties, et il luy reste quelques idées confuses des matières qu'il a ouï traiter le plus au long, des universaux, des catégories, de l'univocation de l'estre, de l'estre de

(1) *Ib.*, p. 31. Le texte est transcrit des p. 31 à 35.

raison, de l'infini, de la quantité, des trois sortes d'âmes ; outre plusieurs mots qui luy sont devenus familiers quoique peut estre il ne les entende pas, comme substance, accident, matière, forme, privation, instinct, appétit ; et quelques propositions qu'il a placées dans sa mémoire comme des axiomes indubitables : que la nature abhorre le vuide, que chaque chose tend à son centre, et plusieurs semblables.

Voilà ce que l'on appelle avoir fait ses études : et un jeune homme croit que ce cours réglé des classes, et le temps et la peine qu'il y a employés luy donnent droit au titre de sçavant, qu'un honneste homme doit prétendre. Il en a mesme des preuves par écrit ; des livres de thèmes, des auteurs glosés, des écrits de philosophie et peut estre de rhétorique. Je ne parle ici ny des stupides, dont il y a si grand nombre dans la populace des collèges, ny des fripons et de ceux qui n'ont aucune application, mais je ne parle pas aussy des écoliers qui se distinguent fort du commun, et qui arrivent aux couronnes et aux prix, ils sont en trop petit nombre pour les proposer comme la règle. Toutefois en quoy se font-ils admirer ? Ils ont cultivé leur mémoire et leur imagination, sans exercer leur jugement ; ils sçavent par cœur grand nombre de vers latins, la vie de Miltiade ou d'Epaminondas, quelques morceaux de l'histoire romaine, quelques curiosités des mœurs des anciens ; quelques noms de leurs magistrats, quelques cérémonies de leur religion. Ils font en latin de la prose et des vers où ils ne cherchent qu'à montrer du bel esprit ; les pensées les plus recherchées et les mots les plus grands sont ce qui leur attire le plus de louange. Comme on veut qu'ils parlent quoy qu'ils ne sachent encore rien, ils se jettent sur le général, et remplissent leurs périodes ou leurs vers de paroles faute de choses. Cependant leurs empires et leurs dictatures leur donnent une grande présomption ; et elle augmente s'ils réussissent encore en philosophie ; ils y amassent un grand fond de méchantes raisons sur toutes sortes de sujets ; ils sont ardents à la dispute par émulation, et opiniâtres par la mauvaise honte d'avouer qu'ils se sont trompés.

Un homme de bon sens qui voit son fils en tel estat, peut-il avoir grande opinion de ceux qui l'ont instruit et de leur méthode ? Croit-il que l'éducation de son fils soit achevée ? non sans doute, il croit qu'il faut commencer à luy former l'esprit et les mœurs. Qu'il faut travailler, à ce qu'on n'a point fait au collège, à luy rendre l'esprit solide, à retenir les emportemens de son imagination, et à luy remplir la mémoire des connoissances qui sont d'usage dans la vie.

Or pour rendre utile ce qu'on apprend au collège, il faudroit qu'on écrivit souvent en latin dans le commerce de la vie ; que les vers latins fussent le divertissement des belles compagnies ; que

l'on fit encore la guerre et que l'on rendit la justice de la mesme manière que les Romains du temps de Cœsar et de Cicéron ; il faudroit qu'on persuadat effectivement les hommes par de grands mots et de belles pensées ou par des arguments en forme tirés de l'acte et de la puissance, ou de la nature de l'infini. Mais il n'en est pas ainsy, l'on ne persuade que les raisons qui paraissent les plus solides à chacun selon ses maximes : il faut agir selon nos mœurs, parler et écrire en nostre langue. Le monde est disposé de la sorte indépendamment de nous, nous ne pouvons le changer ; il semble donc que nous devrions changer les estudes, et estudier les choses dont les hommes se servent, estant hommes, puisque nous ne pouvons les obliger à se servir de ce que nous estudions. Aussi ceux qui continuent, estant hommes, d'estudier comm' ils faisoient au collège deviennent fort impatients. Si l'imagination domine, ce sont de mauvais poëtes, de faux plaisants, de beaux esprits obscurs, des historiens confus, des curieux insatiables. Mais, dira quelqu'un, ces estudes sont bonnes au moins pour l'école ; comme si l'école estoit un estat désirable par luy mesme, et non pas un moyen et un chemin pour arriver aux connoissances nécessaires pour la vie. Dans un voyage tout l'équipage qui ne sert pas à faire marcher plus commodément ou plus viste est un embarras inutil parce qu'on ne marche pas pour marcher. Or on ne doit pas non plus estudier pour estudier.

Au reste c'est une grande erreur de croire qu'il faille amuser les jeunes gens de choses inutiles, lorsqu'ils ne sont pas encore capables des sérieuses. Ils donnent assez d'eux mesmes dans la bagatelle et on ne peut travailler trop tost à les en tirer pourvu qu'on le fasse avec discrétion. Que si l'on veut donner quelque chose à l'âge, qu'on les laisse jouer et se divertir, et qu'on leur donne des amusemens réjouissans. Mais qu'on les fatigue pas d'estudes inutiles et désagréables tout ensemble : qui n'ont rien de commun avec les amusemens de la jeunesse que l'inutilité, et qui ne ressemblent aux occupations sérieuses que par la peine qu'elles donnent. Il faut les occuper à quelque chose pour éviter l'oisiveté ; et à quelque chose de difficile pour les accoutumer à l'application. Je le veux, mais n'y a-t-il rien de plus propre à cela que la question de l'universel *a parte rei*, ou de l'univocation de l'estre ? la géométrie fera le mesme effet, la jurisprudence le fera d'une autre manière, et il en restera de grandes utilités.

Les gens d'esprit voient bien sans doute tout cela. Mais quoy ? l'un veut que son fils soit officier de robbe, l'autre qu'il ait un bénéfice, il faut des degrés et pour y arriver il faut des attestations d'avoir étudié dans les formes. L'autre regarde l'opinion du monde, et ne veut pas qu'on luy reproche d'avoir manqué à l'éducation de son fils par une conduite singulière. Ainsy on regarde les études non pas tant comme un moyen de devenir honneste homme et

habile homme, que comme une formalité nécessaire pour arriver à diverses professions, ou comme une marque d'homme de condition honneste ; les mettant au rang de certains embarras de cérémonies et d'ornements que la mode rend nécessaires. Plusieurs aussy les embrassent comme un moyen de vivre, soit par quelque profession dont elles sont le chemin, — comme l'estat ecclésiastique, soit par les estudes mesmes, et ces derniers ont raison de n'étudier que ce qui est d'usage dans les écoles, quelque inutiles qu'il soit dans le fond, puisqu'ils veulent se borner aux écoles mesmes. Les questions de philosophie les plus creuses sont fort solides pour le professeur à qui elles attirent beaucoup d'écoliers. Il faut encor avouer qu'il y a un grand nombre de pères ignorans qui sans sçavoir ny ce que l'on devroit étudier, ny ce que l'on étudie en effet dans les écoles, y envoient leurs enfans sur la foy publique, ne doutant point qu'ils ne deviennent sçavants en suivant le chemin de ceux qui passent pour l'estre. Ces bonnes gens sont les plus excusables de tous. — Car en gros leur intention est très bonne, ils veulent sérieusement le bien de leurs enfans, et ils sentent par leur expérience, ls maux de l'ignorance et de la mauvaise éducation, et croient que le remède se trouve infailliblement dans les études ordinaires ; que s'il leur paroist que ce que leurs enfans apprennent est inutile, ils croyent que c'est leur faute, et que les gens de lettres en voyent bien l'usage.

C'est ainsi que ces estudes si peu estimées de beaucoup de gens, et si peu estimables en effet sont toutefois universellement embrassées : des uns par ignorance, des autres par coustume, et par l'exemple qu'ils suivent sans réflexion : des autres enfin par désespoir de trouver mieux et comme un mal nécessaire. Car je ne doute pas que l'autorité des siècles passés ne soit d'un grand poids en cette matière. Depuis le temps, dit-on, qu'il y a dans le monde des gens qui estudient et qui enseignent, on a examiné tout ce qu'il falloit estudier et la manière de l'apprendre ; et comme on se perfectionne toujours, s'il estoit possible de trouver quelque méthode meilleure on l'auroit trouvée il y a longtemps. Cette raison est fort plausible ; il est vray. Toutefois il faut avouer que l'on trouve tous les jours de nouvelles facilités dans les arts ; et que plusieurs inventions admirables de l'antiquité ont esté perdues pendant un long temps, et retrouvées dans les derniers siècles. Voyons s'il n'en seroit point ainsy de ce grand art d'instruire la jeunesse. Ne condamnons pas légèrement ce cours réglé d'estudes establi depuis tant de siècles, mais examinons en l'origine. S'il est fondé sur de bons principes et confirmé par une longue expérience, il faut s'y tenir ; et s'excuser sur l'imperfection de la nature humaine des deffauts qu'on y trouve. S'il est formé par hasard, et par une tradition aveugle de gens qui ont suivi ceux qui les avoient précédés sans examens et sans choix, il ne faudra pas désespérer de

trouver mieux. Cette histoire sera un peu longue, car il faut remonter bien haut pour trouver l'origine de nos études ; et on ne doit pas s'étonner que dans une sy longue suite de siècles, ce qui avoit esté fort sagement établi en d'autres païs, et suivant d'autres mœurs, ne nous convienne plus aujourdhuy. »

On mesure l'intérêt de cette pièce. Elle apporte d'abord un nouveau témoignage de cette ruée de la jeunesse française vers les études qui ne laissait pas de préoccuper le pouvoir et bien de fermes esprits [1]. Ce n'est pas qu'on estimât fort régents et études, du moins dans ce monde. Les écoles paraissent toujours l'antipode des belles conversations et les honnêtes gens fuient les pédants « plus que la peste » [2]. Mépris fondé, pense Fleury, car, que reste-t-il après quelques années des études du collège ! Elles ne servent guère dans la vie et ne forment même pas l'esprit. Il les faut changer et « estudier les choses dont les hommes se servent, estant hommes ». Pourquoi donc si les études sont si peu estimées et si peu estimables, tant de parents y engagent-ils leurs fils ? C'est qu'ils voient en elles « comme une formalité nécessaire pour arriver à diverses professions ou comme une marque d'homme de condition honneste », d'aucuns pour « un moyen de vivre » [3]. On les poursuit par intérêt, par vanité, ou bien on s'y résigne par respect de « l'autorité des siècles passés ». Et par là, Fleury introduisait tout de go son lecteur dans la première partie de son traité : l'histoire des études depuis les Grecs.

Qui relit le petit ouvrage de l'abbé, après la lecture de ce vigoureux réquisitoire contre les études de son temps, sera frappé de la prudente expression de ses critiques : « Je laisse à ceux qui y sont passé à juger si dans les écoles on n'enseigne rien que d'utile, et si on y enseigne tout ce qui est néces-

---

(1) BELIN. *Recherches sur l'enquête relative aux universités et collèges du Royaume, ordonnée en* 1667, *par Louis XIV*. Revue internationale de l'Enseignement. 1898, p. 440 sq.

SAVARY. *Le parfait négociant*. 1675, p. 27 sq. - DAGUESSEAU (1679). Bibl. de l'Arsenal. Ms. 5759, f° 22 sq.

(2) M. MAGENDIE. *La politesse mondaine*, t. II, p. 858 sq.

(3) Voir notre article, *Villes de Commerce et Humanisme*, dans *Etudes*, mars 1951, p. 338 sq.

saire. Mon dessein comme j'ai dit d'abord n'est que de parler des études domestiques... ».

Sa préface inédite éclaire grandement les intentions du Traité. Il n'y a d'études, « que l'application aux connaissances qui sont utiles à la vie ». Le réalisme utilitaire domine l'humanisme, les notions positives l'emportent sur la culture littéraire et la formation philosophique est réduite à une bonne logique. L'histoire des études tend à la conclusion, dégagée au cours de la fameuse Querelle sur le plan littéraire par les Modernes, « qu'on ne doit pas s'étonner que... ce qui avoit été fort sagement établi en d'autres païs et suivant d'autres mœurs, ne nous convienne pas aujourd'huy ».

Bien qu'ancien élève des Jésuites et leur ami, Fleury se sépare résolument de leur *Ratio*, autant que des plans d'études de l'Université ou de l'Oratoire [1]. Son *Traité du choix de la méthode des Etudes*, de façon très neuve, reconsidère le problème de l'enseignement sous son aspect social, posant pour la première fois avec ampleur la question d'un système d'études adapté aux besoins de la société moderne. Il traduit sur le plan scolaire les tendances et les aspirations de cette « vile bourgeoisie » dont Saint-Simon déplorait l'avènement, qu'exaltera Voltaire. Ainsi l'abbé Fleury, — on s'étonnera que le fait ait échappé à la perspicacité des historiens de la crise de la conscience française à l'entour de 1680, en particulier à G. Lanson et à P. Hazard, — est, avant Locke, le grand théoricien des idées nouvelles sur l'éducation, le pédagogue de la bourgeoisie.

François DE DAINVILLE.

---

(1) Il est intéressant de rapprocher les critiques de la Préface sur la philosophie en usage dans les classes, des remarques contemporaines de Rapin, *Réflexions sur la philosophie ancienne et moderne*. Paris. Barbin. 1676, § XXXIV.

# Sur une lettre de Louis XIV

LES CRITIQUES s'accordent à louer les qualités de Louis XIV écrivain, et tout spécialement « l'exquise mesure du ton », « la grande justesse d'expression » (1) de ses lettres, véritables « ouvrages de l'esprit et chefs-d'œuvre du style »(2). Mais il est une lettre, fort connue, souvent citée (3), et qui laisserait croire que le Roi faisait parfois bon marché de la logique, ou tout au moins de la clarté.

Le 4 novembre 1696, de Montargis où il est allé au-devant de la toute jeune Marie-Adélaïde de Savoie, future duchesse de Bourgogne, Louis XIV écrit pour Mme de Maintenon, demeurée à Fontainebleau, les impressions qu'il a ressenties en accueillant la petite princesse. La lettre, commencée « ce dimanche au soir, à 6 heures et demie », est reprise « à dix heures », pour compléter le portrait et transmettre les derniers détails sur la réception et le dîner. C'est cette seconde partie qui contient plusieurs obscurités ou inconséquences, que les éditeurs laissent inexpliquées. Nous citons d'après G. LANSON (4), en soulignant trois phrases qui font difficulté, et en les affectant de lettres, A, B, C, qui nous serviront de repères :

A 10 heures.

Plus je vois la princesse, plus je suis satisfait. Nous avons été dans *une conversation publique où elle n'a rien dit :* (A) *c'est tout dire.* Je l'ai vue déshabiller ; elle a la taille très-belle, on peut dire

(1) G. LANSON. *Choix de lettres du dix-septième siècle.* Paris, 7e éd., p. 296.

(2) G. BOISSY. *Les pages immortelles de Louis XIV, choisies et expliquées par Gabriel Boissy.* Paris (1940), p. 8.

(3) Publiée pour la première fois par les soins de L.J.N. MONMERQUÉ dans les *Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles français.* A Paris, de l'imprimerie Firmin Didot, 1822, in 8°. Elle est citée, en totalité ou partiellement, par nombre de livres sur Mme de Maintenon ; nous l'avons retrouvée en douze ouvrages, historiques ou littéraires, dont les principaux seront indiqués plus loin.

(4) G. LANSON, *op. cit.*, p. 304-305.

parfaite, et une modestie qui vous plaira. Tout s'est bien passé à l'égard de mon frère. Il est fort chagrin, il dit qu'il est malade. Nous partirons demain à dix heures et demie ou onze heures, nous arriverons à cinq heures au plus tard. Je suis tout à fait content : [*elle n'a rien dit*] (B) *que de bien à propos* en répondant aux questions qu'on lui faisait ; elle a peu parlé, et la duchesse du Lude m'a dit qu'elle l'avait avertie que le premier jour elle ferait bien d'avoir une grande retenue. Nous avons soupé : elle n'a manqué à rien, et est d'une politesse surprenante à toutes choses ; mais à moi et à mon fils, elle n'a manqué à rien, et s'est conduite comme vous pourriez faire (C). *J'espère que vous la serez ici.* Elle a été bien regardée et observée, et tout le monde paraît satisfait de bonne foi. L'air est noble et les manières polies et agréables. J'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que sans préoccupation et sans flatterie je le peux faire et que tout m'y oblige. En voulant vous dire tout ce que je pense, je vous donne mille bons ..... (5).

LOUIS.

Curieux récit, en vérité, où le coucher de la jeune princesse est raconté avant le souper, où les remarques du Roi sur la retenue de la future Dauphine sont bizarrement coupées par l'horaire du voyage du lendemain ou les observations touchant la mauvaise humeur du duc d'Orléans ! Bien plus, c'est prêter à Louis XIV un véritable non-sens, que de lui faire écrire : « Nous avons été dans une conversation publique où elle n'a rien dit ; c'est tout dire. » Le Roi a-t-il vraiment pu s'enchanter d'une petite princesse incapable d'un mot aimable ? D'ailleurs, quel n'est pas l'embarras des éditeurs ? G. LANSON est obligé de réintroduire les mots [elle n'a rien dit] pour que la suite ait quelque sens ; CRÉPET (6) parle de « lacune évidente »; un peu plus loin, nouvelle gêne : « J'espère que vous la serez ici » : « vous la serez ? Contente », explique en note G. LANSON : « il faut, dit-il, se reporter à la phrase *je suis tout à fait content,* dont tout ce qui suit » (soit trois phrases dont l'objet est tout autre !) « n'est que le développement en forme de parenthèse ». Décidément, Louis XIV, qui donne à 6 heures

---

(5) « Ici se trouvent effacées dans l'original une ligne et demie qui renfermaient sans doute quelques tendresses intimes ». (E. CRÉPET, *Trésor épistolaire de la France,* Paris 1865, p. 452, n. 6).

(6) E. CRÉPET, *op. cit.*, p. 452, n. 1.

et demie un portrait si net en un récit de parfaite ordonnance, ne vaut rien quand il écrit après le souper !

Un recours à l'autographe de cette lettre n'est pas possible : le document a disparu dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre en 1871 [7]. Mais un examen attentif du texte transmis par les éditeurs ne peut-il livrer des indices qui permettent de retrouver la teneur exacte de cette page ?

Les trois passages embarrassants, où la suite des idées cesse d'être rigoureuse, semblent offrir comme des points de suture qui autoriseraient à les relier les uns aux autres de façon plus satisfaisante.

Première difficulté, cette «conversation publique» où la princesse « n'a rien dit » (A). Tout s'éclairerait, et nous aurions vraiment une « conversation », si l'expression « elle n'a rien dit » était tempérée par quelque complément. Passons trois phrases ; surgit une nouvelle obscurité (B) : « Je suis tout à fait content : que de bien à propos en répondant... » ; les premiers éditeurs respectaient ainsi le texte, inintelligible, qu'ils lisaient dans le manuscrit [8] ; les suivants proposent de rétablir quelques mots pour obtenir une expression correcte, sinon une suite rigoureuse des idées : avec LANSON, « Je suis tout à fait content : [elle n'a rien dit] que de bien à propos... », ou avec M.P. GAXOTTE [9] : « Je suis tout à fait content. [Rien] que de bien à propos... ». La troisième difficulté se rencontre quelques phrases plus loin (C) : « J'espère que vous la serez ici »; G. LANSON voit juste en rapprochant cette expression des mots lus plus haut : « Je suis tout à fait content ». Mais pourquoi ces deux phrases parallèles, manifestement reliées par le pronom *la* remplaçant l'adjectif *contente*, sont-elles à ce point éloignées ?

---

(7) Cf Louis PARIS, *Les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre brûlés dans la nuit du 23 au 24 Mai 1871 sous le règne de la Commune*, Paris 1872, p. 28-29.

(8) Par ex. L.J.N. MONMERQUÉ, *op. cit.*

(9) P. GAXOTTE, *Lettres de Louis XIV, publiées avec une Introduction et des Notes*, Paris 1930, in 8°, p. 103.

Il convient de remarquer que ces trois passages obscurs encadrent deux fragments sensiblement égaux. Aussi pouvons-nous risquer une hypothèse : en omettant le premier de ces fragments (A-B) pour ne le lire qu'après le second (B-C), n'obtient-on pas un texte plus intelligible ? Il y a bien eu conversation, mais « une conversation publique où elle n'a rien dit que de bien à propos, en répondant aux questions qu'on lui faisait »; le « c'est tout dire », en revanche, prend tout son sens, si le Roi veut apprécier par là l'attitude de la princesse en la comparant délicatement à celle même de M^me^ de Maintenon : « (elle) s'est conduite comme vous pourriez faire, c'est tout dire ». Du même coup, le récit suit le déroulement normal des faits : conversation, souper, puis coucher de la princesse. Enfin, si le passage B-C est lu avant A-B, le raccordement devient tout naturel entre B et la fin de la lettre : « Je suis tout à fait content ; j'espère que vous la serez ici... etc.». Bref, l'interversion des deux passages à peu près égaux rendrait à cette page clarté et naturel ; il suffirait, pour en rendre compte, de supposer que ces deux fragments étaient écrits au recto et au verso d'un même feuillet, et qu'on les a lus dans l'ordre inverse, soit verso-recto.

Puisque le manuscrit est perdu, on pourrait objecter que cette supposition est toute gratuite ; mais plusieurs faits paraissent au contraire l'étayer :

— trois témoins, indépendants les uns des autres (10), et qui affirment avoir eu recours à l'autographe, offrent le texte avec les obscurités que nous avons citées ; l'erreur vient donc, non des éditeurs, mais du document lui-même ;

— selon Louis PARIS (11), la lettre autographe occupait dix pages en tête d'un in-folio groupant cinquante-huit « lettres autographes de Louis XIV et autres personnages de la maison royale de France à M^me^ de Maintenon...»; ce recueil faisait

(10) L.J.N. MONMERQUÉ, *op. cit.* ; E. CRÉPET, *op. cit.* ; Duc DE NOAILLES, *Histoire de Madame de Maintenon*, Paris 1848, t. IV, p. 559.

(11) L. PARIS, *op. laud.*, p. 28 ; voir aussi, du même : *Les Papiers de Noailles de la Bibliothèque du Louvre*, 2 vol., Paris 1875.

partie de l'admirable et très volumineuse collection d'archives constituée par les Noailles, spécialement par le duc Adrien-Maurice (qui avait épousé M^lle d'Aubigné, nièce et héritière de M^me de Maintenon) ;

— par les nombreux volumes de cette collection qui ont survécu (12), on sait comment les archives de Noailles avaient été groupées en recueils. Dans de beaux cahiers reliés en plein cuir, la partie centrale de chaque folio a été découpée selon les dimensions de la pièce à conserver ; cette pièce est collée par ses bords sur les marges du folio : le cahier garde donc ses dimensions régulières, bien que les lettres soient de format très varié, et le document peut être lu sur ses deux faces. Quand un document comporte plusieurs feuillets, il occupe dans le cahier un nombre correspondant de folios.

N'aurions-nous pas, à partir de ces données, les éléments de solution du problème qui nous retient ? La seule explication valable des difficultés présentées par cette lettre du 4 novembre 1696 paraît bien être celle-ci : lors de la constitution du recueil des « lettres autographes de Louis XIV, etc...», l'un des feuillets (vraisemblablement celui portant les pages 7 et 8 de la lettre) a été collé à l'envers ; les éditeurs ont donc lu la page 8 avant la page 7, sans s'apercevoir qu'ils altéraient l'ordonnance du récit et maltraitaient par trois fois le style si clair et si simple du Roi.

Il est temps de reconstituer ce qui semble être le texte original ; nous donnerons la lettre toute entière, en nous conformant à l'orthographe que Crépet (13) affirme reproduire « scrupuleusement » à partir du manuscrit : des trois éditeurs qui ont connu le document lui-même, Crépet, qui vient le dernier, prétend être le seul à le publier avec exactitude ; aussi

(12) Voir, par ex., Bibliothèque Nationale, Fonds Français, mss 6919 et sq. Le ms 6919 est intitulé (*sic*) *: Receuil de lettres concernan la famille depuis* 1661 *jusqu'en* 1719.

(13) E. Crépet, *op. cit.*, p. 450, n. 1.

adoptons-nous les variantes que son édition (suivie par LANSON) offre par rapport aux autres [14] :

A Montargis, ce dimanche au soir, à 6 heures et demie.

Je suis arrivé icy devant 5 heures. La princesse n'est venue qu'à près de six. Je l'ay esté recevoir au carosse, elle m'a laissé parler le premier, et après, elle m'a fort bien respondu, mais avec un petit embarras qui vous auroit plu. Je l'ay menée dans sa chambre au travers de la foule, la faisant voir de temps en temps en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ses lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre, où il y avoit une foule et une chaleur qui faisoit crever. Je l'ay monstrée de temps en temps à ceux qui s'aprochoient, et je l'ay considérée de touttes manières pour vous mander ce qu'il m'en semble. Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais veue, habillée à peindre et coifée de mesme ; des yeux vifs et très-beaux, les paupières noires et admirables ; le teint fort uny, blanc et rouge, comme on le peut desirer ; les plus beaux cheveux blons que l'on puisse voir et en grande cantité. Elle est mègre comme il convient à son age ; sa bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dens blanches, longues et très-mal rengées, les mains bien faittes, mès de la couleur de son age. Elle parle peu, au moins à ce que j'ay sceu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a veu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu Italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaist, et je l'ay veu dans les yeux de tout le monde. Pour moy, j'en suis tout-à-fait content. Elle resemble fort à son premier portrait et point à l'autre. Pour vous parler comme je fait toujours, je la trouve à souhait, et serois fasché qu'elle fust plus belle.

Je le dirai encore : tout plaist, hormis la révérence ; je vous en diray davantage après soupé, car je remarqueray bien des choses que je n'ay pu voir encore. J'oubliois de vous dire qu'elle est

---

[14] Ces variantes n'ont guère d'importance pour le fond. Il est toutefois piquant de constater que MONMERQUÉ a lu « les plus beaux cheveux noirs » là où CRÉPET verra « cheveux blons ». Encore que la nuance de la chevelure de Marie-Adélaïde ait pu être fort indécise (cf CHAMILLART, cité par M. LANGLOIS, *Lettres de Madame de Maintenon,* Paris 1935, t. V, p. 140 : « elle avait les cheveux très beaux et très longs, et d'un châtain cendré qui, selon les apparences, devait devenir noir »), il suffit de connaître un peu l'écriture de Louis XIV, toujours haute et quelque peu anguleuse, pour comprendre que *blons* (sic) puisse être lu *noirs* par un lecteur insuffisamment attentif.

plus tos plus petite que grands pour son age. Jusques à c [15] heure j'ay fait merveilles ; j'espère que je soutiendray un certain air aisé que j'ay pris, jusques à Fontainebleau, où j'ay grande envie de me retrouver.

A 10 heures.

Plus je voy la princesse, plus je suïs satisfait. Nous avons esté dans une conversation publyque où elle n'a rien dit que de bien à propos en respondant aux questions qu'on luy faisoit ; elle a peu parlé, et la duchesse du Lude m'a dit qu'elle l'avoit advertie que le premier jour, elle feroit bien d'avoir une grande rétenue. Nous avons soupé ; elle n'a manqué à rien, et est d'une politesse surprenante à toutes choses ; mais à moi et à mon fils, elle n'a manqué à rien, et cest conduitte comme vous pouriés faire, c'est tout dire. Je l'ay veue déshabiller ; elle a la taille très-belle, on peut dire parfayte, et une modestie qui vous plaira. Tout cest bien passé à l'esgart de mon frère. Il est fort chagrin, il dit qu'il est malade. Nous partirons demain à 10 heures et demie, ou onze heure, nous arriverons à 5 heures au plus tart. Je suis tout-à-fait content, j'espère que vous la serez ici. Elle a bien esté regardée et observée, et tout le monde paroît satisfait de bonne foy. L'air est noble et les manières polies et agréables. J'ay plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que sans préocupation et sans flaterie je le peu faire et que tout m'y oblige.

En voulant vous dire tout ce que je pense, je vous donne mille bons... [16].

LOUIS.

J'oubliois à vous dire que je l'ay veue jouer aux onchets avec une adresse étonnante. Quand il faudra un jour qu'elle représente, elle fera d'un air et d'une grâce à charmer, et avec une grande dignité et un grand sérieux.

Devant une page si personnelle, où le Roi s'abandonne si naturellement, livrant sans fard et comme elles se présentent à lui ses réflexions, ses préoccupations, sa joie, ne convenait-il pas d'écarter les reproches d'obscurité ou d'incorrection, imputables à la maladresse d'un quelconque secrétaire des Noailles et à l'aveuglement des éditeurs successifs ? Ne fallait-il pas rendre cette justice à Louis XIV écrivain ?

Irénée NOYE.

---

(15) Abréviation de *cette*.

(16) Cf *supra*, n. 5.

# LE PROBLÈME DU MASQUE DE FER

## DEUX DOCUMENTS INÉDITS

DANS un livre solidement documenté, M. Maurice Duvivier [1], reprenant le vieux problème du prisonnier mystérieux, avait admis la solution proposée dès 1890 par Jules Lair, l'historien de Foucquet : Eustache Dauger. Je crois aussi que c'est la plus probable. Cet Eustache Dauger fut arrêté dans la région de Dunkerque en juillet 1669. Pourquoi ? Nul n'en sait rien. Mes recherches ont été, sur ce point, infructueuses, comme celles de mes prédécesseurs.

M. Maurice Duvivier s'attacha à percer la véritable identité d'Eustache Dauger. Il entreprit des recherches sur toutes les familles de ce nom. Et il finit par découvrir un Eustache Dauger de Cavoye, frère du marquis de Cavoye, favori de Louis XIV. Sans doute Louvois avait-il écrit à M. de Saint-Mars : « Ce n'est qu'un valet» . M. Maurice Duvivier voyait là « un trait de cette astuce diabolique dont Louvois était seul capable ». Son candidat, Dauger de Cavoye, lieutenant aux Gardes, était un jeune fou, qui fut mêlé à plusieurs mauvaises affaires. Il fut, avec Bussy-Rabutin et l'abbé Le Camus, un des héros de la fameuse « débauche de Roissy »; il eut des duels imprudents, tua un page ; sa mère le déshérita au profit de son frère cadet, Louis. Puis, brusquement, en 1667, on perd sa trace et nul ne sait ce qu'il est devenu. De là à supposer qu'il avait mal tourné, fait de graves sottises et que c'est lui que Louvois fit arrêter en 1669 et mener à Pignerol, il n'y avait qu'un pas qui fut trop vite franchi par M. Duvivier.

Reprenant à mon tour l'examen du problème et des diverses solutions proposées, j'avais cru devoir écarter celle de M. Du-

(1) Maurice DUVIVIER. *Le Masque de Fer*. Paris, Colin, 1932.

vivier, séduisante pourtant, mais qui ne reposait que sur un fragile échafaudage d'hypothèses (1).

Je suis aujourd'hui en mesure d'apporter des nouvelles du chevalier de Cavoye. Je le dois à l'extrême bienveillance de Mme la Baronne de Sarret de Coussergues, et de ses deux filles, Mlle de Sarret et Mme la Comtesse Emmanuel de Bertier de Sauvigny, qui ont bien voulu extraire de leurs archives de famille deux documents inédits, dont elles m'ont adressé la photocopie et qu'elles m'ont autorisé à publier. Je tiens à leur en exprimer ici ma très vive gratitude.

En réalité, à la suite de ses folies, Eustache Dauger de Cavoye fut enfermé à la prison de Saint-Lazare à Paris en 1668. Il y était encore en 1678 comme en témoigne cette lettre adressée à sa sœur le 20 juin 1678 :

« Ma cher sœur (2),

« Si vous scaviez ce que ie souffre, ie ne doute nullement que vous ne fissiez vos derniés efforts pour me tirer de la cruelle persécution et captivittée où ie suis détenu depuis plus de dix ans par la tirannie de M. de Cavoy mon frère (3) sous de feaux prétextes a fin de me (faire) mourir, enrager et de jouir plus librement du bien qu'il a eu l'adresse de m'ôter (4) et me priver en suitte de la

---

(1) Georges Mongrédien. *Le Masque de Fer*. Paris, Hachette, 1951, pp. 211-219.

(2) Il s'agit de l'aînée des sœurs du marquis de Cavoye et d'Eustache, Louise-Henriette, qui épousa François-Antoine de Sarret, marquis de Fabrègues et de Coussergues, maréchal de camp. Veuve en décembre 1674, Mme de Fabrègues survécut jusqu'en 1696.

(3) Il s'agit de Louis, marquis de Cavoye, cf. Huguet. *Le marquis de Cavoye*, Paris, Champion, 1920, et M. Duvivier, *op. cit.*, qui a apporté de précieux renseignements inédits sur les Cavoye.

(4) A la suite du testament de Mme de Cavoye mère, du 6 mai 1664, instituant Louis de Cavoye son légataire universel, les deux frères, Louis et Eustache avaient signé un acte, le 15 août 1665, en vertu duquel Eustache cédait les deux fiefs de la famille à son frère Louis, moyennant une rente viagère de 1.400 livres. C'est à cet acte qu'il fait allusion. M. Maurice Duvivier a donné un historique très clair de ces tractations de famille (pp. 157-162) et publié l'acte du 15 août 1665 (pp. 327-330). Le 8 janvier 1668, les deux frères qui vivaient ensemble signaient encore un règlement de comptes. Louis fut arrêté et mis en prison le 5 juillet 1668 (cf. Huguet, *op. cit.*, pp. 224-225). Eustache dut être mis à Saint-Lazare peu de jours après.

liberté qui estoit le seul bien dont ie jouissois après la donation qu'il m'avoit fait faire par surprise. Ie vous conjure, ma cher seur, pour l'amour de Jesus Christ de ne me pas abondonner en l'estat où ie suis s'agissant principellement du salut de mon ame car ie ne me confesserez jamais tant que ie serez icy, ne pouvant oublier le cruel traittement que ie recois tous les jours du plus ingrat de tous les hommes qui necoute que le meschant conseil de Clérac qui est auteur de tous mes malheurs [1]. Laissez (vous) toucher, ma cher Seure, aux prières d'un pauvre malheureux qui trainne une vie languissante qui finira bientost si vous n'avez pitié de luy. si vous me refussez cette grace vous aurez à rendre compte devant Dieu du salut de mon ame et vous aurez un très sensible deplaisir de ne n'avoir pas (*sic*) secouru un frère qui ne peut avoir de secours dans le monde que de vous. si vous avez tant de bonté que de m'accorder vostre assistance ie vous prie de faire toutes les poursuittes en justice que vous jugerez nécessaires pour ma liberté et pour mes affaires mesmes au pres du roy. ie suis, en nentendant cette grace de tout mon cœur tout à vous.

d'Eustache de Cavoy

ce vingtieme ne juing mil six cens soissante et d (ix) huit ».
(au dos) A Madame
Madame la marquise
de Fabrègues à Paris

Je ne sais si la marquise de Fabrègues répondit à l'appel de son frère qui avait déjà payé de dix ans de détention ses fautes passées. Ce qui est certain, c'est que dix-huit mois plus tard, le malheureux Eustache était toujours à Saint-Lazare d'où il envoyait cette supplique au Roi :

« Au Roy
« Sire,

Cavoy qui est destenu dans les prisons de St Lazare par une lettre de cachet de Vostre Majesté depuis unze ans et demy la supplie très humblement de luy faire la grace d'escoutter ses justes plaintes contre le sieur de Cavoy, son frère, qui après s'estre faict faire une donnation de tous ses biens sous la réserve d'une très modique pension a faict entendre à Vostre Majesté que je menois une vie

---

(1) Raymond d'Alfonce, seigneur de Clérac, près Coussergues, grand prévôt de Guyenne, avait épousé Anne de Cavoye, sœur de Louis et d'Eustache. C'est lui qui gérait les affaires de son beau-frère Louis et qui, par prudence, sans doute, fit mettre son autre beau-frère Eustache à Saint-Lazare. Louis sortit de prison en 1672, mais il maintint son frère à Saint-Lazare.

desréglée dans Paris et que je lui faisois honte par mes desportemens ; se sont apparemment les faux prétextes soubs lesquels il surprit la religion de Vostre Majesté sy tant est qu'il ce soit addressé à Elle pour avoir cet ordre, ce que je ne puis croire par ce qu'il n'est pas possible qu'estant, Sire, sy juste que vous estes vous eussiez voulu, sans connoissance de cause, donner les mains à un cadet pour faire emprisonner son aisné qui venoit de luy donner tout son bien. Cette voye sy extraordinaire touchera asseurément de compassion Vostre Majesté qui a toujours esté l'azil de l'innocence oprimée ; je l'espère d'autant mieux qu'il ne me reste plus de protecteur que vostre seulle justice ; tant que mon frère qui fut tué au siège de Lisle at vescu, on n'a jamais ozé attenter à ma liberté ; sa mort a esté le commencement de mes misères et a donné lieu au sieur de Cavoy de vendre tous les fiefs et tous les biens qui m'estoient affectées pour l'asseurance de ma pension et qui m'appartenoient en qualité d'aisné de la maison. Faites moy la grâce, Sire, d'examiner les causes d'une sy longue et sy injuste destention ; que sy Elle ne veut pas se donner la peine d'en prendre connoissance je la supplie très humblement de me renvoyer à mes juges naturels ou à l'assemblée de mes parens qui jugeront sy je méritte un sy cruel traitement et ayez la bonté, Sire, de révocquer cependant cette lettre de cachet affin que je jouisse de la liberté qui est presque le seul bien qui me restera par ce que à peine me donne ton les choses nécessaires à la vie, me privant de touttes les douceurs qui pourroient diminuer les chagrins et les maux que je souffre depuis un sy longtemps qui ont altéré sy fort ma santé et espuisé mes forces qu'il ne m'en reste presque plus que pour conjurer au nom de Jésus Christ Vostre Majesté de les faire finir, ce que je me promets de la justice de ma cause et encore plus de la justice de Vostre Majesté et je continueray mes vœux et mes prières pour la prospérité de Ses armes et pour la conservation de Sa sacrée Personne et de toutte la Famille Royalle. »

« Cavoy ».

J'ignore si Eustache Dauger de Cavoye sortit de la prison de Saint-Lazare où, entré en 1668, il était encore en 1680. Ce qui est certain, c'est qu'il ne pouvait être en même temps à Pignerol où était incarcéré depuis 1669 le valet Eustache Dauger, qui a toutes les chances d'être le prisonnier masqué mort à la Bastille en 1703 et dont l'histoire, qui n'a donc rien à voir avec celle d'Eustache Dauger de Cavoye, restera sans doute toujours mystérieuse.

Georges Mongrédien.

ÉCHANGES DE VUES...

# Le sens de l'« Apologie » de Pascal

*A la suite de l'article de M. J. Dedieu sur* le sens de l' « Apologie » de Pascal (XVII^e siècle. N^os 9-10, 1951, II, pp. 35-49) *nous avons reçu nombre d'Echanges de Vues. Nous nous sommes efforcés ici d'exposer objectivement et d'analyser sans passion les lettres, les articles, les ouvrages touchant à la question. Nous n'avons pas la prétention de diminuer le débat, les problèmes soulevés étant multiples et profonds. Notre seul désir est d'orienter les recherches, de déblayer le terrain, de faire effort pour voir clair dans l'histoire de ce grand inconnu qu'est encore, malgré tant d'œuvres et de chefs-d'œuvre, notre* XVII^e *siècle français.*

En 1951, M. JOSEPH DEDIEU, Docteur ès-lettres, a publié dans ce bulletin, sous le titre : *Le sens de l'* « *Apologie* » *de Pascal*, une critique de l'ouvrage de Mademoiselle J. Russier : *La foi selon Pascal*, paru en 1949 aux « Presses Universitaires ». A la fin de cet article, la Direction prit soin de publier la note suivante : « Le *Bulletin* accueillera tous échanges de vues susceptibles de susciter de fécondes et vivantes discussions ». En réponse à cette invitation, nous avons reçu un certain nombre de lettres, dont nous donnons maintenant la teneur.

***

Nous citons, d'abord et à part, M. L. LAFUMA parce que ses très intéressantes remarques portent sur un point de détail et non sur l'ensemble du problème soulevé. « Au cours de son très vivant exposé, écrit-il, M. J. Dedieu met en note, à propos des fragments Br. 513 et Br. 514 (1) :

(1) *Art. cit.*, p. 46 ; B. Pascal, *Pensées*, fr. 513 : « Pourquoi Dieu a établi la prière : 1° Pour communiquer à ses créatures la dignité de la causalité. 2° Pour nous apprendre de qui nous tenons la vertu. 3° Pour nous faire mériter les autres vertus par le travail. Mais, pour se conserver la prééminence, il donne la prière à qui il lui plaît... » ; fr. 514 : « Opérez votre salut avec crainte ». Preuves de la prière : *Petenti dabitur*. Donc il est en notre pouvoir de demander ».

« Cependant, les premiers éditeurs des *Pensées* se gardèrent « de publier ces fragments, pour des motifs qui sautent aux « yeux ». Qu'il me permette de lui signaler que les motifs qu'il attribue aux éditeurs (1) sont imaginaires. Les premiers éditeurs (ceux de l'édition de 1670) n'avaient à leur disposition que *la Copie* 9203 et cette copie n'a pas enregistré les fragments Br. 513 et Br. 514. Ils en ignoraient donc absolument l'existence et, dans ce cas particulier, la censure port-royaliste n'est certainement intervenue ni pour, ni contre ».

La première à répondre fut naturellement l'auteur, Mlle JEANNE RUSSIER. Elle le fit en des termes très dignes et très simples qui ont surtout cet avantage de poser très nettement la question. Déjà M. Joseph Dedieu n'avait nullement cherché à dissimuler sa pensée : il distinguait très clairement « la traditionnelle apologétique orthodoxe » et « l'augustinisme particulier aux théologiens de Port-Royal » (2) ; c'est cette distinction que Mlle J. Russier n'admet pas : « Ce que j'ai voulu montrer, écrit-elle... ce n'est pas le plus ou moins de parenté entre Pascal et Port-Royal — (petite question de chapelle après tout) — c'est la filiation entre Pascal et la tradition chrétienne qu'historiquement Pascal a connue à Port-Royal et qui s'incarne en Port-Royal ». Ainsi tandis que pour l'un tradition orthodoxe et Port-Royal sont distincts en sorte que Pascal se rattache non à celui-ci mais à celle-là, pour l'autre, au contraire, tradition chrétienne et Port-Royal se confondent, en sorte que Pascal n'eut pas de choix à faire et que les *Pensées* ont leur source authentique dans l'enseignement reçu auprès des successeurs de Saint-Cyran.

Dans sa réponse, M. JEAN ORCIBAL déclare qu'il ne veut point se prononcer sur le fond même du débat ; d'autres, ajoute-t-il modestement, sont beaucoup plus compétents, beaucoup plus qualifiés que lui. Il se borne à faire les remarques suivantes. « M. J. Dedieu, dit-il : « voit dans son exposé une occasion décisive de terminer le conflit », cette « ultime tentative ne provoquera-t-elle pas le scepticisme des historiens qui savent qu'il n'est rien de définitif en ce monde ?... Il est vrai que Mlle Jeanne Russier a trop négligé

---

(1) Pour M. J. Dedieu, Port-Royal omit ces fragments dans son édition des *Pensées* parce que, prônant la causalité et l'action humaine, ils n'avaient pas une saveur assez janséniste ; pour M. L. Lafuma cette raison est nulle et non avenue.

(2) *Art. cit.*, p. 35.

la chronologie... Elle n'avait pas à traiter ex professo des questions de la Grâce ; si on le fait, il faudrait tenir compte des textes systématisés par J. Laporte dans la *Revue Philosophique* et la *Revue de Métaphysique et de Morale*, ensuite soumettre à une exégèse précise le petit nombre de textes allégués par M. J. Dedieu. La plupart donnent l'impression, ou d'être obscurs, ou d'avoir un sens contraire (1) à celui que M. J. Dedieu leur donne ». Ce ne sont là que des indications, mais qui montrent nettement le sens que M. Jean Orcibal entend donner à sa réponse : le problème soulevé ici existe ; ce n'est pas du tout un faux problème ; mais les réponses apportées n'ont pas avancé beaucoup la question ; il faudrait tout particulièrement étudier les *Ecrits sur la Grâce* qui, malheureusement, jusqu'ici n'ont pas été l'objet d'un travail approfondi.

M. J.-F. THOMAS prend soin de préciser sa pensée sur l'ensemble de la question janséniste. Pour lui, la doctrine de l'*Augustinus* n'est pas hérétique, mais « la façon dont elle fut présentée par Jansen offre des équivoques, à base psychologique, qui pourraient le faire croire hérétique, surtout après un examen trop rapide et averti contre ». La doctrine de Port-Royal fut encore moins dure ; cependant ceux que parmi ces Messieurs on peut appeler « les doctrinaires » furent poussés par leur goût personnel et par un certain cartésianisme, à clarifier, autant que faire se peut, un mystère. « Or comme le mystère en question, celui de la Grâce et de la Prédestination, est peut-être celui qui nous concerne le plus, on ne le clarifie pas sans le durcir, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas ». Arnauld et ses disciples ont oublié qu'ils durcissaient les questions pour leurs lecteurs ; leur faute ne fut pas d'ordre doctrinal mais psychologique ; en tout cas, ils se sont toujours crus catholiques et, quelle que fut leur systématisation doctrinale et les dangers qu'elle pouvait faire courir, s'ils ont fait preuve d'une certaine insubordination, ils n'ont jamais donné dans l'hérésie et ils se sont gardés du schisme comme du plus grave entre tous les péchés. Pascal, sur le fond même de la doctrine, ne diffère nullement de ses confrères de Port-Royal ; mais il a mieux vu que les autres les dangers psychologiques qui découlaient d'un exposé trop synthétique et exclusivement dogmatique ; comme Nicole, il veut une

(1) Ainsi les passages cités plus haut sur la prière, pour prouver que Pascal est indépendant de Port-Royal, sont employés par l'Abbé H. Bremond pour démontrer le contraire (cf. *Histoire littéraire du sentiment religieux*, t. IV, *L'école de Port-Royal*, p. 393).

présentation aimable du mystère, une présentation dépouillée « d'un certain air farouche qu'on lui donne et proportionnée au goût de toutes sortes d'esprits ». Il est aisé de voir que M. J.-B. Thomas prend la même position que M[lle] J. Russier, mais avec plus de nuance ; il souscrirait volontiers à ce jugement de J. Laporte « qu'il n'y a plus de jansénisme, parce qu'il n'y en a jamais eu » (1), si la seule question doctrinale était en jeu et s'il ne fallait tenir compte de données psychologiques importantes.

A la lumière de cet exposé, M. J.-B. Thomas multiplie ses attaques contre M. J. Dedieu. La principale est que celui-ci a posé un faux problème, celui qui consiste à chercher « si l'*Apologie* a un sens catholique ou port-royaliste, la doctrine port-royaliste n'étant pas, quoi qu'on veuille, une hérésie assez définie et absolue pour permettre cette distinction ». De cette erreur première, tout découle.

M. J. Dedieu tire argument de ce travail d'épuration auquel durent se livrer les premiers éditeurs des *Pensées* pour donner à ces vestiges pascaliens un sens indiscutablement catholique ; les changements apportés au texte original sont d'ordre philosophique et social, nullement d'ordre théologique, preuve qu'il n'y avait aucune trace de jansénisme dans les précieux fragments (2) ; M. J.-F. Thomas répond que pour les éditeurs ce travail d'épuration dogmatique ne se posait pas, puisque, pour eux, il n'y avait pas de différence entre la doctrine réelle de Jansénius et le catholicisme. M. J. Dedieu écrit que Pascal « rompt avec la secte et rentre dans la communauté catholique » (3) ; M. J.-F. Thomas répond que Pascal n'avait pas à rentrer dans une communauté qu'il n'avait jamais quittée, pas plus d'ailleurs que les théologiens de Port-Royal qui n'ont jamais rompu avec l'Eglise, s'ils lui ont été insubordonnés. M. J. Dedieu, après avoir détaillé « les assises de l'apologétique pascalienne », écrit : « Sur chacun de ces matériaux de l'*Apologie*, après un examen attentif des textes invoqués pour en établir l'origine « port-royaliste » et démontrer qu'ils sont tous « l'aboutissement des notions que Port-Royal avait inculquées à Pascal », « force nous est de reconnaître l'absence d'un texte décisif » (4) ; « malgré

(1) J. LAPORTE, *Jansénisme*, dans *Histoire générale des religions*, p. 218, Ed. Quillet.

(2) *Art. cit.*, p. 35.

(3) *Art. cit.*, p. 39.

(4) *Art. cit.*, p. 44-45.

l'absence d'un texte décisif (1), répond M. J.-F. Thomas, il est difficile de ne pas voir ici l'influence de Port-Royal sur Pascal, car, toutes ces doctrines catholiques, Port-Royal les a vécues et c'est à Port-Royal que Pascal a fait ses classes d'apologétique. Pour M. J. Dedieu, Port-Royal enseignait que l'homme est totalement corrompu par la faute originelle ; M. J.-F. Thomas trouve que c'est trop prendre à la lettre la doctrine port-royaliste. M. J. Dedieu oppose à la doctrine de Jansenius sur le salut des hommes œuvre gratuite de Dieu, celle de Pascal sur l'universalité de la Rédemption et M. J.-F. Thomas ne voit en cela aucune contradiction. Pour M. J. Dedieu, la théologie janséniste se fonde surtout sur la crainte tandis que Pascal s'ouvre surtout à la miséricorde ; pour M. J.-F. Thomas, la crainte janséniste n'est pas tant celle des jugements divins que celle de perdre la Grâce et cette crainte salutaire se trouve dans les *Pensées*. Enfin pour M. J. Dedieu, Port-Royal attribue à Dieu seul le mérite de la prière tandis que Pascal admet la compénétration des activités divines et humaines (2) ; M. J.-F. Thomas répond qu'en attribuant à Dieu seul tout le mérite absolu de la prière, Port-Royal n'a pas pour autant nié le mérite humain en son ordre et en son rang, les textes peuvent le faire croire, mais il faut savoir les interpréter, psychologiquement parlant.

Ainsi nous nous trouvons en face de deux séries d'affirmation qui systématiquement s'opposent, sans que de part et d'autre soient apportés des textes probants ; il y aurait fallu autre chose qu'un simple article ou une courte réponse ; mais cela nous indique déjà dans quel sens devront être poursuivis à l'avenir les recherches et les travaux.

C'est bien l'impression que nous donne aussi l'excellente lettre que nous avons reçue de M. Louis COGNET : « L'ensemble de cette question, dit-il, a été traitée superficiellement par M. J. Dedieu ; il y faudrait des études plus approfondies ». D'autres griefs de détail sont relevés qui ont aussi leur importance : « A la page 40, un ensemble de phrases peu claires semble dire que la *Logique de Port-Royal* dépend de l'*Art de persuader* de Pascal et même que Pascal n'a pu connaître cette *Logique*. Elle n'a été publiée en effet qu'un mois avant la mort de Pascal, mais les deux

(1) Dans la note (1) de la p. 45, M. J. Dedieu fait allusion à un texte de Saint-Cyran qui oppose Charron à Garasse et que M^lle^ J. Russier cite à l'appui de sa thèse (*op. cit.*, p. 313) ; il ajoute que c'est « se contenter de peu, alors que nous connaissons les tentatives dont Pascal fut le témoin ». M. J.-F. Thomas dit que nous avons plus que ce simple texte : la vie même de Port-Royal.

(2) *Art. cit.*, p. 46.

écrits semblent avoir été rédigés tous deux en 1659-1660 et sont à peu près contemporains. Quant aux relations entre Pascal et Nicole, elles ont fait l'objet de travaux récents et sont beaucoup plus complexes que ne l'imagine M. J. Dedieu ». Celui-ci avait écrit dans sa note de la p. 43 : « Quant au procédé apologétique qui consiste à reconnaître à la raison un rôle éminent dans l'établissement d'une certitude — qui sera achevée par la grâce — le « même volume d'Arnauld » (1) montrera avec quelle fureur Arnauld y était opposé. C'est un véritable déchaînement contre l'ouvrage de Huet, *De l'accord de la foi avec la raison*, 1690, qu'il traite « d'abominable », « digne de La Mothe Le Vayer » (2), mais à l'inverse il considère « comme très important de pouvoir prouver par des raisons naturelles l'immortalité de l'âme ». Cette note, réplique le contradicteur, contient de multiples erreurs (3) et montre que

---

(1) Il s'agit du vol. III des *Œuvres complètes* d'Arnauld, Paris-Lausanne, 1775, qui contient une partie de la correspondance. La critique contre les *Quaestiones Alnetanae* de Huet se trouve dans la lettre 833 (*op. cit.*, t. III, p. 400) à M. Dodart. M. J. Dedieu renvoie également à la p. 425 du même tome III ; mais là, il ne s'agit pas des *Quaestiones* ; dans la lettre 847, qui se trouve à cette page et qui est adressée à M. Du Vaucel, Antoine Arnauld s'en prend au « livre de M. Huet contre Descartes », c'est-à-dire selon toute vraisemblance la *Censura philosophiae cartesianae*, in-12, Paris, 1689.

(2) La Mothe Le Vayer écrivit en 1642 un traité *De la vertu des païens* qu'Ant. Arnauld, dès 1641, réfuta dans le traité *De la nécessité de la Foi en Jésus-Christ pour être sauvé* (*Œuvres complètes*, éd. cit., t. X ; *Démonstrations évangéliques*, éd. Migne, t. III, col. 178-606, Paris, 1843). Ce traité ne fut publié qu'en 1700.

(3) Nous pensons que le mieux, pour dirimer cette question, est de publier les textes ; devant un texte, comme devant un fait, il n'y a qu'à s'incliner :

1° *Lettre* 833 (*Œuvres complètes*, t. III, p. 400). Antoine Arnauld ne connaît les *Quaestiones* de Huet que par un article tiré de *l'Histoire des ouvrages des savants*, du mois de juin, art. 2, p. 446, et ce sont les critiques de ce journal qu'il donne en les faisant siennes ; les pages renvoient à l'article cité : « P. 451, Il (Huet) met la religion chrétienne en comparaison avec le paganisme... P. 452, La difficulté roule sur les prodiges et les miracles du Vieux et du Nouveau Testament. Il semble qu'il suffit qu'ils soient dans l'Ecriture, pour ne pas les contester... P. 453. Pour les miracles, M. Huet se contente de les mettre en parallèle avec ceux du paganisme... P. 454, Monsieur l'Evêque d'Avranches parcourt les miracles de Jésus-Christ sur ce pied là. Si le Ciel allume un nouvel astre pour éclairer la naissance, s'il guérit les malades... les livres des païens en fournissent autant. P. 455, Le troisième livre regarde les préceptes et les règles. On ne saurait disconvenir que la morale des sages du paganisme n'ait pas beaucoup de rapport à celle de l'Evangile. Peut-être que l'humilité, qui est le caractère spécifique du chrétien, était la vertu qu'ils cultivaient le moins ». Après cette analyse de l'article qu'il cite, Ant. Arnauld continue en son nom personnel : « Je ne m'étonnerais pas de trouver ces choses dans quelqu'ouvrage de La Mothe-Le-Vayer. Ses discours sceptiques, sous le nom d'Horatius Tubero ainsi que son livre de la vertu des païens, font assez voir qu'il n'était pas chrétien... Est-ce qu'un sous-précepteur de Monseigneur le Dauphin ne vaudrait pas mieux, et qu'il aurait si peu de jugement, que sans y penser, il détruirait sa propre religion, en employant tout ce qu'il aurait d'érudition à faire voir

l'auteur semble n'avoir pu approfondir le problème foi et raison au XVII^e siècle. Il serait bon de relire l'ouvrage de Huet, dont le titre exact est : *Quaestiones Alnetanae de concordia Rationis et Fidei*, Caen, 1690 ? (1) Tout le rationalisme pseudo-chrétien du XVIII^e siècle est en germe dans la première partie et tout le traditionalisme du XIX^e dans la seconde — personnellement, je comprends très bien l'irritation d'Arnauld » (2). Enfin, M. Louis Cognet s'en prend

---

que la raison ne s'accommodait pas moins bien du paganisme que du christianisme, et que c'est pour cette raison qu'il recommande la philosophie des sceptiques, qui lui est d'un plus grand secours pour avancer les paradoxes les plus ridicules, jusqu'à dire que cette proposition : *Je pense, donc je suis*, n'est pas évidemment vraie. Je m'imagine que si on avait lu avec soin les autres ouvrages de cet auteur, on y trouverait bien des folies et des méchantes choses ».

2° Lettre 847 (*Œuvres complètes*, t. III, p. 425) : « Je ne sais pas ce que l'on peut penser de bon dans le livre de M. Huet contre M. Descartes, si ce n'est le latin car je n'ai jamais vu de si chétif livre pour ce qui est de la justesse d'esprit et de la solidité du raisonnement. C'est renverser la Religion que d'outrer le Pyrrhonisme autant qu'il fait : car la Foi est fondée sur la Révélation dont nous devons être assurés par la connaissance de certains faits. S'il n'y a donc point de faits humains qui ne soient incertains, il n'y a rien sur qui la Foi ne puisse être appuyée. Or, que peut tenir pour certain et pour évident, celui qui soutient que cette proposition : *Je pense, donc je suis*, n'est pas évidente, et qui préfère les sceptiques à Monsieur Descartes, en ce que ce dernier ayant commencé à douter de tout ce qui pouvait n'être pas tout à fait clair, a cessé de douter quand il en est venu à cette réflexion sur lui-même : *Cogito, ergo sum*. Au lieu, dit Monsieur Huet, que les sceptiques ne se sont point arrêtés là et qu'ils ont prétendu que cela même était incertain et pouvait être faux ; ce qui a été regardé par Saint Augustin aussi bien que par M. Descartes comme la plus grande de toutes les absurdités ».

De ces deux textes, il résulte qu'Antoine Arnauld reproche exactement à Huet : 1° de mettre sur le même pied miracles chrétiens et miracles païens ; 2° de mettre sur le même pied morale chrétienne et morale païenne ; 3° de donner trop dans le scepticisme. Il est aisé de voir après cela que M. J. Dedieu a tort d'écrire qu'Ant. Arnauld, dans cette polémique, se montre furieusement opposé au procédé apologétique qui consiste à reconnaître à la raison un rôle éminent dans l'établissement d'une certitude, puisque les reproches qui sont faits sont exactement le contraire.

(1) Nous n'avons eu entre les mains que l'édition de Leipzig, 1719, dont voici le titre : *Alnetanàe quaestiones de concordia Rationis et Fidei, quarum libro I. Lex concordantiae Rationis et Fidei, II Dogmatum christianorum et etnicorum comparatio, III Praeceptorum christianorum et etchnicorum ad vitam pie recteque instituendam pertinentium comparatio, continetur.*

(2) Nous ne pouvons confirmer ou infirmer l'opinion d'Antoine Arnauld, qui est celle de M. L. Cognet, n'ayant eu entre les mains que l'édition de 1719, qui, certes leur donne tort, mais qui peut très bien être amendée. Nous préférons citer : B. HEURTEBIZE, *Huet Pierre-Daniel*, dans *Dict. Théol. Cath.*, t. VII, col. 201 : « En cet ouvrage qui fut vivement et justement critiqué (le *Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, 1722), se révèlent toutes les tendances de l'auteur au scepticisme philosophique. D'après Huet, savoir douter serait la vraie science, et il faut se contenter de probabilités jusqu'à ce que la Foi nous donne la pleine certitude qui nous manque. Il reproche justement à Descartes son doute méthodique, mais lui-même, par une autre voie, réduit la raison à une complète impuissance ».

aux conceptions théologiques exposées à la p. 45 de l'article incriminé : « M. Dedieu, écrit-il, y trouve comme spécifique de l'hérésie janséniste des propositions qui sont soutenues par tous les Augustiniens et tous les Thomistes, — par exemple sur la grâce efficace ; l'une même, sur la justice de Dieu déterminant élus et réprouvés, est admise par tous les théologiens, même Molinistes. En particulier, ajoute-t-il, je signale que la proposition sur la prière, reprochée à Arnauld, repose directement sur le canon 3 (1) du Concile d'Orange et représente l'enseignement commun de l'Eglise » (2).

***

Telle est la correspondance que nous avons reçue. Elle est toute défavorable à l'article qui l'a suscitée. Elle est aussi toute centrée sur les rapports de Pascal et de Port-Royal. Il nous a semblé bon d'élargir notre horizon et de jeter un coup d'œil sur les comptes rendus publiés sur l'ouvrage de Mlle J. Russier. Nous ne les analyserons pas tous, mais ceux qui nous ont paru importants.

M. L. AUBERT ne traite nullement de la question qui tourmenta M. J. Dedieu (3). Il laisse de côté ce qui, chez Mlle J. Russier, touche la tradition port-royaliste et les *Pensées*, pour ne s'occuper que de la notion de foi dans la doctrine pascalienne. Pour lui, Pascal est un bon janséniste ; sa doctrine se confond avec celle de Port-Royal et peut se résumer dans cette phrase empruntée à l'ouvrage analysé (4) : « une philosophie de la foi, autrement dit une vraie philosophie, mais entièrement construite pour montrer l'impossibilité de la philosophie, si l'on entend par là un

---

(1) Can. 3 : « Quiconque dit que la grâce peut être conférée à la suite de la prière de l'homme, mais que ce n'est pas la grâce qui fait qu'elle soit demandée par nous, contredit le prophète Isaïe ainsi que l'Apôtre qui le cite : « J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas et je me suis manifesté à ceux qui ne me demandaient pas ».

(2) Nous ne pensons pas que M. L. Cognet ait bien interprété la pensée de M. J. Dedieu ; celui-ci ne prête pas à Port-Royal le canon 3 du Concile d'Orange, mais la seconde des cinq propositions, celle qui supprime la causalité humaine : « Dans l'état de nature déchue, on ne résiste pas à la grâce intérieure ».

(3) L. AUBERT, *Pascal, la Raison et la Foi,* dans *Témoignage,* 1951, t. XXVIII, p. 88-92.

(4) Jeanne RUSSIER, *op. cit.*, p. 430.

système qui se suffise à lui-même » (1). Mais, justement, il s'agit de savoir si cette doctrine est orthodoxe, si elle ne cache pas un fidéisme, « qui n'est pas un scepticisme », qui « exclut le doute » et qui « fonde même toute une théorie de la certitude, la foi étant le fondement ultime de celle-ci, même au plan des sciences auxquelles elle fournit la base solide de ses principes ». La raison, qui s'oppose à la connaissance par le cœur, est « inapte à la certitude du connaître » ; c'est donc le rejet pur et simple des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu. « Manière d'agnosticisme », écrit l'auteur de cette critique, « agnosticisme, ajoute-t-il, que nous ne pouvons entériner ». Il est vrai que la raison « démontre la nécessité d'admettre ce qui la dépasse » et « qu'en outre elle argumente inlassablement sur les preuves historiques de la Révélation ». Devant ces données contradictoires, M. L. Aubert ne conclut pas : il se demande seulement s'il ne faut pas voir dans ce « fidéisme » pascalien quelque chose d'un argument *ad hominem* (2).

Moins général dans ses observations, M. J. ORCIBAL est plus particulier, plus précis. Dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France* (3), après avoir félicité M[lle] J. Russier d'avoir montré clairement les rapports de Pascal et de Port-Royal et d'avoir attribué « à juste titre, une place essentielle au cœur », détruisant « l'interprétation subjective et sentimentale qu'on a trop souvent donnée », il déclare

---

(1) Cette définition fait songer à celles que donne M. E. Gilson dans ses études sur Saint Augustin et sur Saint Bonaventure : *Introduction à l'étude de Saint Augustin*, p. 42. Paris, 1929 ; *La philosophie de Saint Bonaventure*, p. 81. Paris, 1943. De toute évidence, c'est à cette école augustinienne que se rattache Pascal. N'est-ce pas là ce que l'on oublie trop dans la présente discussion ?

(2) Ce problème du « fidéisme » pascalien peut se résumer dans cette simple question : Que valent pour Pascal les preuves de l'existence de Dieu ?

Tout se ramène à l'interprétation des fragments suivants : fr. 233 : « ... Mais nous ne connaissons ni l'existence, ni la nature de Dieu, parce qu'il n'a ni commencement, ni bornes. Mais par la foi, nous connaissons son existence » ; fr. 548 : « ... Nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ. ... Sans l'Ecriture qui n'a que Jésus-Christ pour objet, nous ne connaissons rien, et ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans sa propre nature » ; fr. 543 : « Les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu sont si éloignées du raisonnement des hommes qu'elles frappent peu : et quand cela servirait à quelques uns, cela ne servirait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration, mais une heure après, ils craignent de s'être trompés » ; fr. 556 : « Ils (les libertins) s'imaginent qu'elle (la religion chrétienne) consiste simplement dans l'adoration d'un Dieu considéré comme grand et puissant et éternel, ce qui est proprement le déisme... On peut donc bien connaître Dieu sans sa misère... ». Les deux premiers fragments prouveraient le fidéisme, les deux derniers l'augustinisme pascalien.

(3) 1950, t. XXXVI, p. 206-209.

ne pouvoir admettre avec elle la distinction qu'elle fait de l'ordre du cœur et de l'ordre de la charité. Dans la *Revue d'histoire des Religions* (1), il lui reproche en outre d'avoir défini le cœur d'une façon trop étroite en l'identifiant avec la seule volonté ; elle aurait dû comparer Pascal avec ses contemporains (2) et avec le Nouveau Testament (3) ; elle aurait eu intérêt également à étudier profondément les rapports de foi et de la charité : savoir cé que devient la foi quand le croyant est tombé dans le péché mortel. Dans l'un et l'autre de ses comptes-rendus, M. J. Orcibal souligne surtout ce fait que Mlle J. Russier a trop séparé la personnalité de Pascal d'avec sa pensée, la doctrine et l'expérience religieuse pascaliennes, d'avoir presque complètement négligé le *Mémorial* et le *Mystère de Jésus*. Nous n'avons sans doute dans ces deux fragments qu'un programme de vie, mais ce programme de vie est liée nécessairement à une philosophie religieuse, entendue dans le sens large de ce mot.

Sur cette remarque très judicieuse, le R. P. CHESNEAU bâtit presque toute sa critique (4). Il remarque d'abord que, d'après Mlle J. Russier, les *Pensées* ne sont pas une dissertation, mais un ensemble de manœuvres pour remuer les âmes, essentiellement une tactique, un jeu de bascule. Malheureusement, cette position fondamentale, trop souvent est perdue de vue. Pascal n'entend pas démontrer ; il nous demande, non pas d'assister à la lutte en spectateur amusé, mais d'y prendre part ; il veut, non seulement prouver certaines choses, mais provoquer certains sentiments. Mlle J. Russier s'excuse de « laisser de côté » « cette seconde intention indissolublement unie à la première », sans remarquer que cette impossible dissociation entraîne d'inévitables contradictions. C'est ainsi que dans le tome premier, elle entend établir que, pour Pascal, la raison est incapable de démontrer l'existence de Dieu (5) ; au tome second, au contraire, elle affirme que Pascal n'emploie pas les preuves

(1) 1951, t. CXXXIX, p. 113-116.

(2) Cf. H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux*, t. III, p. 648-652 ; C. CHESNEAU, *Le P. Yves de Paris et son temps*, t. II, *L'apologétique*, p. 176-204.

(3) H. FLASCHER, *El concepto de « cor » en la Vulgata*, dans *Estudios Biblicos*, 1951, p. 5-49.

(4) *La doctrine des rapports de la raison et de la Foi dans l'œuvre de Pascal et la tradition de Port-Royal à la lumière d'un livre récent*, dans *Euntes et docete* 1951, t. IV, p. 378-397.

(5) J. RUSSIER, *op. cit.*, p. 75-76.

classiques de l'existence divine, parce qu'elles risquent de conduire le libertin jusqu'au déisme et de l'y installer (1). Elle reconnaît que les fragments sur les miracles sont « informes et d'une interprétation difficile », qu'ils renferment « des obscurités et d'énormes lacunes », mais elle ne donne la raison ni des unes, ni des autres (2). Elle n'a pas vu surtout que Pascal est un augustinien, qu'il s'oppose sur ce point à Descartes (3), et qu'il doit commencer, comme tel, à demander au libertin, avant toute considération des preuves, l'assentiment qui le sauvera. Ajoutez à cette critique essentielle celle-ci qui n'est pas moins importante : M<sup>lle</sup> J. Russier n'a pas tenu assez compte de la chronologie (4) dans son étude des rapports de Pascal et de Port-Royal ; elle a aussi trop négligé l'apologétique et les apologistes français du XVII[e] siècle qui ont écrit avant 1660 (5). En résumé, bien qu'écrivant une thèse historique, elle préfère la théologie à l'histoire, ce qui donne l'impression que Pascal écrivait après le Concile du Vatican et trouvait dans le Cardinal Deschamps une partie de ses inspirations.

* * *

Si des comptes-rendus, nous passons aux ouvrages récemment parus sur Pascal, la question posée par M[lle] J. Russier et par M. J. Dedieu s'élargira encore ; il ne s'agit plus seulement des rapports de la raison et de la Foi, mais les relations de Pascal et de Port-Royal sont considérées dans l'ensemble même des doctrines pascaliennes et port-royalistes.

Nous avons dit : Les ouvrages récents consacrés à Pascal, ce qui dessine parfaitement les limites que nous nous imposons. Qu'il nous soit permis cependant de rappeler celui de M. JACQUES CHEVALIER, réédité il y a peu de temps (6) et qui est loin d'avoir perdu de son actualité ;

---

(1) *Ibid.*, p. 416.

(2) *Ibid.*, p. 106, 108.

(3) Sur la position de Descartes, cf. H. GOUHIER, *La pensée religieuse de Descartes*, p. 270, 276-278.

(4) Sur ce point le R. P. C. Chesneau reprend l'un des arguments employés par M. J. Dedieu dans son article, p. 32-39.

(5) J. RUSSIER, *op. cit.*, p. 380-383.

(6) J. CHEVALIER, *Les maîtres de la pensée française. Pascal.* Paris, Plon, 1949 ; *Les Pensées de Pascal.* Paris, Boivin, 1949.

signalons également les articles de M. H. FLASCHE (1), ceux aussi de M. A. BEGUIN (2) et du R. P. CHESNEAU (3), qui, tous deux, mettent en doute l'intégrité augustinienne des *Pensées*, l'un sur le plan de l'histoire, l'autre sur celui de l'apologétique et de la psychologie. Tout le monde connaît les travaux de M. J. ORCIBAL (4) dont le tome IV, consacré à Jansenius, est impatiemment attendu ; ceux de M. L. COGNET sur les débuts de Port-Royal (5) et sur Lancelot (6) ; ceux du R. P. WILLAERT sur les origines du jansénisme en Belgique (7) ainsi que son immense répertoire bibliographique (8) ; enfin les nombreux documents publiés par le R. P. L. CEYSSENS (9). Nous remonterons plus loin, car il s'agit de travaux d'une

---

(1) H. FLASCHE, *Die Erfahrung des Herzen bei Le Maître de Sacy, zur Einordnung der Erkenntnislehre Pascals*, dans *Sacris Erudiri*, 1949, t. II, p. 307-380. — *Pascals Aesthetik und ihre Vorgeschichte*, dans *Philosophisches Jahrbuch*, 1949, t. XXI, p. 322-335. — *Die Erfahrung des Herzens bei Cornelius Jansenius und ihre Bedeutung fur das Denken Pascals*, dans *Zeitschrift fur Religions - und Geistesgeschichte*, 1949-1950, t. II, p. 33-48. — *Der Begriff « cœur » bei Guez de Balzac. Eine Untersuchung zur Vorgeschichte des Pascalschen Denkens*, dans *Romanitisches Jahrbuch*, 1949, t. II, p. 224-254. — *Die Erfahrung des Herzens bei Calvin und Pascal*, dans *Orbis Litterarum*, 1948, t. VI, p. 273-296.

(2) A. BEGUIN, *Pascal sans histoire*, dans *Esprit*, 1951, t. XIX, p. 600-628.

(3) C. CHESNEAU, *Essai sur l'augustinisme des « Pensées »*, dans *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, 1951, t. LII (LXXI), p. 147-151. — *Le problème de la « situation » dans les « Pensées » de Pascal*, dans *Archivio di filosofia*, fascicolo *Fenomenologia e sociologia*, 1951, p. 125-140.

(4) J. ORCIBAL, *Les origines du jansénisme*. T. I, *Correspondance de Jansenius*. T. II, III, *Jean Duvergier de Hauranne, Abbé de Saint-Cyran et son temps* (1581-1638). Paris, J. Vrin, 1947-1948.

(5) L. COGNET, *La réforme de Port-Royal*, 1591-1618. Paris, Editions Sulliver, 1950. — *La Mère Angélique et saint François de Sales*, 1618-1626, Edit. Sulliver. — *Relation écrite par la Mère Angélique Arnauld sur Port-Royal* (Les cahiers verts, II). Paris, Grasset, 1949.

(6) *Idem*, L. COGNET, *Claude Lancelot solitaire de Port-Royal*. Paris, Sulliver, 1950.

(7) L. WILLAERT, *Les origines du jansénisme dans les Pays-Bas catholiques*. Bruxelles, Palais des Académies, 1948.

(8) L. WILLAERT, *Bibliotheca Janseniana Belgica. Répertoire des imprimés concernant les controverses théologiques dans les Pays-Bas catholiques et le pays de Liège aux XVII$^{e}$ et au XVIII$^{e}$ siècle*. Paris, J. Vrin, 1949-1950.

(9) L. CEYSSENS, *L'enquête officielle faite en 1644 dans les diocèses des Pays-Bas sur le scandale causé par l' « Augustinus » de Corneille Jansenius. La part qu'y prirent les franciscains*, dans *Archivum Franciscanum Historicum*, 1950, t. XLIII, p. 68-160. — *Les capucins belges et l'enquête de 1644 sur le scandale causé par l' « Augustinus » de Corneille Jansenius*, dans *Collectanea Franciscana*, 1951, t. XXI, p. 186-210.

grande importance et qui n'ont pas encore été dépassés (1), nous voulons dire l'article de M. J. CARREYRE (2) et celui du R. P. YVES DE LA BRIERE (3), qui établissent nettement que les cinq propositions sont, suivant l'expression de Bossuet, l'âme même de l'*Augustinus*. Cette parenthèse fermée, abordons les ouvrages qui nous intéressent plus particulièrement ; nous ne les étudions pas selon leur date de parution, mais selon les tendances qui permettent de les rapprocher.

La thèse de E. BAUDIN (4) peut s'intituler : Pascal est de Port-Royal, c'est-à-dire janséniste, dans le sens hérétique du terme ; il a de plus subi l'influence des libertins, en l'occurrence le scepticisme de Montaigne ; et cette double influence a étouffé le philosophe rationnel qui jusqu'à un certain point vivait en lui et qui aurait pu nous donner des solutions originales et puissantes aux problèmes qui nous agitent de nos jours ; la science pascalienne de l'homme peut se résumer en ces quatre mots : pragmatisme, pyrrhonisme moral, panhédonisme et pessimisme ; pragmatisme car le premier point de vue envisagé par Pascal, n'est pas celui du vrai, mais celui de l'utile (5), pyrrhonisme moral, car les *Pensées* nient ouvertement l'existence des lois naturelles universelles pour leur substituer la coutume et la force (6), panhédonisme, car nous vivons sous le signe du bonheur et du plaisir : *trahit sua quemque voluptas* (7), pessimisme enfin, car l'homme est infiniment digne de pitié, étant incapable d'être heureux,

---

(1) Nous nous étonnons qu'ils ne soient pas cités dans l'excellent ouvrage de M. J. Mesnard : *Pascal, l'homme et l'œuvre*. Paris, Boivin, 1950 ; ils ne sont pas cités davantage dans le *Lancelot* de M. L. Cognet ; ce sont là, pensons-nous, de regrettables oublis.

(2) J. CARREYRE, *Jansénisme*, dans *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. VIII, col. 318-529.

(3) YVES DE LA BRIÈRE, *Le jansénisme de Jansenius. Etude critique sur les « cinq propositions »*, dans *Recherches de sciences religieuses*, 1916, t. VI, p. 270-299. Nous devons signaler également, bien qu'elle soit plus spéciale, l'étude suivante du P. H. de Lubac : *Deux augustiniens fourvoyés : Baius et Jansenius*. II. *Jansenius*, dans *Recherches de sciences religieuses*, 1931, t. XXI, p. 513-540.

(4) E. BAUDIN, *Etudes historiques et critiques sur la philosophie de Pascal*. I. *Sa philosophie critique. Pascal et Descartes*. II, 1, 2, *Sa philosophie morale. Pascal, les libertins et les jansénistes*. III. *Sa critique de la casuistique et du probabilisme moral*. Neuchatel, Editions de la Baconnière, 1947.

(5) *Op. cit.*, t. II, 1, p. 139.

(6) *Op. cit.*, t. II, 2, p. 10.

(7) *Op. cit.*, t. II, 2, p. 78.

infiniment digne de mépris, étant incapable d'être juste (1). D'où la ruine de la casuistique et du probabilisme moral (2), l'invasion du tutiorisme (3) et par réaction le triomphe du laxisme libertin (4). Et tout cela en grande partie par la faute du jansénisme de Port-Royal. Toute cette critique se développe dans un vaste panorama philosophique qui va d'Héraclite à Schopenhauer, et où s'affirme, comme sauveur du monde de la pensée, le système de Saint Thomas ; pages véritablement remarquables par leur profondeur et leur clarté (5). Malheureusement la philosophie risque de faire tort à l'histoire. Peut-être, en effet, pourrait-on reprocher à E. Baudin d'avoir trop placé Pascal dans le cadre de l'histoire universelle et pas assez dans celui du XVII[e] siècle. M. J. MESNARD l'a bien montré à propos du probabilisme (6) ; on pourrait le montrer avec autant de bonheur à propos de l'augustinisme pascalien (7). Nous croyons que nous avons intérêt à placer Pascal strictement dans l'époque qu'il a vécue.

Les idées développées par M. ANT. ADAM, dans son ouvrage sur Pascal (8) se rapprochent par endroits de celles que nous venons d'exposer, mais avec de nombreuses nuances et dans un tout autre esprit. Tout d'abord, on ne s'y attendrait guère, car, tandis que E. Baudin charge Port-Royal de tous les crimes, M. Ant. Adam l'absout de toute erreur : le véritable conflit qui met aux prises jésuites et jansénistes, n'est pas d'ordre doctrinal et l'on ne fera croire à personne que les Solitaires, cartésiens et volontaristes, aient pu soutenir une théologie du désespoir ; il consistait dans une différence de méthode, radicalisme religieux d'une part, opportunisme religieux de l'autre, une conception différente de la liberté, qui chez les uns se

---

(1) *Op. cit.*, t. II, 2, p. 185.

(2) *Op. cit.*, t. III, p. 182-207.

(3) *Op. cit.*, t. III, p. 153.

(4) *Op. cit.*, t. III, p. 210-211.

(5) Cf. J. ROHMER, *E. Baudin. La philosophie de Pascal*, dans *Revue des sciences religieuses*, 1948, t. XXII, p. 57-73, 1949, t. XXIII, p. 53-63. Cependant, nous ne saurions dire avec l'auteur de cet article que E. Baudin inaugure une discipline nouvelle ; à notre avis, nous aurons toujours intérêt à distinguer nettement histoire et philosophie.

(6) J. MESNARD, *op. cit.*, p. 95-97.

(7) Cf. C. CHESNEAU, *Essai sur l'Augustinisme des « Pensées »*, dans *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, 1951, t. LII (LXXI), p. 154 ; *Idem*, *Le Père Yves de Paris et son temps*, t. II, *L'apologétique*, p. 283-288, 627-632.

(8) Ant. ADAM, *Histoire de la littérature française*. T. II. *L'époque de Pascal*, p. 179-296. Paris, Domat, 1951.

confond avec l'élan de l'amour, chez les autres avec l'indifférence de la volonté devant le bien et le mal, une idée différente de l'Eglise et de son rôle, les uns mettant l'accent sur la charité, l'humilité, les autres sur la hiérarchie et la vie sacramentelle ; aucune hérésie de part et d'autre, mais des tendances contraires qui s'affrontaient dans un choc violent (1). Pascal est de Port-Royal, non pas en ce sens qu'il fut l'un des solitaires, et l'auteur des *Provinciales* n'a pas menti en disant qu'il n'en était pas (2), mais en ce sens que nourri dans les idées de Saint-Cyran, il épouse complètement sa manière de voir, et il la pousse jusqu'à ses extrêmes conséquences, et c'est là ce qui le détacha de ses amis à partir de 1661 ; il mourut seul, fidèle jusqu'au bout au catholicisme augustinien (3). Mais le Pascal des *Pensées*, tout augustinien qu'il soit, se rattache par plus d'un point aux préoccupations des esprits forts, non pas certes, comme le disait E. Baudin, au seul Montaigne, mais à Giordano Bruno, qui brisa le rationalisme aristotélicien pour mettre à sa place une sorte de dynamisme universel, une nature sans cesse en mouvement et se renouvelant sans cesse (4), mais à Hobbes, dont le pessimisme cadrait merveilleusement avec le sien (5) ; en sorte que sa philosophie est « un véritable rassemblement des thèses hétérodoxes » (6). Ainsi M. Ant. Adam a rejoint E. Baudin, mais dans un esprit différent, car, pour celui-ci, il s'agissait d'accabler Pascal et de dénoncer ses méfaits, pour celui-là, au contraire, de le féliciter d'avoir frayé la voie et d'être le précurseur et de Kant et de Rousseau (7).

---

(1) *Op. cit.*, p. 195-201.

(2) *Op. cit.*, p. 232-234, 238. E. Baudin, au contraire, accuse Pascal d'avoir menti impunément : *op. cit.*, t. III, p. 55-58.

(3) Ant. ADAM, *op. cit.*, p. 243.

(4) *Op. cit.*, p. 268-272.

(5) *Op. cit.*, p. 274, 279.

(6) *Op. cit.*, p. 281.

(7) *Op. cit.*, p. 294-295. Pour une réfutation très pertinente de cette thèse, cf. J. MESNARD, *Pascal. L'homme et l'œuvre*, p. 157-158. Le moins qu'on puisse dire est que selon M. Ant. Adam, Pascal n'aurait pas pour adversaire Montaigne, contre lequel, pourtant, il s'acharne, mais Bruno, contre lequel il ne souffle pas un mot ; voilà qui peut sembler étrange ; de plus, il faut noter que les thèmes de l'infiniment petit étaient de mode dans la première moitié du XVII[e] siècle et que Hobbes n'est pas nécessairement la seule source de Pascal ; enfin, M. Ant. Adam ne dit rien des rapports de la raison et de la Foi, thème très discuté dans la première moitié du XVII[e] siècle, et qui entraînait des positions différentes en apologétique, suivant que l'on était ou non augustinien.

Plus restreinte, trop restreinte sans doute, est l'enquête menée par J. LAPORTE, dans son ouvrage sur *le cœur et la raison selon Pascal* (1). Dès le début, J. Laporte déclare son intention d'éclairer par la théologie de Port-Royal « des textes qui sont après tout les fragments d'une apologie conçue à Port-Royal » (2). De fait, qu'il s'agisse de la raison, de ses limites (3), de sa corruption (4), de ses rapports avec la Foi (5), qu'il s'agisse du cœur et de ses relations avec la Foi (6), l'esprit de finesse (7), la conscience morale (8) et l'esthétique (9), qu'il s'agisse enfin de définir le sentiment (10) et de montrer sa valeur (11) ainsi que son insuffisance (12), toujours l'auteur s'efforce de faire un rapprochement entre Pascal et les docteurs de Port-Royal, pour montrer leur pleine identité de vues ; Arnauld et Nicole sont surtout cités à la barre, et quand ces deux coryphées font défaut, Saint-Cyran ou quelque Solitaire de second ordre suppléent à la défaillance de ces théologiens. Nous ne pouvons suivre J. Laporte dans tous ses développements ; nous nous contenterons de signaler un point dont l'interprétation présente de grandes difficultés : l'impuissance de la raison à démontrer l'existence d'une morale naturelle ; comme Pascal, Arnauld se moque de l'idée d'une morale universelle, « d'une loi naturelle qui luit sans cesse dans l'œil même des impies » et Nicole explique « comment la corruption de la volonté a répandu de nouvelles ténèbres dans l'esprit à l'égard de toutes choses » ; et tous les trois admettent la présence dans l'âme des principes de moralité (13). L'ensemble de cette étude vivante, intéressante et très poussée n'emporte cependant pas la conviction, car tous les doutes ne sont pas

(1) J. LAPORTE, *Le cœur et la raison selon Pascal.* Paris, Editions Elzevir, 1950.

(2) *Op. cit.*, p. 11.

(3) *Op. cit.*, p. 13-14.

(4) *Op. cit.*, p. 16.

(5) *Op. cit.*, p. 29.

(6) *Op. cit.*, p. 51.

(7) *Op. cit.*, p. 64.

(8) *Op. cit.*, p. 69.

(9) *Op. cit.*, p. 78.

(10) *Op. cit.*, p. 91, 111.

(11) *Op. cit.*, p. 119.

(12) *Op. cit.*, p. 137, 139.

(13) *Op. cit.*, p. 41-42, 43, 44. Cette présence dans l'âme, des principes de morale, sauve Pascal et Port-Royal de tout fidéisme doctrinal, sinon pratique et distingue l'interprétation de J. Laporte de celle d'E. Baudin pour qui, nous l'avons vu jansénisme et pascalisme sont la ruine de toute morale naturelle.

éclaircis ; la doctrine de Port-Royal est trop traitée comme un tout compact et cohérent, tandis que de graves dissensions doctrinales divisèrent souvent ces Messieurs de la Solitude (1) ; de plus, le lecteur est en droit de se demander s'il n'existe pas d'autres sources ; J. Laporte a pressenti cette objection, lorsqu'il déclare qu'il ne négligera pas la considération de certaines philosophies contemporaines de Pascal, mais il borne ses recherches au seul Descartes (2) ; c'est bien court et le lecteur s'en apercevra sur un point précis : la puissance de la raison dans son domaine propre, qui est celui des lois physiques : « En la science qu'il appelle abstraite et que nous appellerons positive, Pascal, d'accord avec Port-Royal, a autant de confiance que Descartes » ; mais il n'est fait aucune allusion à la double infinité, thème courant à l'époque et qui restreint la portée de la raison ; cette objection méritait au moins d'être discutée (3). En somme J. Laporte réduit le XVII^e siècle à un drame à trois personnages : Pascal, Descartes et Port-Royal ; d'autres acteurs sont intervenus dont il convenait de dire au moins quelques mots.

C'est bien ce qu'a compris M. J. MESNARD. Son étude sur Pascal (4) n'ignore rien des travaux récents et il discute, quelques fois avec bonheur, toujours avec intelligence, les hypothèses qu'ont suscitées les dernières découvertes des érudits. Sa position s'apparente à celle de J. Laporte ; Port-Royal, somme toute, n'est pas hérétique, car à cette date, c'est-à-dire de 1642 à 1661, augustinisme janséniste et janséniste orthodoxe se ressemblent souvent comme deux frères (5) ; sa seule faute, si faute il y a, est de ne s'être pas soumis, dans l'affaire des cinq propositions, mais il faut se souvenir que dans ce temps là, l'infaillibilité pontificale n'était pas aussi nettement définie qu'elle l'est de nos jours (6) ; Pascal est de Port-Royal, par sa formation

---

(1) Sur l'évolution doctrinale de Port-Royal, cf. H. PETITOT, *Pascal et la grâce suffisante*, dans *Revue thomiste*, 1910, t. XVIII, p. 583-589 ; M. Ant. Adam a noté de son côté (*op. cit.*, p. 292) que Nicole et Arnauld ont été effrayés par les conclusions de Pascal ; sans aller jusque là, on peut dire qu'au sein de Port-Royal, l'accord même doctrinal était loin de régner.

(2) J. LAPORTE, *op. cit.*, p. 11.

(3) M. Ant. Adam, au contraire, insiste sur cette double infinité, où il voit l'influence de Giordano Bruno, de Hobbes et du libertinage sur les *Pensées* ; c'est une exagération dans un autre sens ; dans l'un et l'autre cas, on ne tient aucun compte de l'apologétique et des apologistes du XVII^e siècle.

(4) J. MESNARD, *Pascal. L'homme et l'œuvre*. Paris, Boivin, 1951.

(5) *Op. cit.*, p. 163.

(6) *Op. cit.*, p. 94-95, 121.

religieuse aussi bien dans son enfance (1), qu'après sa première (2) et sa seconde conversion (3), par sa formation doctrinale, car il puise essentiellement sa doctrine chez Saint-Cyran, dont l'influence est très forte sur ses écrits de jeunesse (4), enfin par sa fidélité héroïque car, jusqu'à sa mort, malgré les dissensions du formulaire, il ne s'est jamais complètement brouillé avec ses amis, et la rétractation que, selon le témoignage de l'abbé Beurrier, il aurait faite sur son lit d'agonisant, est un manifeste contre-sens et doit être renvoyée dans le domaine des légendes dont trop souvent s'encombre l'histoire (5). Ainsi portent à faux les thèses de ceux qui veulent trouver les sources de Pascal soit dans le libertinage de certains de ses amis, libertinage inspiré de Hobbes et de Gassendi (6), soit dans les apologistes, ses contemporains (7). Ce résumé ne peut rendre un compte exact de cet excellent petit livre, qui est tout en nuances, et avec qui il est possible de discuter familièrement ; on pourrait, peut-être, lui reprocher d'être trop nuancé, diluant ainsi des oppositions qu'on ne s'expliquerait pas si violentes (8), estompant également l'évolution dogmatique tant de Port-Royal que de Pascal (9) ; on pourrait aussi lui reprocher de n'être pas allé jusqu'au bout de ses concessions ; c'est ainsi qu'il concède que Pascal a dû prendre aux apologistes de son temps des cadres de pensée, des types d'arguments, non sans réagir vivement contre certaines de leurs tendances (10) ; mais est-il possible de prendre des cadres de pensée, des

---

(1) *Op. cit.*, p. 22-24, 31.

(2) *Op. cit.*, p. 44-47, 35-36.

(3) *Op. cit.*, p. 61-67.

(4) *Op. cit.*, p. 69.

(5) *Op. cit.*, p. 123-126.

(6) *Op. cit.*, p. 157-158, M. J. Mesnard se réfère aux études de M. Jasinski et de M. G. Chinard.

(7) *Op. cit.*, p. 161-163, M. J. Mesnard se réfère aux ouvrages de M. J. Dedieu et du P. Chesneau.

(8) *Op. cit.*, p. 30, 71-74, 94-95, 105-106, 120-121, 164. Par exemple, M. J. Mesnard, pour qui le jansénisme semble être une hérésie imaginaire, écrit (p. 94) que Pascal comme Arnauld et Jansenius, admet à la fois la toute puissance de la grâce et l'absolue liberté de l'homme et (p. 73) que la nature est totalement corrompue ; comment la nature totalement corrompue peut-elle être absolument libre ? N'est-il pas plus vrai de dire avec J. Carreyre et le P. Y. de la Brière, que la liberté dans l'*Augustinus* se réduit à un pur jeu de mot ? C'est là l'équivoque que dénonce la troisième proposition : « Pour mériter et démériter, la liberté qui exclut la nécessité n'est pas requise en l'homme ; la liberté qui exclut la coaction suffit ».

(9) *Op. cit.*, p. 89.

(10) *Op. cit.*, p. 162.

types d'arguments sans prendre un peu de la pensée elle-même ? C'est ce « peu de la pensée » qu'il importe de préciser. M. J. Mesnard avoue que sur les rapprochements doctrinaux qu'on peut faire entre Pascal et Port-Royal, les études précises font grandement défaut (1), il reconnaît que la puissante personnalité des *Pensées* organise des idées venues de toutes parts ; tout n'est donc pas dit encore (2) ; mais la voie est tracée, et c'est dans ce sens qu'il faut certainement chercher, si l'on veut essayer de résoudre le problème pascalien.

* * *

Tel est le bilan de nos échanges de vues et nous devons féliciter Mlle J. Russier et M. J. Dedieu de les avoir provoquées, l'une par une thèse de haute portée, l'autre par une réaction vigoureuse et convaincue. Ce que nous voulons surtout noter, c'est l'orientation actuelle des études pascaliennes ; tous les auteurs que nous avons passés en revue, ont mis tous leurs efforts à déterminer exactement la doctrine de Pascal et à la situer par rapport à celle de ses contemporains, travail utile, nécessaire, qui s'élabore lentement, qui demandera encore beaucoup de recherches, beaucoup également d'amicales polémiques, mais qui nous donnant le Pascal authentique si longtemps cherché, nous permettra de lui demander de doctes et de salutaires leçons (3).

* * *

---

(1) *Op. cit.*, p. 164, 166 ; c'était là ce que disait également M. J. Dedieu, *art. cit.*, dans *XVIIe siècle*, 1951, nos 9-10, p. 44-45 : « Sur chacun de ces matériaux de l'Apologie, après un examen attentif des textes invoqués pour en établir l'origine « port-royaliste », et démontrer qu'ils sont tous « l'aboutissement des notions que Port-Royal avait inculquées à Pascal », force nous est de reconnaître l'absence d'un texte décisif ».

(2) Nous nous permettons de rappeler que le P. Chesneau a mis au point un ouvrage qu'il intitule : *Essai sur l'apologétique en France de 1580 à 1660 : Pascal et ses précurseurs* et où il précisera sa pensée.

(3) Depuis que ces « échanges de vues » ont été reçus, ont paru encore un certain nombre d'ouvrages et d'articles touchant Pascal et les questions pascaliennes. Nos lecteurs trouveront appréciations, recensions et extraits les concernant à la page 99 et suivantes.

# Monnaie, Prix, Conjoncture à Milan au XVII[e] siècle

## d'après un ouvrage récent (1)

---

Les historiens tendent toujours davantage à considérer chaque société comme un tout organique, à chercher les actions et réactions réciproques des phénomènes sociaux, à préciser des variations concomitantes, à déterminer des « fonctions » valables dans une structure sociale donnée. L'histoire, s'élevant à la constatation de lois naturelles des sociétés, devient une science : la véritable sociologie. Ainsi, le temps est bien passé où l'historien des systèmes monétaires se contentait de calculer des poids, des titres, des valeurs intrinsèques. Aujourd'hui, il lui faut discerner en outre la nature des émissions, leur volume, leur qualité, et trouver les relations de tous ces faits avec la production, le volume des stocks, la population, les prix, la balance des paîments, les mouvements des revenus, la politique intérieure, les guerres, etc... C'est ce que vient de tenter M. Cipolla, pour l'Etat de Milan au XVII[e] siècle, dans un livre dense.

***

Les jeux de l'offre et de la demande des différentes sortes de monnaie sont facteurs de la vie économique, sociale et politique dans l'Etat de Milan. Il y a deux types de monnaie : la monnaie d'or ou d'argent, la « grosse monnaie », et la monnaie de cuivre, pur ou mêlé d'argent, la « petite monnaie ». La « petite monnaie » a des caractères de monnaie fiduciaire. Sa valeur officielle dépasse la valeur réelle du métal qu'elle contient. De plus, la « lire impériale », qui sert à établir les prix, n'existe pas en tant que pièce. C'est une monnaie de compte, qui représente de la « petite monnaie », 80 TERLINI ou 40 SESINE. Elle suit donc le cours de la « petite monnaie » par rapport à la « grosse monnaie ». Or,

---

(1) Carlo M. Cipolla, *Mouvements monétaires dans l'Etat de Milan* (1580-1700), in-8°, 93 pages. Coll. du Centre de Recherches historiques, A. Colin, 1952.

maintes causes font varier la valeur d'échange de la « petite » contre la « grosse ». La « petite monnaie » perd de sa valeur, la « grosse monnaie » en gagne, les changes sont en hausse, lorsque la « petite monnaie » perd en poids, donc en valeur réelle, et elle ne cesse de perdre en poids tout le siècle ; lorsque la demande d'or et d'argent s'accroît pour le commerce international ; lorsque, dans ses difficultés de trésorerie, le gouvernement hausse le cours des changes, par exemple pour faciliter le paîment des soldes calculées en « petite monnaie » ; lorsque les métaux précieux haussent sur le marché de Gênes, d'où Milan les importe ; lorsque le rapport légal or-argent est plus bas que le rapport admis dans les transactions privées, 1/11 au lieu de 1/12 par exemple, car alors les spéculateurs ont intérêt à porter l'or à l'étranger et à en rapporter de l'argent pour acheter de l'or à l'intérieur, l'or se raréfie, augmente de valeur, celle de la « petite monnaie » tombe ; etc...

Ces mouvements ont d'importantes conséquences économiques et sociales. Les règlements internationaux étaient effectués en « grosse monnaie ». Lorsqu'il se produisait une hausse des changes, les prix intérieurs ne suivaient pas tout de suite. Il en résultait donc, à Milan, une augmentation du pouvoir d'achat de l'or et de l'argent. L'étranger avait intérêt à venir y acheter. Les exportations étaient facilitées. Inversement, les importations étaient freinées. La balance commerciale s'améliorait.

La hausse des changes avantageait les débiteurs, défavorisait les créanciers, les rentiers, les salariés, l'Etat percepteur d'impôts. En effet, les dettes, rentes et salaires étaient calculées en « lires impériales », liées à la « petite monnaie » ou en « petite monnaie ». Soit une rente de 100 lires au moment où le ducaton d'argent vaut 5 lires. Le rentier reçoit 20 ducatons. Si le ducaton monte à 6 lires, il ne reçoit plus que 16 ducatons ½.

La hausse des changes avantageait les entrepreneurs qui élevaient leurs prix pour recevoir toujours autant de métal précieux, alors que loyers, salaires, pendant un certain temps, ne bougeaient pas. L'inflation augmentait les profits, les exportations, l'activité économique. La demande de « grosse monnaie » était accrue. Une nouvelle hausse des changes s'effectuait avec un nouveau cycle de montée des prix, des profits, etc.

La baisse provoquait les effets inverses. Aussi, en temps de hausse des changes le gouvernement était aux prises avec les réclamations des rentiers, des ouvriers, du petit peuple ; en temps de baisse, avec celles des entrepreneurs et des

marchands. Sur une longue période d'ailleurs, la hausse des changes l'emportait au détriment des rentiers et du peuple.

***

C'est souvent que l'on a considéré la stabilité des changes à la fois comme un signe et une condition de la prospérité économique. L'exemple de Milan nous invite à ne rien voir là d'absolu.

Jusqu'en 1619, la population s'est accrue à Milan, passant de 80.000 habitants en 1542 à plus de 112.000 après 1600, et il en est de même dans tout l'Etat. Dans tout l'Etat, de 1580 à 1620, l'activité économique est intense. Les industries traditionnelles grandissent. De nouvelles industries, textiles (soie) et métallurgiques se créent. De 1613 à 1619, le mouvement des affaires prend les proportions d'un « boom ». Les prix montent, considérablement jusqu'en 1605, moins ensuite. Or, c'est précisément l'époque où les variations des changes se succèdent à intervalles rapprochés, sont le plus importantes, et où les ordonnances gouvernementales fixant la valeur de la « petite monnaie » ne sont pas efficaces plus de six mois.

De 1619 à 1623, une crise grave, accrue par des investissements imprudents, met fin à la prospérité. La crise de 1627, la peste de 1630, les guerres, l'effondrement de l'Allemagne après 1618 (guerre de Trente Ans), le mercantilisme hollandais, anglais, français, la baisse de la demande étrangère, firent tourner les difficultés au marasme. Les affaires cessèrent. De 1630 à 1680 les prix baissent. L'industrie s'effondre. A Milan, en 1620, il y avait soixante-dix entreprises lainières, huit subsistent en 1662, cinq en 1682, et elles restent inactives une bonne partie de l'année. La peste de 1630 fait diminuer la population d'un tiers, de sorte qu'il y eut tout de même une reprise ensuite. En 1688, avec 125.000 habitants, Milan était sans doute revenu au chiffre de 1619, pour se stabiliser ensuite (1710 : 110.000 habitants). En somme, l'essor démographique est interrompu. Et bien, c'est l'époque de la plus grande stabilité des changes. D'ailleurs le marché, endormi, accepte les ordonnances gouvernementales sur la valeur de la « petite monnaie » (1630-1660). L'on n'a à enregistrer que la lente baisse de la valeur réelle de celle-ci et la lente hausse de la « grosse monnaie » qui garde la même valeur pendant des années (1640-43, 1644-49, 1650-55, 1659-69, 1671-81, 1682-1700).

Il y a bien des conceptions économiques admises à éprouver par les faits.

***

Sur de courtes périodes la corrélation semble nette entre la production, la frappe des monnaies, le nombre, l'importance, la qualité des émissions monétaires, les prix. De 1613 à 1619, période du « boom », les émissions sont fortes. Elles atteignent 4.770.000 lires en 1617. Pendant la crise, elles tombent jusqu'à 250.000 lires en 1621. De plus, la proportion de « grosse monnaie », celle qui est réclamée pour les échanges extérieures, est beaucoup plus forte dans les années de prospérité que dans celles de marasme. La production et les échanges accrus appellent donc les émissions de monnaie et l'accroissement de la circulation monétaire fait monter les prix et active la production et les échanges. Reste à étudier dans le détail ces mouvements conjoncturels.

Sur de longues périodes, les rapports ne sont pas aussi nets et les facteurs démographiques et économiques semblent avoir une plus grande importance. De 1590 à 1610, il y a une forte dépression des émissions monétaires, alors que les prix sont en forte hausse. Pourquoi ? Il faudrait des précisions sur la production, les importations, les exportations, le stock monétaire. Peut-être y a-t-il une tendance des exportations à se réduire alors que la hausse des prix met en difficulté les industries lombardes en face des industries hollandaise, anglaise et française (Henri IV et son mercantilisme) ? Cette hausse des prix ne proviendrait-elle pas de très fortes dépenses de l'Etat ? D'autre part, le gouvernement s'acharnait à maintenir le change bas (1602-1609) et la prime de la « petite monnaie » sur la grosse poussait le public à garder l'or et l'argent et freinait les exportations.

En 1630-40, les émissions atteignent leur niveau le plus bas (6.370.000 lires contre 30.090.000, période 1581-90). C'est sans doute que la diminution de la population entraîne la diminution de la demande de monnaie. Mais ensuite les émissions augmentent sans arrêt, alors que prix, production, revenu national, se contractent, et que la balance commerciale s'affaiblit. Peut-être l'augmentation de la population venait-elle contrebalancer ces facteurs néfastes ? Dans cette période, le pourcentage des émissions de « petite monnaie » est très élevé (jusqu'à 20 % ; pourcentage normal : 2 %). D'ailleurs, par ses ordonnances (1626, 37, 49), le gouvernement maintient un change officiel inférieur au change naturel. La « petite monnaie » fait prime sur la grosse, limitant les pertes résultant pour les rentiers et les salariés de sa baisse réelle par paliers.

Après 1657, le gouvernement accepte, au profit des marchands et des entrepreneurs, un change normal. Les émissions monétaires s'accroissent. Leur niveau n'est pas infé-

rieur à celui de la période 1581-1620. La proportion de la « petite monnaie » retombe à 2 %. Depuis 1671, les émissions sont surtout de monnaie d'argent ; l'or a presque disparu. Jusqu'en 1680, il y a détérioration continue de l'économie. Après 1680, c'est la stagnation dans une économie démantelée. Les conditions de ces émissions restent donc obscures.

***

M. Cipolla ne prétend pas aboutir à des conclusions définitives : il nous manque encore trop de renseignements sur des phénomènes essentiels. Mais l'on a pu apprécier combien ses travaux permettent d'hypothèses, combien ils ébranlent de positions prises, combien de voies ils ouvrent à la recherche. Le lecteur de son livre n'appréciera pas moins le nombre et la qualité des matériaux, description du système monétaire, volume des émissions, analyse des émissions, qu'il apporte comme contribution à la position et à la solution des problèmes. Il s'en est tenu à la monnaie métallique, de beaucoup le moyen de paîment le plus répandu. N'a-t-il pas écarté cependant un peu vite, comme d'importance économique limitée, les substituts de la monnaie métallique, effets de commerce, papier d'Etat, différents modes de crédit ? D'importance secondaire, soit. Mais de là à les traiter comme nuls... Il y aurait ici aussi une étude à reprendre, de documentation très difficile.

Roland MOUSNIER.

# LES RÉUNIONS DE LA "SOCIÉTÉ"
## 1952-1953

---

Le cycle « **Du Baroque au Classicisme** » a été brillamment inauguré le 18 novembre dans la grande salle du « Nouveau Cercle » par un exposé de M. R. Lebègue, professeur à la Sorbonne, et de M. R. Garapon, assistant à la Faculté des Lettres de Caen, sur le Théâtre.

Le secrétaire général-fondateur, Mgr Guervin, avait auparavant exprimé la gratitude de tous au Président et aux membres du Comité de direction du « Nouveau Cercle » qui accueillaient pour la première fois la « Société d'Etude du XVII^e^ siècle » dans un cadre aussi distingué qu'élégant. « Les membres de la « Société d'Etude du XVII^e^ siècle » désiraient un lieu de réunion plus central... vraiment on ne pouvait trouver mieux... et nous nous réunirons ici sous l'égide du Grand Roi... Oh ! je sais bien que les experts ne sont pas en plein accord pour identifier le médaillon qui nous domine... mais passons — ajouta malicieusement l'orateur — et pourquoi ne pas reconnaître dans ce profil caractéristique celui qui sans doute — comme le remarque Voltaire — « n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire parce qu'il était homme, mais qui a fait plus qu'aucun autre, parce qu'il était un grand homme »... Vous êtes venus nombreux, Mesdames et Messieurs, heureux de profiter des leçons des maîtres qui ont si bienveillamment accepté de nous ouvrir les trésors de leur science et de leur érudition... » Au premier rang de la nombreuse assistance se trouvaient M. Goodwing, professeur d'histoire et vice-doyen à Jesus-College, d'Oxford, et Madame.

Le cycle se poursuit par les exposés de M. René Pintard, professeur à la Sorbonne, sur la poésie et de M. Norbert Dufourcq, professeur au Conservatoire National, sur la Musique ; il sera clôturé le 30 mai par la conférence de M. René Huyghe, professeur au Collège de France, sur « Classicisme et Baroque dans la peinture française au XVII^e^ siècle ».

Le succès et l'intérêt de ces exposés — soulignés fortement à l'issue de chaque réunion par M. Georges Mongrédien, président de la « Société » — seront précisés par la recension générale qui en sera faite dans le Bulletin n° 20, le dernier de l'année 1953.

---

Hors cycle, les membres de la « Société » et leurs amis ont été heureux, le 13 décembre, d'entendre Mlle Thérèse Goyet, assistante à la Faculté des Lettres de Besançon, sur « **Bossuet et la Vie Littéraire de son temps** ».

Mgr Guervin salua l'aimable présence de Mlle Goyet, « une des toutes premières adhérentes de la Société d'Etude du XVIIe siècle », et fit des vœux ardents pour la réalisation totale du projet auquel elle travaille avec persévérance : l'étude de « l'Humanisme de Bossuet », synthèse du génie profane de Bossuet éclairant son génie religieux, et « Bossuet, lecteur de Platon et d'Aristote », édition critique de cinq cents pages de notes de Bossuet, à peu près entièrement inédites, document de base pour rattacher le classicisme national aux ancêtres de la philosophie... « C'est assez dire, continua Mgr Guervin, que Mlle Thérèse Goyet était toute préparée à nous parler de « Bossuet et de la Vie Littéraire de son temps »... et nous lui sommes très reconnaissants d'avoir accepté de nous aider à connaître plus et mieux celui qui est regardé comme « l'Homme du XVIIe siècle ». Elle le fera avec un amour profond pour le génie de son héros, et cette admiration s'explique :

pour Mlle Goyet, Bossuet n'est-il pas un « pays », une gloire de sa terre de Bourgogne ? et nul doute qu'elle n'apprécie la simplicité, le bon sens, la profondeur qui semblent caractériser sa direction. Je vous soupçonne même, Mademoiselle, d'avoir pris pour vous le passage d'une lettre de « votre cher Bossuet » à Mme d'Albert :

« On ne peut aimer sans connaître ; mais quoique connaître et aimer soient deux opérations très différentes, il est très possible et très commun qu'on ne les distingue pas ; et souvent l'amour semble prévenir, parce qu'on le sent davantage ». Cette connaissance et cet amour, votre compétence, Mademoiselle, nous les fera goûter et partager. »

Et ce fut l'exposé de Mlle Goyet. Nous nous excusons d'en donner le résumé dans un style trop schématique, mais pour en découvrir un peu la richesse, nous avons tenu à donner ici le plus d'indications possibles.

Mlle Goyet commença par rappeler le synchronisme de Bossuet et de son siècle littéraire. « Son *acmè* couvre à la perfection l'intervalle de la littérature classique proprement dite ». 1662, le Carême du Louvre et... l'*Ecole des Femmes ;* 1687, l'Oraison Funèbre de Condé et le *Siècle de Louis-le-Grand* de Perrault ; 1688, les *Caractères* de La Bruyère, dans une orbite nouvelle.

Puis elle évoqua, après l'enfance provinciale, la première formation parisienne : 1642-1652, c'est-à-dire le collège de Navarre, l'hôtel de Rambouillet et le cercle des frères Dupuy, « certificat de citoyen-

neté dans la république des lettres »... Metz est l'époque des études personnelles et de « l'influence dépouillante » de Vincent de Paul. Toutefois Bossuet ne peut empêcher son génie de croître. Le retour à Paris — à peu près en même temps que Molière — l'amène « à prononcer des sermons qui sont des événements dans la vie *mondaine* de la capitale ». Le sermon sert à la fois de divertissement artistique et littéraire, et d'édification. Bossuet prouve, en même temps que sa foi, sa compétence humaine : Louis XIV le choisit comme précepteur du Dauphin.

« Bossuet est placé par le Roi dans ces fonctions d'intérêt public, en quelque sorte dans un poste de conseiller aux belles-lettres, et il remplira ce rôle officieux avec une bonne grâce qui atteste qu'il lui convenait ». Voir les conseils au jeune cardinal de Bouillon, sa réception à l'Académie. « Bossuet se sent à la proue d'un siècle glorieux ». D'où son attention à la langue française, à l'orthographe (cf. publication de Marty-Laveaux). Son rayonnement est grand aux frontières de la philosophie et de la théologie, des lettres et des sciences. Il reçoit les dédicaces des érudits et entre dans la Chambre du Sublime (1675).

*L'Exposition* est son livre le plus lu. Après le préceptorat, son rôle diminue dans la vie littéraire. La controverse l'occupe. Mais la *Relation sur le quiétisme* a trop de succès. « Bossuet laïcisait sa plume théologique et prenait le rôle du journaliste moraliste ».

Jusqu'alors il tenait le juste milieu dans le clergé intellectuel. Les vers latins vont à lui et il protège la nouvelle poésie chrétienne (Perrault). Position de conciliation : ami de Perrault, de Boileau et de La Bruyère ; renseigné par Claude Nicaise ; relations variées, mais indispensables, et pas tellement étendues. A la Cour il fait figure d'isolé à la tête d'un groupe d'illustres (témoignage de Fontenelle).

On lui a demandé de protéger le cartésianisme ; il intervient dans la librairie, achète beaucoup de livres, et se délecte du dictionnaire de Bayle.

■ ■

Ses contemporains ont vu sa grandeur littéraire, mais ne l'ont pas pleinement goûtée. Cf. recueil d'*Ana* : « Ses discours ne sont point achevés ». — Lui-même a peut-être mieux compris ses contemporains. Cf. au cardinal de Bouillon, sur Corneille et Racine. Sa critique se fonde sur un sentiment direct. « Il unissait toute beauté en rapprochant de son expérience l'esthétique des Anciens. Entre les Grecs et nous il trouve les analogies ». *Cf.* ses notes manuscrites sur Platon et Aristote.

Mais il a fini par condamner la littérature : anathème au théâtre, dégoût de l'art dans le *Traité de la concupiscence*. Parce qu'il en

a senti le charme. « Avec effroi Bossuet comprend que les poètes de théâtre font ce que doivent faire les prédicateurs ».

■ ■

Conflit sans issue entre l'art et la conscience. Les témoins ne peuvent pas comprendre. « Une sorte de solitude » (D. Mornet) autour des grands classiques. Bossuet ne semble pas avoir été un des maîtres *effectifs* du classicisme au sens *historique*. C'est-à-dire qu'en son temps il a pu paraître considérable — au point de vue du goût profane — « sans que la beauté reconnue de son style et de son esprit ait éveillé et dirigé le goût des contemporains ».

M. Georges Mongrédien, président de la « Société », unit ses louanges aux applaudissements de l'assistance : M<sup>lle</sup> Goyet venait de présenter de son héros un très beau portrait littéraire en un style aussi pur que nuancé. La conférencière ayant souhaité questions et compléments, M. Mongrédien, évoquant une conférence récente, demanda à Mgr Guervin d'ouvrir le feu de la critique. Notre secrétaire général répondit à l'invitation *fortiter et suaviter,* se contentant de relever certaines affirmations sur « la cordialité » de Bossuet ami des lettres et critique acerbe du... *Télémaque,* sur « l'humanisme de Bossuet », sur « l'humilité joyeuse qui le fait se trouver tout à fait à sa place à la proue d'un siècle glorieux »... Au reste l'accord se fit très vite. « Vous aimez Bossuet — sans vouloir tout à fait en convenir — presque autant que moi », conclut M<sup>lle</sup> Goyet, tandis qu'un professeur de Sorbonne murmurait à sa voisine : « Il faut de la hardiesse pour s'approcher du brasier bossuetiste allumé par M<sup>lle</sup> Goyet, le secrétaire général de notre Société l'a fait avec une bonne grâce toute fénelonienne ».

Après qu'un des auditeurs eut apporté quelques précisions sur « l'influence dépouillante » de M. Vincent, l'on se donna rendez-vous pour les prochaines réunions. La « Société d'Etude du XVII<sup>e</sup> siècle » poursuit allègrement sa route dans une atmosphère toute de sympathie et de véritable collaboration intellectuelle.

E.H.

---

## MEAUX A FÊTÉ BOSSUET

1652 fut l'année de l'ordination de Bossuet. Meaux a fêté ce tricentenaire avec éclat. Nonce Apostolique, Préfet de Seine-et-Marne, Evêque de Meaux, Maire de Meaux, Académiciens, Parlementaires et Conseillers Généraux, tout un peuple, ont célébré en Bossuet l'écrivain, l'orateur, le prêtre et l'évêque. Des discours furent prononcés par le professeur Lhermite, de l'Académie de Médecine, par

le comte Robert d'Harcourt, de l'Académie Française, par Mgr Blanchet, recteur de l'Institut Catholique de Paris, par Mgr Bros, président de l'Association des « Amis de Bossuet » (1). La « Société d'Etude du XVIIe siècle » avait été conviée à prendre part à ces manifestations.

A cette occasion, une double Exposition avait été réalisée avec le concours des Musées Nationaux et de la Bibliothèque Nationale, l'une à l'ancien palais épiscopal, l'autre au Vieux-Chapitre : portraits et gravures faisaient revivre Bossuet et de nombreux personnages de son temps ; tableaux et dessins évoquaient la vie du diocèse de Meaux sous le pastorat de Bossuet ; manuscrits, textes et éditions rares présentaient les traités, les lettres, les sermons, les discours, les méditations de l'infatigable travailleur. Toute une période de l'histoire était là rappelée, reconstituée avec quel soin par MM. Perreau et Endrès.

---

(1) Le bulletin des *Amis de Bossuet* a publié les discours prononcés, ainsi que la *Semaine Religieuse de Meaux*.

# ÉCHOS... de 1950

1945-1950. *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix.* M.-A. RUFF-LANGUILLAIRE. *Polyeucte.*

J. SEGOND. *Spinoza et Pascal.*

1949-1950. *Archivum historicum Societatis Jesu.* Tomes XVIII et XIX (Rome, 5, Borgo S. Spirito).

François de DAINVILLE : *Livres de comptes et histoire de la culture.* Tome XVIII, p. 226-252. Trois séries de pièces sont étudiées et présentées par l'auteur: 1° les comptes d'un libraire de Rodez, Leroux, fournisseur du collège de Rodez, entre 1671 et 1696 ; 2° les comptes du procureur du pensionnat de Clermont-Ferrand de 1741 à 1757 ; 3° les comptes du P. bibliothécaire du collège d'Aix de 1738 à 1761. Le P. de Dainville montre l'intérêt très grand que présentent pour l'histoire de la culture dans les collèges des Jésuites des documents aussi précis. — *Les cartes anciennes de l'Assistance de France.* Tome XIX, p. 254-264. Etude de quatre cartes donnant l'état des maisons et collèges des Jésuites en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La première, demeurée manuscrite et conservée à la bibliothèque des *Etudes,* semble avoir été dressée vers 1680. La seconde, dite du P. de la Chaize, a été gravée en 1706. La troisième, dite carte de Lonchamps, parut en 1761 et fut améliorée dans une seconde édition. La quatrième parut en 1764, après la suppression de la Compagnie, et fut insérée dans le petit atlas, *l'Empire des Solipses.* — Pierre HUMBERT: *Le P. Jean Bonfa, astronome* (1638-1724), *correspondant de Cassini, d'après des documents inédits.* Tome XVIII, p. 261-267. Originaire de Nîmes, le P. Bonfa fut professeur de théologie et de mathématiques au collège des Jésuites d'Avignon de 1676 à 1715. Onze lettres à Cassini (1694-1701), conservées aux archives de l'Observatoire, témoignent du soin avec lequel le savant jésuite menait ses observations astronomiques. — Leo HICKS : *The foundation of the college of St Omers.* Tome XIX, p. 146-180. Le collège des Jésuites anglais de Saint-Omer fut fondé en 1593 par le P. Persons, pour répondre à une mesure de la reine Elisabeth qui menaçait gravement dans leur foi les enfants des familles demeurées catholiques. Cette fondation n'était pas une reprise du séminaire d'Eu, que Persons avait constitué en 1582, mais une œuvre toute nouvelle, un véritable collège pour l'éducation des jeunes catholiques, et non un simple séminaire.

1950. *Recherches de science religieuse.* Tome XXXVII (Paris, 15, rue Monsieur).

Jacques DAVY : *La condamnation en Sorbonne des* Nouveaux Mémoires sur la Chine *du P. Le Comte*, p. 366-397. Cet épisode, qui se situe en l'année 1700, appartient à la fois à l'histoire des missions et à celle des luttes religieuses en France, à la querelle des rites chinois et à la querelle janséniste. Le P. Davy ne publie ici que la première partie d'un travail étendu qu'il a préparé sur la question. Ces pages sur le début de l'affaire racontent la dénonciation des *Nouveaux Mémoires* en Sorbonne et les premières passes d'armes. L'auteur analyse les publications suscitées par la polémique, notamment les écrits du P. Noël Alexandre, la Lettre de MM. des Missions Etrangères, la réponse et l'éclaircissement du P. Lecomte.

1950. *Nouvelle Revue Théologique.* Tome LXXII (Louvain, 23, chaussée de Mont-Saint-Jean).

Paul BROUTIN. *Le concile de Bordeaux de 1624. Recherches sur la tradition pastorale en France après le Concile de Trente.* Ce concile marque l'apogée de l'œuvre réformatrice du cardinal François de Sourdis. Par malheur les décrets furent publiés par l'Assemblée du Clergé de 1625 avant d'avoir reçu l'approbation romaine, celle-ci ne fut jamais donnée. Dans cette affaire, se révèlent les divergences entre Rome et les prélats français sur la manière d'appliquer le Concile de Trente.

1950. N° 1. *Revue belge de philologie et d'histoire.* R. LESPIRE. *Le « libertinage » de Molière et la portée de « Dom Juan ».*

1950. *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* (Ecole Française de Rome). Tome LXII. M.-H. LAURENT, O.P., Scriptor de la Bibliothèque Vaticane. *Un précieux exemplaire du Commentaire de Bossuet sur les Psaumes.*

Nos « Echos de 1949 » (Bulletin N° 11 - 1951) ont signalé le don fait par la France au Pape Pie XII du précieux exemplaire du *Commentaire des Psaumes* que Bossuet publia à Lyon, en 1691, chez les Anisson. Le P. Laurent publie cette notice, où il essaye de découvrir les secrets de sa facture propre et de suivre les péripéties de son histoire : il le décrit attentivement et en analyse le contenu.

1er trimestre. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.* Général DU RANQUET. En marge des mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne. Inimitiés de Gabriel de Gouzel de Lavenal contre les frères Dufour.

1er semestre. *Cahiers du Sud*, N° 299. Marcel A. Ruff. *Corneille et Pirandello* (à propos de *L'Illusion*).

1950. *Cahiers de l'éducateur*, N° 1. Mgr Calvet. *Fénelon et l'éducation des filles.*

1950. *Bulletin de Littérature Ecclésiastique.* N° 3, pp. 136-159. A. Liuima, S.J., *Le « Traité de l'Amour de Dieu » de saint François de Sales et les auteurs classiques.*

L'auteur montre, dans ce premier article, que saint François de Sales use d'une grande liberté dans l'usage qu'il fait des auteurs classiques. Souvent, il modifie les textes qu'il cite, qu'ils soient des historiens ou des philosophes, il leur communique sa manière expressive et suggestive et montre sa prédilection pour les éléments fabuleux. En tout cela, il ne recherche jamais le beau pour lui-même, mais il tend de toutes ses forces même littéraires à faire grandir l'amour de Dieu.

1950. *Revue d'Ascétique et de Mystique.* T. XXVI, pp. 202-227. A. Liuima, S.J., *Saint François de Sales et la tradition.*

L'auteur commence par donner un aperçu général des citations patristiques de saint François de Sales. Il donne la liste des Pères cités dans les vingt-six volumes des *Œuvres complètes* et pour chacun d'eux, le nombre des passages signalés. Il fait ensuite le même relevé pour le seul *Traité de l'Amour de Dieu.* De ces textes, il note ceux qui n'ont aucune importance dans la pensée salésienne ; il analyse ensuite la manière de citer ; enfin il dégage l'idée qui a présidé au choix des textes.

1950. *Revue d'Ascétique et de Mystique*, t. XXVI, pp. 347-356. J. Galy, *La doctrine du sacrifice de l'école française.*

Après avoir montré les difficultés de cette recherche, l'auteur étudie la notion de sacrifice chez le cardinal de Bérulle qui ne présente qu'une étude partielle et incomplète, dans l'œuvre de C. de Condren dont la synthèse est beaucoup plus achevée, enfin et très rapidement chez les successeurs de Condren dont le principal est J.J. Olier.

1950. *Archivium Franciscanum Historicum*, t. XLIII, pp. 68-160. L. Ceyssens, O.F.M., *L'enquête officielle faite en* 1644 *dans les diocèses des Pays-Bas sur le scandale causé par l'« Augustinus » de Jansénius. La part qu'y prirent les Franciscains.*

L'auteur commence par l'enquête privée de 1641, plutôt favorable à Jansenius et qui par réaction amena celle de 1644 ; celle-ci eut une origine en partie religieuse, en partie politique, fut imposée aux évêques par décret du 9 avril 1644 et se déve-

loppa dans les différents diocèses de Belgique ; l'auteur étudie les pièces trouvées aux Archives de Salamanque, en les classant par provinces ecclésiastiques ; à la fin, il publie les principaux documents qui intéressent les franciscains.

1950. *Revue d'Histoire Ecclésiastique.* N° 1-2. P. POLMAN, O.F.M. *La biographie de Blaise Pascal par Gilberte Périer* (Ses fondements idéologiques. Sa véracité. Son accueil à Port-Royal).

1950. *L'Année propédeutique.* N° 3-4. J. MAZALEYRAT. *Langue classique et esprit classique.* – N° 5-6. Jacques TRUCHET. *La société française au* XVII*e siècle.*

1950. *Le Flambeau.* N° 2 (Bruxelles). Roger LESPIRE. *Il y a trois cents ans mourait Descartes.*

1950. January. *University of Toronto Quarterly.* John C. LAPP. *Hippolyte, Phèdre and the « Récit de Théramène ».*

1950. Janvier. *Empédocle.* Lucien GOLDMANN. *Pascal et la pensée dialectique.*

1950. January. *Studies in Philology.* Nicholas JOOST. *The « Fables » of Fénelon and Philips' « Free-Thinker ».*

1950. Janvier. *Ecclesia. Lectures chrétiennes.* Mgr DE BAZELAIRE, *archevêque de Chambéry.* Saint François de Sales.

1950. 1er janvier. *Mercure de France.* Octave NADAL. *L'Ethique de la gloire au* XVII*e siècle.*

« ...très vite les humanistes classiques semèrent la broussaille bourgeoise qui devait envahir et recouvrir l'épopée chevaleresque du début du XVIIe siècle. A partir des renaissants, mais de façon plus évidente vers le milieu du Grand Siècle, il ne pouvait y avoir place en France pour un héroïsme naïf : le temps des chevaliers sans tête était consommé. De même l'homme de la contre-réforme avait oublié le caractère sacral de la religion et le pouvoir absolu de l'œcuménisme chrétien, souverains pendant les grandes périodes de l'âme médiévale. Les sourdes inquiétudes, les audaces et les enquêtes naturalistes de la Renaissance, engagent au XVIIe siècle la religion dans les voies apaisées et fleuries de l'humanisme dévot, ou celles des spiritualistes mystiques. Les exigences de la Gloire font bientôt place à celles de la mesure, de la raison ; la passion d'une vie glorieuse au goût du bien-vivre et du bien-être. Vers la fin de l'époque Louis XIII le romanesque, après une longue entente avec l'héroïque, commence à le dévorer ; le héros de cour enterre le preux, l'honnête homme, l'homme religieux, le glorieux, l'homme de la Gloire. Encore un peu de temps et voici Versailles, le courtisan et déjà à l'horizon tout proche le chevalier d'industrie.

On peut donc considérer le mouvement dont la Fronde fut la brève et confuse manifestation, comme l'ultime relèvement en France d'un esprit chevaleresque mais non chrétien. Ce sursaut de l'imagination, cette bravoure, cet amour du risque, du sacrifice, de la liberté, ces duels, ces noces de gloire et de sang, cette générosité, magnanime ou cruelle, il revient à d'Urfé, à Retz, à Condé, à Balzac, à Saint-Cyran, à Corneille, à quelques autres encore d'en avoir ressaisi le sens et la noblesse ; mieux : d'en avoir restitué la fraîcheur et la vitalité. Ils surent retrouver les joyaux de la passion et de la puissance, les flèches et l'avance du cœur, la langue d'une affirmation et même d'une espérance. Mais si proches qu'ils fussent de la violente et massive spiritualité médiévale, ils n'en restèrent pas moins clairvoyants. Chez eux, et chez tous ceux de leur génération, le goût d'agir s'allie à la soif d'être ; ils sont à la fois une intelligence et un élan, une passion et un recueillement : leur savoir milite.

Il va sans dire que, principe et fin de l'éthique aristocratique et mondaine sous Henri IV et sous Louis XIII, la Gloire terrestre exaltant les pouvoirs et les dépassements de l'homme, lui communiquait l'ivresse de son indépendance et de sa souveraineté. A l'humilité, au sentiment de sa faiblesse, de sa misère et de son néant que lui avait révélé le christianisme, succédaient la confiance dans la grandeur humaine, dans la volonté, l'initiative et les chances pour chacun de transformer le sort en destin. Attitude profondément irréligieuse ; elle n'échappe ni aux orateurs sacrés, ni à Pascal et Nicole, ni de façon générale aux doctrinaires de la foi chrétienne — catholiques et protestants — ni même aux mystiques les moins orthodoxes. Dans son Oraison funèbre de la Duchesse d'Orléans, Bossuet s'élève contre l'influence que la Gloire ne cessa d'exercer sur la noblesse françaises... ». « ...Les recherches que j'ai entreprises voici déjà quelques années pour éclairer la notion de Gloire au XVII^e^ siècle me laissent croire que cette morale de la grandeur ne se résume pas à la seule expression littéraire : âme d'une civilisation authentique, on doit la considérer comme un véritable fait d'ordre social. Cette réalité historique reste à décrire ; je ne l'ai pressée ici qu'à travers des compositions littéraires, des travestissements, des arrangements; elle ne s'y montre que stylisée; ainsi inévitablement plus simple et *autre*, reflet de formes et d'activités qu'elle dut revêtir dans la société du XVII^e^ siècle. Fut-elle moins profondément agissante dans les diverses couches de la société française que ne semblent le révéler les œuvres d'art ? De nombreux documents prouvent qu'elle fut assez puissante en France pour animer les mœurs, la sensibilité et l'idéologie d'une société, au point de fixer en cette première moitié du siècle l'âge de l'héroïque et du sublime. Il est pourtant

impossible d'affirmer qu'une telle *constante* morale fut alors l'idéal commun. L'humanité du début du XVII^e siècle est traversée par des courants de pensée venus d'horizons et d'époques si divers, ses panoramas spirituels sont si contrastés, qu'on ne peut affirmer que l'éthique de la Gloire couvrit le comportement de tout un peuple. Les assauts qu'une telle morale dut subir de la part de ses ennemis, la réplique non moins violente de ses sectateurs, l'indifférence que lui montrèrent certains types d'humanités d'autre façon orientées (l'*homo religiosus,* orthodoxe ou mystique, le libertin et l'athée, le bourgeois, le prud'homme, l'honnête homme, l'homme de cour, etc...) disent assez les marges, mais en même temps les limites de son pouvoir et de son rayonnement. Ceci toutefois demeure : ce que les œuvres nous livrent de cette morale mondaine, entre l'humanisme de la Renaissance et celui du Grand Siècle classique, témoigne de l'efficacité de sa vertu ; l'univers mythique du livre nous introduit, on n'en peut douter, au mythe vécu. »

Janvier. *Hommes et Mondes.* Thierry MAULNIER. *L'Anthologie de la poésie française d'André Gide* (Ed. Gallimard. Collection de la Pléiade).

M. Thierry Maulnier relève les injustices dont le XVII^e siècle est victime dans l'*Anthologie d'André Gide :* « La première résulte de la décision de n'admettre pas la poésie dramatique, ce qui donne au délicieux La Fontaine et à l'estimable Boileau un peu trop d'importance eu égard à Racine presque absent et à Corneille absent ». Il avait déclaré précédemment : « Il y a quelque chose de boiteux dans une Anthologie de la poésie française où Racine ne figure que pour les *Cantiques spirituels* — beaux, mais académiques, — d'où Corneille est absent, où Garnier n'a droit qu'à deux ou trois pages, où Monchrestien est ignoré. Exclure la poésie dramatique, c'est exclure presque une moitié des plus beaux vers de la langue française (ou, alors, il faudrait prévoir une Anthologie de la poésie dramatique). A cet égard, l'ouvrage d'André Gide nous laisse comme frustrés ».

Et M. Thierry Maulnier poursuit :

André Gide cite un poème (un !) de Maynard, ce qui est peu, quatre ou cinq de Racan, ce qui est bien, un de Drelincourt, ce qui n'est guère, un de Tristan L'Hermite... Des Barreaux et le Père Cyprien sont représentés. Théophile de Viau (un de nos grands poètes) a la part prépondérante, à bon droit. Mais Saint-Amant ? Mais Pierre Motin ? Mais E. Durand ? Mais Malleville ? Mais le superbe Gombault, le Valéry du XVII^e siècle ? Mais Godeau ? Mais La Ceppède et ses éblouissants *théorèmes ?* En vérité, du magnifique épanouissement poétique de la pre-

mière moitié du XVII[e] siècle, de cette sorte de premier romantisme gâté certes par de la prolixité et du verbiage — le second romantisme ne le fut-il pas ? — André Gide ne nous offre que quelques fleurs chichement coupées... »

1-2 janvier. *La Journée Vinicole.* Léon PETIT. *Un ami du vin au Grand Siècle : Saint-Evremond.*

« Les délices de la table ont toujours tenu une place de choix dans les habitudes de vie de Saint-Evremond : le vin, en particulier, avait sa prédilection. Outre le plaisir du goût qu'il procure, et qui reste à coup sûr pour notre épicurier la raison majeure de son inclination, celui-ci lui reconnaît encore d'autres vertus. Ouvrez son important essai philosophique *De l'usage de la vie,* au chapitre : « Des ennuis et des déplaisirs »; vous y lirez que, pour combattre l'humeur chagrine, il n'est point au sens de l'auteur de meilleur antidote que le vin : « Il est certain, prétend-il, que le vin réveille les forces de la nature et donne à notre âme une vigueur capable de chasser toute sorte d'ennuis ». Et suivent les paroles et les faits les plus probants.

*Dialogues* n° 1. Adèle AYDA. Racine et l'inconscient. Analyse d'une scène de *Phèdre.*

Guy MICHAUD. « Solennel-éternel » et la suite (Une application de la méthode statistique à Racine, *Athalie*).

26 janvier. *Le Monde.* Victor GIRAUD. *Comment est né le grand Corneille ?*

31 janvier. *La Croix.* Claude ROFFAT. *Un saint de plein air.* Saint François de Sales aux hommes de son temps et à ceux de notre temps...

Janvier-février. *La Pensée.* Karl MARX. *Descartes et les sources du Matérialisme français.*

A l'occasion de la mort de Descartes, à Stockholm, le 11 février 1650, la revue « *La Pensée* », donne sous ce titre « le développement célèbre consacré aux origines du matérialisme français, issu pour une part de Descartes, tel qu'on le trouve au chap. VI, parag. III de *la Sainte-Famille,* chapitre rédigé par Karl Marx ». Du début, intéressant pour le XVII[e] siècle, nous notons (la traduction est de « *La Pensée* » elle-même) :

« Dès sa première heure, la métaphysique du XVII[e] siècle, représentée, pour la France, surtout par Descartes, a eu comme antagoniste le matérialisme. Descartes le rencontra personnellement en Gassendi, le restaurateur du matérialisme épicurien. Le matérialisme français et anglais est demeuré toujours en un

rapport étroit avec Démocrite et Epicure. La métaphysique cartésienne a eu un autre contradicteur en la personne du matérialiste anglais Hobbes. C'est longtemps après leur mort que Gassendi et Hobbes ont triomphé de leur adversaire, au moment même où celui-ci régnait comme puissance officielle dans toutes les écoles françaises... La métaphysique du XVIIe siècle (qu'on pense à Descartes, Leibniz, etc...), était encore mélangée d'une substance positive, profane. Elle faisait des découvertes en mathématiques, en physique et dans d'autres sciences déterminées, qui paraissaient de son ressort. Mais dès le début du XVIIIe siècle, cette apparence s'était évanouie. Les sciences positives s'étaient séparées de la métaphysique et avaient tracé leurs sphères propres. Toute la richesse métaphysique se trouvait réduite aux êtres de raison et aux choses célestes, juste au moment où les êtres réels et les choses terrestres absorbaient tout l'intérêt. La métaphysique s'était affadie. C'est l'année même où moururent les derniers grands métaphysiciens français du XVIIe siècle, Malebranche et Arnaud (? (1)) que naquirent Helvetius et Condillac... » Ensuite Karl Marx donne des précisions, moins sur Descartes même que sur Pierre Bayle — « son arme était le scepticisme » — et Locke — son ouvrage sur « *L'entendement humain* » donne « un système antimétaphysique positif ».

Janvier-février. *Recherches et Débats* (*supplément philosophique* n° 8). GENEVIÈVE LEWIS. *La personne chez Descartes.*

Janvier-février. *Franciscaans Leven* ('s Hertogenbosch (Hollande). Provincialaat der Capucijnen. Van den Does de Willeboissingel).

P. OPTAT, O. F. M. Cap. : *De strijd over de bronnen van de franse spiritualiteit in de XVIIe eeuw*, p. 4-17. Essai de mise au point des travaux récents sur les sources de la spiritualité française au XVIIe siècle. — *Benedictus van Canfield en « Ons Gaeslijk Erf »*, p. 37-49. L'auteur, spécialiste de Benoît de Canfeld reprend la question du « préquiétisme » dont on accuse certains capucins français du XVIIe siècle.

---

(1) En réponse à ce point d'interrogation, M. René Maublanc, secrétaire de rédaction de *La Pensée*, a bien voulu nous écrire à la date du 3 février 1951 : « Renseignements pris, il s'agissait bien dans l'esprit de l'auteur, du grand Arnauld, mais Karl Marx s'est trompé de date, Antoine Arnauld étant mort en 1694, soit vingt et un ans avant la mort de Malebranche et la naissance de Condillac et Helvetius. Il conviendrait de signaler cette erreur dans une note, comme compte le faire mon ami Emile Bottigelli dans l'édition qu'il prépare de ce texte » (3 février 1951).

Janvier-mars. *Revue d'Histoire Littéraire de la France.* LOUIS HERLAND. *Les éléments précornéliens dans « la mort de Pompée » de Corneille.*

« Cette tragédie, longtemps tenue pour l'une des meilleures de Corneille, constitue du moins une étape fort curieuse de sa carrière. Après avoir inventé et progressivement amené à sa perfection dans *Horace, Cinna* et *Polyeucte* la tragédie du conflit intérieur et du dépassement de soi-même par le sacrifice, conscient sans doute d'avoir atteint dans cette voie un niveau qu'il ne saurait dépasser, Corneille cherche du nouveau et *Pompée* est le premier essai d'une formule tragique différente, de laquelle, en dépit de multiples essais de renouvellement ultérieurs, Corneille ne saura plus se libérer, faute sans doute d'y avoir jamais atteint la perfection absolue : c'est la tragédie des conflits d'ambitions, des intrigues de cour ou du combat contre l'oppresseur ; car il y aura des variantes, mais toutes étaient d'avance contenues dans *Pompée.* De là que cette pièce, trop riche de matière, nous apparaît plutôt comme un réservoir pour ses tragédies futures que comme une tragédie proprement dite. Elle manque en effet de centre d'intérêt et d'unité d'action...

...aux endroits même où Corneille y suit le goût de son temps, il a su presque toujours marquer orgueilleusement son indépendance. Il n'empêche qu'au premier regard, ce qui frappe surtout dans cette pièce, ce sont des éléments *pathétiques,* ou *épiques,* ou *héroïques,* qui ne doivent rien à Corneille... que l'usage parfois paradoxal qu'il en fit...

...Ainsi là même où dans *Pompée* il s'écarte le plus de sa propre manière, le génie de Corneille et son originalité se font jour presque partout, soit par le sens nouveau qu'il donne à des thèmes traditionnels, soit par la sobriété et la dignité qu'ils revêtent sous sa plume. Et c'est pourquoi l'étude de cette tragédie, la moins cornélienne de Corneille, peut apporter une contribution importante à tout essai de définition de ce que fut l'apport personnel de Corneille à la tragédie classique. »

Janvier-mars. *Revue d'Histoire des Sciences* (Tome III, n° 1, pp. 21-26). JEAN ITARD. Les méthodes utilisées par Fermat en théorie des nombres.

Janvier-mars. *Annales* (*Economies. Sociétés. Civilisations*). LUCIEN FEBVRE. *De l'à peu près à la précision en passant par ouï-dire :*

A propos de l'article : « Du monde de l'à peu près à l'univers de la précision » publié dans la revue « *Critique* » (septembre 1948, fasc. 28, p. 806), par Alexandre KOYRÉ, « l'homme qui

connaît le mieux en France, actuellement, l'histoire comparée de la Science et de la Technique au temps de Galilée et de ses successeurs ». Cet article s'insère dans une série d'études sur le *Machinisme*, publiées dans la même revue (fasc. 23 et 26). « L'article d'A. Koyré abonde en idées neuves et en positions originales de problèmes... Pourquoi le machinisme — qui naît au XVII<sup>e</sup> siècle — n'est-il pas né en Grèce vingt siècles plus tôt ?.. ». « A. Koyré ne maintient pas d'ailleurs sa pensée enchaînée au monde grec. Les indications qu'il fournit sur l'histoire, ou mieux la préhistoire de la révolution technique du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne sont pas moins intéressantes et suggestives...» A « ce bel article, bourré de savoir précis, fortement pensé dans tous ses détails », M. Lucien Febvre « ajoute quelque chose » : à l'aide de deux petits in-quarto reliés en veau, et qui contiennent le « *Journal des Voyages de M. de Monconys, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et Privé, et lieutenant criminel du Siège présidial de Lyon* » (édité à Lyon chez Horace Boissat, 1665), il explore le monde de l'à peu près et le royaume de Ouï-dire, qui restera solide sur son trône, dominant tous les « sçavants hommes » à la Monconys, jusqu'au jour, où, les premiers physiologistes ayant commencé à construire, de Lavoisier à Claude Bernard, l'édifice d'une science fondée sur l'observation et l'expérimentation, il deviendra possible de reconstituer de proche en proche, en partant de leurs premières acquisitions, cette science qui recule chaque jour les frontières de la vie — et, par une marche prudente du connu vers l'inconnu, je ne dis certes pas de prendre possession de l'univers physique, mais de jeter sur lui des réseaux successifs de points d'appui. Tous provisoires sans doute : mais ils cernent un peu plus, un peu mieux chaque fois, un inconnu que l'homme ne réduira jamais à l'intelligibilité plénière... »

Vitorino Magalhaès Godinho. *Création et dynamisme économique du monde atlantique* (1420-1670).

« Le monde atlantique : nouveauté, s'il y en a, des temps modernes. Les principales assises en ont été posées en un siècle, jusqu'aux environs de 1520 ; sur elles on a commencé alors à bâtir l'édifice, encore incomplet et tout neuf, mais déjà bien solide à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle... »

Ph. de Vries, *Université d'Amsterdam. L'animosité anglo-hollandaise au* XVII<sup>e</sup> *siècle.*

Lucien Febvre. *L'Art : Résurrection de peintre. A propos de* La Tour.

A propos de la thèse et de l'ouvrage de F.-G. Pariset : « Georges de La Tour » (Paris, H. Laurent, 1948), dont R.-A. Weigert

a rendu compte dans le Bulletin n°s 5-6, 1950, de la « *Société d'Etude du* XVII*e siècle* » : « Cette thèse restera le livre de base sur La Tour ».

LUCIEN FEBVRE. *Savants et Métaphysiciens au* XVII*e siècle.*

« Le Père Lenoble — l'auteur du précieux livre : « *Mersenne ou la naissance du Mécanisme* » —, a le don de clarté. Il revient dans un article du *Giornale di Metafisica* intitulé simplement : « Le Père Mersenne » — sur le problème des relations de Mersenne avec Descartes. Et ses pages sont instructives pour l'historien des révolutions scientifiques. Mersenne, un satellite de Descartes ?.. Quand parut en 1637 le *Discours sur la Méthode,* le P. Mersenne avait déjà à son actif une œuvre considérable. Qui allait des *Quaestiones in Genesim* — énorme in-folio de plus de 2.000 colonnes (1623) — jusqu'au *Traité de l'Harmonie universelle,* qui paraît en dix tomes en 1636 et 1637 : entre deux, une dizaine de gros livres de science, d'apologétique et de philosophie mêlée. 1637 : à cette date « il est certain que Descartes n'a rien pu lui communiquer de bien important ». Conclusion : ce qui, dans les œuvres de Mersenne, fait penser à Descartes, vient de son fonds — et n'est d'ailleurs point négligeable.

Et, du reste, « l'homme de Descartes » ? Mais il n'y a pas que Descartes en cette première moitié du XVIIe siècle, si riche en idées. Il y a GASSENDI, « le premier ami de Mersenne, le plus cher, celui qui l'assistera dans sa dernière maladie ». Il y a Galilée, que Mersenne, après comme avant la condamnation de 1633, ne cesse d'entourer de ses respectueuses attentions. Il y a HOBBES (et Hobbes est aussi cher à Mersenne qu'antipathique à Descartes, comme Gassendi d'ailleurs)... Il y a ROBERVAL. La plus anticartésienne des amitiés de Mersenne... : cet éclectisme prouve, à tout le moins, que Mersenne gardait vis-à-vis de Descartes sa liberté de jugement...

Il y a Mersenne aussi... A cette science mécaniste qui existe *indépendamment de Descartes et du Cartésianisme* — à cette Philosophie nouvelle qui, depuis le début du XVIIe siècle, jaillit des sources les plus diverses avec une prodigieuse abondance, Mersenne n'est point sans apporter sa contribution personnelle. N'oublions pas qu'en physique notamment, cet apport est si réel que les savants ont toujours parlé de lui comme d'un des leurs — et digne de tout respect...

Le P. Lenoble nous prescrit de distinguer le mécanisme du cartésianisme ; non pour les opposer — le cartésianisme est la plus complète, la plus claire des philosophies mécanistes — mais pour constater qu'il existe, en dehors de Descartes et dans la première moitié du XVIIe siècle, bien d'autres formes du mécanisme — et bien d'autres philosophies mécanistes... »

Janvier-juin. *Revue de Synthèse.* SCHUHL. Le rôle de Bacon.
B. ROCHOT. Gassendi et le syntagma philosophicum.
CUVILLIER. Descartes et l'esprit cartésien.
Suzanne DELORME. Académies et Salons.

Janvier-juin. *Revue d'Histoire de l'Eglise de France,* 1950, t. XXXVI, pp. 26-56. E. BOISSARD. *Jansenius étudiant.*

Dans une première partie de son article, l'auteur étudie les documents qu'il a eus sous la main, qui sont tous des actes universitaires trouvés dans les archives de l'Université de Louvain ; dans une seconde partie, il expose les conclusions suivantes : 1° Il est fort invraisemblable que Jansenius et Saint-Cyran se soient connus à Louvain. 2° C'est à Louvain et non à Paris que Jansenius a fait la plus grande partie de ses études théologiques. 3° Jansenius a été, au sens le plus strict, l'élève de Janson. 4° Fort probablement Janson a transmis à Jansenius les doctrines augustiniennes et baïanistes. A remarquer (p. 54), une brève table chronologique.

Janvier-juin. *Revue d'Histoire de l'Eglise de France.* R. LIMOUZIN-LAMOTHE. *Louis XIV et le Jubilé de* 1702.

M.-H. G.

# ÉCHOS PASCALIENS

Charles JOURNET. *Vérité de Pascal. Essai sur la valeur apologétique des « Pensées ».* (Saint-Maurice, Suisse, Edit. de l'Œuvre de Saint-Augustin ; Paris, Labergerie, 1951, 19,5 × 14,5, 329 p., 660 fr.).

Le pari est-il le nœud de l'Apologie pascalienne ? Non, répond l'auteur : « Faire un sort à l'argument du pari, faire dépendre d'un calcul la décision intime d'une âme chrétienne, c'est toujours faire le jeu des incroyants ». Telle est la conclusion du premier essai. Pour l'auteur, le véritable nœud de l'apologétique de Pascal est le dogme du péché originel. Charles Journet, dans une deuxième partie du livre, discute la conception janséniste de Pascal, conception « qui pourrait mettre en péril l'existence de toute apologétique chrétienne... ». Cependant, « pour l'essentiel, Pascal ne s'est point trompé. Il a centré avec lucidité, avec force, toute son Apologie sur cette révélation de son Amour que Dieu nous a faite en Jésus-Christ ». Ensuite, Charles Journet esquisse le mouvement d'une apologétique qui s'appuie sur la doctrine de saint Thomas d'Aquin,

« doctrine qui permet de purifier Pascal de ses contradictions et de retenir ses richesses ». L'auteur rappelle, enfin, le miracle de la Sainte-Epine et montre le rôle de ce miracle dans la vie religieuse de Pascal. Pascal, dit-il, avait « l'intelligence du miracle ». (*Bulletin Critique du Livre Français* - Avril 1952).

L. Frédéric JACCARD. *Blaise Pascal défenseur de la Vérité.* (Neuchatel, Editions H. Meisseiller, 1951. In-8°, 279 p.).

Dès l'Avant-propos, l'auteur établit nettement sa position : « La querelle de Port-Royal, écrit-il, est celle de Dieu. Il s'agit de savoir qui sera souverain dans le cadre de l'institution ecclésiastique : l'homme ou le Rédempteur, ou en d'autres termes : nature ou surnaturel ? ». Ensuite, il publie une série de textes pascaliens, qui seront, dit-il, « comme les deux rives du fleuve où coulent les flots de notre récit ». Première affirmation pascalienne : l'homme a été créé en vue de la vérité, mais seule la grâce peut l'y conduire. Deuxième : l'Eglise en tant qu'institution historique, ne peut recevoir la vérité. Seuls les élus, cachés dans son sein, sont mis à part pour rendre témoignage à la vérité. Troisième affirmation. Le triomphe de la vérité ne dépend point des défenseurs que Dieu choisit. Ils ont mission de souffrir. Le reste appartient à Dieu et il en sera ce qu'il voudra. Après ce préambule, l'auteur développe la vie de Pascal dans le sens que dès le début de son ouvrage il entend Lui donner. Enfin, il conclut : « Il (Pascal) se moque des infaillibilités humaines. Pour se manifester, il n'attend ni la permission d'une église, ni des formulaires qui le doivent autoriser, ni des raisonnements qui l'adapteraient aux circonstances de l'histoire, ni des processus qui le mêleraient, à doses proportionnées, aux expériences des croyants ». Un épilogue étudie les cinq propositions et déclare « qu'il faut être prévenu que les V propositions sont implicitement contenues dans les passages de l'*Augustinus* ci-dessus cités ; alors il apparaît peu à peu qu'elles doivent y être et qu'elles y sont. »

L'auteur visiblement s'efforce d'accaparer Pascal, de le faire sien. Il est vrai que selon les *Pensées*, la grâce a le rôle principal dans la justification de l'homme, mais il n'en est pas moins fait appel à ce triple facteur humain : le cœur, la raison et la coutume. Il est vrai que pour Pascal, les élus, cachés dans le sein de l'Eglise, sont mis à part pour rendre hommage à la vérité, mais ces élus eux-mêmes font partie d'un corps dont tous les membres sont pensants et ils doivent s'attacher fortement, pour se sanctifier, à la tradition de l'Eglise. Enfin, il semble bien exagéré — pour ne pas dire plus — d'identifier la cause de Dieu et celle de Port-Royal, les humanistes chrétiens n'ayant jamais nié la nécessité de la grâce et celle de l'ordre surnaturel ; mais à travers les misères humaines qu'ils ne niaient point, ils se plaisaient à distinguer, comme le faisait Fran-

çois de Sales, cette inclination naturelle à aimer Dieu par dessus toutes choses, pour l'exploiter dans toute sa force avec le secours du Très-Haut.

Albert Béguin. *Pascal par lui-même.* (Ed. du Seuil, 1952, in-16, 192 p., 300 fr.).

L'intérêt de ce petit livre n'est nullement — l'auteur pense comme nous, j'en suis sûr — dans les « Extraits » qu'il nous offre. Toute édition fragmentaire des « Pensées » est plus que décevante : falsifiante. Le chirurgien, lui, taille dans un organisme qu'il connaît, mais la vie qui circule d'une « Pensée » à l'autre nous reste à tous mystérieuse. Qui décidera que tel fragment n'est pas indispensable à l'éclairage de tel autre ? Le dernier des potaches a droit à tout.

L'importante Préface d'Albert Béguin — elle occupe les deux tiers du livre — méritait mieux que d'être ainsi liée à un cadavre disséqué à la hache. Elle représente l'effort le plus personnel qui ait été fait ces temps derniers pour répondre aux éternelles questions : « Qui était Pascal ? Qu'est-il aujourd'hui pour nous ? » Pascal n'est certes pas cet anxieux qu'en ont fait Voltaire et les romantiques. Mais fallait-il pour mieux effacer une outrance, lui en opposer une autre, et au Pascal consumé d'inquiétude substituer le Pascal « sans passion » de Joubert ? Sur cette thèse proposée par Albert Béguin dans son premier essai (« Quiétude de Pascal », *Fontaine*, n° 56, puis Egloff, 1947) j'avais exprimé d'expresses réserves (*Etudes*, décembre 1950) : elle faisait bon marché, me semblait-il, du pathétique pascalien, sensible aussi bien dans le « Mystère de Jésus » que dans les fragments apologétiques. (L'indéniable tremblement qu'on y surprend n'est d'ailleurs nullement, disais-je, celui de l'effroi, mais plutôt de la prière). Dans le présent essai, Albert Béguin nuance son affirmation de naguère : « Sans doute serait-ce tomber dans l'excès contraire, écrit-il, que de dénier aux écrits de Pascal et à son aventure intérieure tout caractère pathétique : de vouloir faire de lui un maître de quiétude spirituelle... ». Et il estime maintenant le mot de Joubert (« sans passion ») aussi contestable que le jugement romantique.

Pascal n'est pas pour A. Béguin le « grand homme » intouchable de l'Université. L'auteur dénonce, comparé à celui du Moyen-Age : de Bloy, de Péguy, de Bernanos, de Claudel, « l'étroitesse du domaine pascalien ». L'essentialisme de Pascal, « qui le faisait attentif à l'aspect immuable des choses... devait l'empêcher de comprendre la perspective historique, telle qu'elle se dégage de l'augustinisme », et qui nous est aujourd'hui familière. Les remarques sur l'orientation eschatologique de la littérature actuelle ne sont pas les moins suggestives.

André Blanchet.
(« Etudes », juin 1952, p. 416).

...M. Béguin réagit vigoureusement contre la tradition romantique du Pascal malade et angoissé. *Un génie juvénile,* d'une impatience foncière, tel est défini l'homme. Et l'*Apologie* nous apparaît non pas comme un « journal intime », mais comme *une conquête méthodique,* menée par un psychologue et un artiste consommés. Les deux premiers essais s'achèvent par de très belles pages sur la joie pascalienne. Dans le troisième, *Pascal sans histoire,* le sentiment de l'immobilité du temps qui se dégage, en particulier, des pensées consacrées à l'Ancien et au Nouveau Testament, est opposé à la conception augustinienne et médiévale, reprise par les théologiens modernes, du progrès indéfini de la Cité de Dieu depuis la Création jusqu'à l'Incarnation et à la Parousie. On trouvera, dans le même essai, des vues pénétrantes sur la prétendue « politique » de Pascal.

Jean MESNARD,
(*Revue d'Histoire Littéraire de la France,*
octobre-décembre 1952, pp. 515-516).

Sister Marie-Louise HUBERT, O. P. *Pascal's Unfinished Apology* (L'Apologie inachevée de Pascal). (New Haven : Yale University Press, Conn. U.S.A. $ 3.00. Paris : Presses Universitaires de France).

L'auteur a bien voulu préciser elle-même pour le Bulletin le but poursuivi dans son ouvrage et la suite des idées exposées :

Le problème du plan de l'Apologie de Pascal, qui a tenté tant d'éditeurs des *Pensées,* continue à soulever de nombreuses controverses. Malheureusement, Pascal ne nous a laissé qu'un seul témoignage écrit, quelques fragments des *Pensées,* où il esquisse son dessein apologétique. Pour reconstruire ce dessein, il faut donc avoir recours à des sources secondaires de valeur inégale. Les interprétations variées du plan de Pascal m'ont décidée à entreprendre une étude plus objective, plus compréhensive, du problème, c'est-à-dire d'examiner de nouveau, à fond, l'évidence interne et externe à la lumière des influences qui ont fait naître l'Apologie et ont guidé son développement : la pensée religieuse de Pascal, l'Eglise en France à son époque, l'apologétique traditionnelle vis-à-vis du libertinisme.

Afin de bien situer le problème, j'ai essayé, dans mon introduction, d'évaluer les principales éditions des *Pensées* depuis 1670 jusqu'à nos jours. Celles de Tourneur et Lafuma me paraissent les meilleures puisqu'elles signalent la valeur et suivent l'ordre de la Première Copie, dont l'arrangement des fragments correspond plus exactement que le manuscrit original (Recueil Original) au classement fait par Pascal pour son Apologie.

Voici un sommaire des quatre chapitres de mon ouvrage :

Chap. I. - Le Développement de la pensée religieuse de Pascal :

La jeunesse de Pascal ; influence de l'enseignement de son père ; première conversion au jansénisme (1646) ; analyse des trois livres par lesquels Pascal fut introduit à la doctrine janséniste : Arnauld, *Traité de la fréquente communion ;* Jansénius, *Augustinus ;* Saint-Cyran, *Lettres chrétiennes et spirituelles ;* le mouvement janséniste en France (1646-1654) ; la vocation religieuse de Jacqueline Pascal ; l'époque mondaine de Pascal (1652-54) ; sa lecture de Montaigne et d'Epictète ; son esprit fier et indépendant ; son état d'esprit juste avant la « conversion » définitive (1654) ; analyse du *Mémorial* et du *Mystère de Jésus ;* les *Lettres Provinciales ;* la question de la signature du formulaire ; *Prière pour le bon usage des maladies ;* préparation de l'Apologie ; dernières années de Pascal.

Conclusion : 1. Qualité *compréhensive* de la pensée religieuse de Pascal — elle embrasse le scientiste, l'honnête homme, et l'ascète. Pascal aurait donc envisagé son Apologie sous les trois points de vue — scientifique, psychologique et religieux — qui forment un tout.

2. Aucune contradiction entre la foi et la raison chez Pascal ; il essayera donc de démontrer dans son Apologie que même si la raison ne peut produire la foi, la foi est quelque chose de raisonnable, supérieure à la raison, mais qui se sert d'elle.

3. La pensée religieuse de Pascal porte l'empreinte de la théologie janséniste, mais ce sont les fruits du jansénisme plutôt que la doctrine, qui ont attiré Pascal. Il ne pouvait accepter sans réserve la doctrine de la prédestination qui exalte la foi aux dépens de la raison. Son Apologie, au fond, s'accordera avec l'apologétique traditionnelle.

Chap. II. - Pascal et l'Apologétique chrétienne :

L'apologétique à l'époque de Pascal : aperçu historique ; matière de l'apologétique traditionnelle : similarité avec le plan général de Pascal ; différence de méthode : le désir du libertin pour le bonheur souligné par Pascal ; le pari de Pascal vis-à-vis des preuves scolastiques pour l'existence de Dieu ; le problème de l'immortalité de l'âme chez Pascal et chez les scolastiques ; la partie « dogmatique » de l'Apologie : certitude des preuves bibliques ; Pascal se sert de psychologie ici aussi : il insiste sur l'amour de Dieu, sur la personne du Christ ; Pascal n'essaye pas de prouver l'établissement de l'Eglise par le Christ, ses marques caractéristiques. Analyse des apologies dont Pascal s'est servi en préparant son Apologie : Grotius, *De veritable religionis christianae ;* Martini, *Pugio fidei ;* Saint Augustin, *De vera religione* (tr. Arnauld) ; la dette de Pascal à Sebonde et Bérulle.

Conclusion : Le cadre de l'Apologie de Pascal suit fidèlement celui de l'apologétique traditionnelle ; même dans sa méthode psychologique il n'a créé rien de nouveau, car les apologistes de son temps l'avaient devancé ; mais il a coordonné leurs efforts et a présenté leurs arguments dans un style plus personnel, plus concis.

Chap. III. - Evidence interne du plan de Pascal (les *Pensées*) :

But : Est-il possible de restaurer le plan de l'Apologie des *Pensées*, sans avoir recours à d'autres sources ? Difficultés au sujet des différents textes des *Pensées ;* importance de la Première Copie ; son arrangement : 27 liasses classées par Pascal, suivies de 34 liasses qui contiennent des fragments non classés ; les liasses *Ordre* et *A.P.R.* où sont ébauchés le dessein et l'argument de l'Apologie ; les *Pensées* assemblées dans la liasse *Ordre* suggèrent trois desseins possibles qui accentuent (1) la vraie religion : la haine et la peur de la religion de la part du libertin et la façon dont Pascal surmonte ces obstacles ; (2) la doctrine du péché originel et la Rédemption ; (3) le malheur du libertin, son besoin de Dieu, nécessitent de chercher Dieu, etc..., développés par moyen de dialogues. Analogie de ces trois desseins avec ceux qui se trouvent dans les deux fragments *A.P.R.*

Conclusion : Les *Pensées* où Pascal indique le plan de son Apologie nous révèlent plusieurs desseins, dont chacun représente peut-être son plan à un moment donné. Plus que cela nous ne pouvons affirmer. L'évidence interne seule ne suffit pas. Il faut la comparer avec d'autres témoignages. Cependant, cette analyse de certaines *Pensées* fait ressortir l'importance du pari dans l'Apologie. A mon avis, le pari n'est pas une introduction à l'Apologie mais fait partie d'elle.

Chap. IV. - Evidence externe du plan de Pascal :

Documents : *Entretien avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne* (compte rendu par Fontaine) ; M$^{me}$ Périer, *Vie de Blaise Pascal ; Mémoires* de Père Beurrier ; Nicole, *Traité de l'éducation d'un prince ;* Filleau de la Chaise, *Discours sur les Pensées de Pascal ;* Etienne Périer, *Préface* à l'édition de Port-Royal. De *L'Entretien avec M. de Saci* se dégage le plan de l'Apologie à sa première étape ; la biographie de M$^{me}$ Périer nous indique la genèse de l'Apologie : le miracle de la Sainte-Epine ; aussi bien que le rôle important de la doctrine de la Rédemption dans l'Apologie et l'attitude de Pascal envers les preuves traditionnelles pour l'existence de Dieu. La *Préface* d'Etienne Périer n'est qu'un abrégé du *Discours* de Filleau. Discussion de la composition et publication de ces deux documents, leur ton différent, etc... Filleau souligne l'importance du « cœur » dans la méthode apologétique de Pascal. Définition des mots

« cœur » et « raison » chez Pascal — comparaison avec les mots « intelligence » et « raisonnement » chez Saint Thomas d'Aquin. Témoignage du Père Beurrier et de Nicole au sujet du plan de Pascal.

Conclusion : le témoignage de la famille et des amis de Pascal au sujet du plan de son Apologie révèle moins de divergence qu'on ne pense. Il nous montre le plan à ses différentes étapes. Le *Discours* de Filleau me paraît le plus utile et irrécusable non seulement à cause de son compte rendu détaillé du plan de l'Apologie, mais aussi parce qu'il reflète l'esprit de Pascal.

CONCLUSION :

1. - Ce qui caractérise surtout la pensée religieuse et le dessein apologétique de Pascal, c'est son unité profonde. Malgré l'influence janséniste sur lui, il dépasse les limites étroites du jansénisme, et son Apologie se rattache à l'apologétique traditionnelle.

2. - Le plan de l'Apologie rapporté par Filleau dans son *Discours* s'accorde avec le classement des *Pensées* fait par Pascal en préparant son Apologie.

3. - Parmi les « plans » suggérés dans les *Pensées* dans les liasses *Ordre* et *A.P.R.* celui qui me paraît le plus vraisemblable est le développement par dialogues. C'était la méthode favorite de Pascal. *Cf. Les Lettres Provinciales, L'Entretien avec M. de Saci, Le Mystère de Jésus.* En outre, plusieurs apologistes dès le commencement s'étaient servis de cette forme de présentation. Le dialogue donnerait un ton personnel à l'Apologie et fournirait à Pascal le meilleur moyen de développer son fameux « art de persuader ». En se servant de dialogues, Pascal pourrait mettre dans la bouche du libertin toutes les objections qu'il voulait soulever et y répondre avec plus de force et de conviction. Le *Discours* de Filleau et la *Préface* d'Etienne Périer mentionnent cette méthode de présentation par dialogues.

4. - Le problème du plan de l'Apologie ne sera jamais complètement résolu, même avec toutes les données, car Pascal aurait pu changer le plan de son Apologie s'il avait vécu assez longtemps pour finir son ouvrage.

LE PLAN DES « PENSÉES » EST-IL VRAIMENT RETROUVÉ ?

Dans la revue « Les Etudes » de septembre 1952, le P. André BLANCHET répond à la question : « Le plan des Pensées de Pascal est-il vraiment retrouvé ? » Voici les conclusions de cet article d'après « L'Ami du Clergé » du 6 novembre 1952 (L. CRISTIANI) :

On sait de quoi il s'agit. Pascal est mort avant d'avoir mis en place les matériaux qu'il avait réunis pour une *Apologie du Chris-*

*tianisme.* Après lui, sans arrêt, les experts se sont mis au travail et, dans un exercice acrobatique analogue au jeu du puzzle, ils ont tenté de retrouver le plan du génial écrivain. Autant d'essais, autant de plans.

Mais voici que tout récemment, MM. Tourneur et Lafuma ont repris la question de manière scientifique. M. Zacharie Tourneur, mort en 1945, a donné en 1938, à Cluny, puis en 1942, à Paris, une édition paléographique des *Pensées.* Après lui, M. Louis Lafuma a donné des *Etudes pascaliennes,* en 1949, à la suite d'une *Edition des « Pensées »,* parue en 1948, chez Delmas ; puis Edition dite des *« Manuscrits »,* en trois volumes, aux Editions du Luxembourg (76, rue de Vaugirard).

Tourneur et Lafuma sont d'accord sur un point : ils sont sûrs d'avoir retrouvé le plan de Pascal, car ils croient avoir retrouvé le classement opéré par Pascal en personne. Ce classement, c'est celui de la Copie 9203 de la Bibliothèque nationale, alors que le recueil dit original des *Pensées* porte le n° 9202 à la même Bibliothèque. L'erreur des chercheurs aurait été jusqu'ici de ne pas voir que la Copie 9203 n'est pas un classement quelconque opéré par des anonymes ou un anonyme, après la mort de Pascal, mais bien le classement de Pascal lui-même. M. Lafuma est très affirmatif. M. A. Blanchet se méfie. On nous a si souvent trompés ! Il formule des objections. Sans doute il admire le travail de M. Lafuma, mais il demande modestement que l'on réponde à quelques objections.

L'édition de Port-Royal comportait une préface écrite par Etienne Périer, le fils de Gilberte Périer, sœur de Pascal, qui le soigna jusqu'à sa mort et lui servit de secrétaire. Or, on lit dans cette préface :

« Comme l'on savait le dessein qu'avait M. Pascal de travailler sur la religion, l'on eut un très grand soin, après sa mort, de recueillir tous les écrits qu'il avait faits sur cette matière. On les trouva tous ensemble enfilés en diverses liasses... Le première chose que l'on fit fut de les faire copier tels qu'ils étaient... »

Diverses liasses ! Qui avait fait ces liasses ? Evidemment Pascal. Donc, il avait son plan arrêté et ses liasses toutes prêtes pour exécuter ce plan. Ainsi raisonne en substance M. Lafuma. Il identifie donc « liasses formées » à « liasses classées ». Le fait d'enfiler des papiers les uns auprès des autres, au moyen d'un fil, lui paraît décisif. Pascal n'a pu enfiler les papiers que dans l'ordre arrêté par lui.

Et pourtant, telle ne fut pas du tout l'impression éprouvée par les premiers qui examinèrent et copièrent les « liasses », car Etienne Périer dit formellement :

« On les trouva tous ensemble enfilés en diverses liasses, *mais sans aucun ordre et sans aucune suite.* La première chose que l'on

fit fut de les faire copier tels qu'ils étaient, *dans la même confusion qu'on les avait trouvés.* »

Etienne Périer semble donc avoir prévu qu'on se méprendrait sur le mot liasses, qu'on croirait qu'il s'agissait d'un classement. En réalité, pour lui, les papiers enfilés par Pascal attendaient encore leur classement définitif. Gilberte n'était pas d'un autre avis, elle qui connaissait de si près le travail de son frère. C'est elle, en effet, qui garda d'abord les papiers, puis fit exécuter la copie dont parle son fils Etienne. « Si pour les autres, les *Pensées* étaient des pensées, pour elle c'étaient des reliques ». Or, lorsque le Comité d'édition de Port-Royal voulut toucher aux textes eux-mêmes, pour les « embellir », elle se montra intraitable, et, comme son fils, d'une « opiniâtreté auvergnate ». Mais lorsque ce même Comité entreprend un classement de sa façon, elle ne proteste plus. Bien plus, lorsqu'elle prend la plume à son tour, pour écrire la *Vie* de son frère, elle ose proposer elle-même un plan, et ce plan n'est pas du tout celui de la Copie 9203, publiée par L. Lafuma. C'est donc qu'elle ne considérait pas le plan de cette Copie comme étant celui de son frère, mais un arrangement provisoire, pour empêcher la débandade des papiers.

En réalité, la Copie 9203 présente deux parties, d'abord des fragments ordonnés sous vingt-sept titres, puis d'autres fragments non-ordonnés et sans titres. L'ordre des chapitres est-il de Pascal ? Il en est qui l'affirment : P. L. Couchoud, par exemple, et aussi un jeune pascalisant d'avenir, Jean Mesnard. Ce serait l'ordre déjà adopté, en 1672, par Filleau de la Chaise, et suivi, à une date récente, par Jacques Chevalier. M. Lafuma, lui, ne va pas aussi loin. Il ne croit pas que l'ordre des chapitres soit de Pascal. Mais alors, la Copie 9203 perd le meilleur de son intérêt. Elle est le résultat d'un classement fait par un familier de Pascal, mais elle est dès lors tout aussi discutable que les essais ultérieurs.

Pour M. A. Blanchet, il est clair que l'état dans lequel nous sont arrivées les *Pensées,* nous fait saisir leur auteur en pleine fièvre de composition. Il a des idées. Il en a en foule. Il les note, mais à titre de pierres d'attente. Il n'a pas encore de plan. Il ne sait pas dans quel ordre il emploiera les matériaux accumulés, ni même s'il les emploiera tous. Pour quelques morceaux bien venus et presque achevés — les « Deux Infinis » par exemple — il y en a beaucoup d'autres qui ne sont que des éclairs, des vues, parfois des références importantes pour lui et insipides pour nous. L'idée directrice n'est pas encore là. Pascal sent que « ce n'est pas mûr ». Il attend donc, il se refuse à donner tête baissée dans une direction qui se présente et qui est peut-être une impasse. Il accueille et il recueille tout, même l'incohérent. Il ébauche des plans qui s'annulent l'un l'autre. Il faudrait connaître celui qui fut le dernier dans son esprit, et

encore on devrait se demander s'il eût été le dernier au cas où il n'aurait pas été surpris par la mort. Au témoignage d'Etienne Périer, il réclamait « dix ans de santé pour achever » son ouvrage. En dix ans, un esprit tel que le sien avait le temps de changer dix fois de plan ! Mais il n'a pas eu les dix ans. Si ces réflexions sont exactes, il serait imprudent de croire que le « plan » des Pensées a réellement été retrouvé ! Gardons donc notre réserve et notre sang-froid. L'œuvre de Pascal est restée inachevée. C'est un fait et il faut en prendre notre parti. Cela n'empêche pas que ces fragments aient pour nous une valeur irremplaçable au point que si nous n'avions pas les *Pensées,* il manquerait à notre littérature l'un de ses trésors les plus merveilleux !

PASCAL ET LEIBNIZ.

M. Jean GUITTON, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, reprenant un héritage de son arrière grand-père, met en parallèle, dans une étude à la fois scientifique et philosophique « deux types de penseurs », *Pascal et Leibniz* (1).

Il suffira de tracer ici les lignes générales de l'ouvrage pour en faire ressortir tout l'intérêt, tant pour les historiens, que pour les philosophes et même les théologiens. Ou, plus exactement, les mathématiciens sont les premiers intéressés. La rencontre intellectuelle de Pascal et de Leibniz se réalise, tout d'abord, en effet, sur le plan des mathématiques. Toutefois, chez Pascal comme chez Leibniz, la mathématique est intimement unie à la métaphysique : tel est le cas de leur « mathématique de l'infini ».

La composition de l'être et l'union des contraires intéressera davantage les philosophes. Pascal avait l'horreur de l'abstrait et cependant son esprit était éminemment philosophique. L'union des contraires s'opère, pour Pascal, dans une structure hiérarchique : les contraires doivent être considérés comme dans un espace et ne sont pas sur le même plan ; ils n'ont donc ni la même fonction ni la même valeur. M. Guitton apporte ici l'exemple des discussions sur la grâce et la liberté :

« L'idée de Pascal est qu'il faut défendre tout ensemble la puissance de la nature contre les Luthériens et l'impuissance de la nature contre les Pélagiens. Mais *tout ensemble* ne veut pas dire avec le même accent, le même genre d'insistance et de vigueur... Il semble que pour lui l'erreur pélagienne soit plus grave que l'erreur luthérienne, parce que, dans la structure de l'être, dans la *composition* des contraires, la grâce est sur un plan *infiniment* supérieur à la nature. Par conséquent, l'erreur sur la grâce, qui est le fait des

---

(1) « Philosophie de l'Esprit ». Jean GUITTON. *Pascal et Leibniz. Etude sur deux types de penseurs.* In-8° de 181 p., Paris, Aubier 1952.

pélagiens, est d'un infini plus grave que celle sur la nature : ce qui se vérifie dans la vie pratique, puisque l'erreur pélagienne aboutit au relâchement de la morale, comme on le voit dans les conseils donnés par les jésuites » (p. 54-55).

Sur l'autre face du dyptique, Leibniz. Son procédé constant consiste non pas tant à concilier les notions opposées qu'à découvrir une notion nouvelle, médiane, à laquelle généralement il donne un nom déjà connu mais auquel il attribue un sens nouveau et plus plein :

« Ainsi, entre Descartes et l'Ecole, il restaure un intermédiaire qui est la *force*. Entre Locke et l'innéisme, il admet le *virtuel*. Entre Bayle et la prédestination spinoziste, il invente un moyen terme, avec la notion de nécessité morale inhérente à la réalisation du meilleur. Mais, lorsqu'on examine ces compositions mixtes, la question que nous nous sommes posée au sujet de Pascal vient à l'esprit : les intermédiaires leibniziens sont-ils, vraiment à mi-chemin entre les deux limites ? » (p. 57).

La réponse à cette question ne peut que faire ressortir l'ambiguïté des positions de Leibniz : il n'y a pas chez lui d'intermédiaire véritable. Il cherche « l'identité virtuelle » des contraires, et cette méthode apparaît dans tous les domaines où il se pose en conciliateur. Ce qui fait qu'à la droiture de Pascal on pourrait opposer une sorte de double jeu chez Leibniz, ou un manque de sincérité.

On pourrait faire les mêmes rapprochements et les mêmes oppositions en ce qui concerne la prédestination, la liberté et la grâce. Les deux penseurs sont plutôt théocentristes qu'anthropocentristes ; tous deux ont cherché à expliquer les actes libres de Dieu ; tous deux ont justifié Dieu en des desseins qui nous paraissent impénétrables ; ils ont été les avocats de Dieu. Ils ont tendu à restreindre la part de l'initiative humaine, plutôt qu'à l'agrandir ; ils sont anti-pélagiens et continuent saint Augustin. Mais Leibniz est un prédestinatien optimiste. Son optimisme consiste à dire que ce que nous appelons le mal est la condition d'un plus grand bien, peut-être du seul plus grand bien. Dieu ne peut, dans sa sagesse, que vouloir le meilleur ; le mal réel entre dans les fondements du seul bien final. Le monde actuel est le meilleur des mondes réalisables et mêmes des mondes simplement possibles. Qu'eût dit Pascal d'une semblable thèse s'il l'avait connue ? Il l'aurait sans doute attaquée, comme le grand Arnauld l'a fait dans sa correspondance avec Leibniz, au nom du sens commun et de l'expérience. Mais là où l'opposition des deux philosophes eût été la plus forte, c'est relativement à la thèse de Leibniz du « possible » précédent et contenant nécessairement le « réel ». C'est par là, en partie, que se justifie sa doctrine de l'optimisme absolu. Pour Pascal,

« la doctrine du « péché originel » invite à une méditation constante sur l'idée que les choses auraient *pu* et *dû* être autres qu'elles ne sont. Il est clair que ce qui frappe Pascal, c'est que l'être soit ce qu'il est, alors qu'il aurait pu être autre... « Pourquoi suis-je *ici* plutôt que *lors* ? Par l'ordre et la conduite de qui *ce* lieu et *ce* temps ont-ils été destinés à moi ? »

La possibilité de Leibniz aboutit précisément à évacuer la contingence, puisqu'elle donne le moyen de déduire le lieu, le temps, le mode et tous les caractères de l'être. Comment concilier cette assertion avec l'idée pascalienne qu' « entre le moi et les événements il y a une correspondance mystérieuse » ? une correspondance qui est un accord entre deux séries indépendantes ; l'une, celle de l'*intimité* et l'autre, celle de la *nécessité* et des *événements* qui sont « comme les maîtres que Dieu nous donne ». L'accord ne vient pas uniquement de ce qu'en moi tout est déjà donné d'avance, mais de ce que Dieu, qui m'a créé, a créé en même temps les circonstances.

De ce point de départ, Leibniz tire des conséquences dans la solution chrétienne du problème du mal, que Pascal n'eut pas admises telles qu'elles. Pour Leibniz, le mal est à la fois *nécessaire,* mais *accidentel.* Pour Pascal, qui n'entend pas minimiser le péché originel et la rédemption, le mal est *libre* et *substantiel,* portant dans notre être l'infection et la corruption. Si la grâce est compromise chez Leibniz, c'est la liberté qui l'est chez Pascal ; et, chez l'un et l'autre, un humanisme chrétien devient impossible.

La suite de l'étude nous place en face d'oppositions nouvelles des deux penseurs. M. Guitton esquisse une pensée du type protestant en face d'une pensée du type catholique, la première *existentielle* et considérant avant tout le drame de la justification du pécheur ; la seconde essentiellement *religieuse* et s'attachant avant tout à rendre à Dieu l'adoration qui lui est due. Pascal serait-il le type protestant, et Leibniz le type catholique ? On pourrait le croire, à ne considérer que les efforts de Leibniz pour accorder son système philosophique au dogme de la transsubstantation, et la tendance janséniste de Pascal en matière de prédestination. Faut-il relever encore l'antijésuitisme de Pascal, en opposition avec le jésuitisme de Leibniz ? M. Guitton l'a fait assez longuement, mais avec la discrétion qu'imposait le sujet. Sur la question d'un œcuménisme chrétien possible, Pascal et Leibniz ne sauraient être d'accord. Sans doute, plus d'une pensée échappée à Pascal semblerait le metttre en opposition avec l'autorité de l'Eglise ; mais ces mouvements d'indépendance ne suppriment pas le mouvement supérieur de fidélité à la tradition qui, vraisemblablement fut le sien au moment de la mort ; tandis que Leizniz n'envisagea jamais l'œcuménisme qu'indépendamment de l'intransigeance doctrinale de l'Eglise catholique, intransigeance qu'il considérait comme une intolérance.

Dans *La Croix* du 1er avril 1952, M. de La Marche traçait en quelques mots choisis les antithèses exprimées dans le texte de M. Guitton. « Combien nous apparaissent différents ces deux génies : Pascal passionné, Leibniz flegmatique ; Pascal exclusif, Leibniz éclectique ; Pascal intransigeant, Leibniz conciliant ; et même, si l'on veut forcer la note : Pascal, austère et tendu, type de protestant ; Leibniz, affable et souriant, type de catholique. Mais on peut aussi retourner les épithètes : Pascal, fervent, Leibniz, mondain ; Pascal, plein de religion, Leibniz de religiosité ; Pascal, mystique et croyant, Leibniz comprenant tout et sceptique.

A. MICHEL.
(*Ami du Clergé,* 9 octobre 1952).

STYLE ET PENSÉE CHEZ PASCAL (1).

Un style comprend certaines constantes, si banales soient-elles de fond, qui par leur fréquence même définissent une pensée. Or une constante du style suppose une dominante psychologique. Les réflexions que nous livrons ici sont un essai pour saisir quelques aspects de la pensée de Pascal à travers la répétition des formes et l'insistance des procédés.

L'automatisme d'un procédé n'est pas nécessairement l'indication d'une spontanéité fondamentale, ni même d'une habitude inconsciente ; car, si tout est naturel chez Pascal, tout n'est pas l'œuvre naïve d'une immédiateté gratuite. Artiste averti et pleinement renseigné, il sait travailler sa pensée, recomposer sa phrase, s'adresser à autrui, plaire et convaincre ; bref, il sait parler. Ne nous y méprenons pas : la poésie pascalienne n'est pas un hasard, son ardeur est une méthode.

Le style de Pascal tend vigoureusement au concret. Rarement lui préfère-t-il l'abstrait ; et, le cas échéant, il parvient à personnifier, ou plutôt à animer l'abstraction suffisamment pour lui communiquer un mouvement. Il a soif de réel. Aussi son extrême adresse manuelle, évidente dans la fabrication de la machine arithmétique, est-elle le prolongement charnel d'une acuité sensitive pour le concret. Dès sa jeunesse, se manifeste une interrogation soutenue de la vitalité concrète de la matière. Son premier écrit d'enfant est un traité empirique sur la nature des sons. Sa célèbre « découverte de la géométrie se fait au moyen de signes concrets représentant les grandes abstractions linéaires : pour circonférence il dit « rond », pour une droite il dit « une barre ». Il possède un sens

(1) Nous sommes heureux d'insérer ici l'article de notre dévoué « sociétaire », qui reprend quelques idées d'un rapport qu'il a donné à Boston au groupe « XVIIe siècle » de la « Modern Language Association of America », session 1952 (N.D.L.D.).

tactile du créé et ne se soutient dans un climat de pure abstraction que par d'incessants retours aux sources du réel. Il a d'ailleurs formulé la dépendance de l'abstrait sur le concret en termes nets : « Quand on veut montrer une chose générale il faut en donner la règle particulière d'un cas » (1).

Pascal admet peu, questionne toujours et demeure suprêmement attentif à la réalité. Son esprit pragmatique ramène les plus exaltantes théories à la terre réelle où elles puisent justification et permanence d'application. En philosophie il s'oppose à Descartes, en physique il se dispute avec le Père Noël de qui il exige justement la pratique d'un vocabulaire concret, en théologie il s'en prend à la casuistique, et même en rhétorique, en grammaire et dans le monde il fait preuve d'une intraitable répugnance envers les théoriciens. Non qu'il soit un utilitaire forcené, mais parce que son être et sa langue sont noués au réel. Pascal appelle Péguy. Sa passion du concret illustre son amour de la vie. Il ne peut souffrir le déracinement de l'abstrait.

Certes, dans son *Art de la Prose,* Lanson avait raison de voir en Pascal un logicien considérant avec un souci particulier les rapports abstraits des idées. Mais il nous faut préciser qu'au moment de les exprimer, Pascal se préoccupe surtout de leur redonner une signification réelle. Il s'agit pour lui de les lier concrètement à nous, de les « rapporter » à notre nature spirituelle et sensitive, à notre bivalence naturelle.

Il fuit constamment une liaison abstraite entre abstractions : il veut qu'au moins la liaison soit une référence à la réalité. Dans sa pensée et dans sa langue se produit une espèce de renversement, un retour au fait primitif. Philologiquement on peut analyser le mot « abstrait » comme une chose enlevée, une chose tirée hors, mais hors de quoi ? Evidemment hors d'une réalité première. La patience de Pascal consiste à cheminer à rebours vers cette réalité originelle.

Le rapport premier entre abstractions qu'il va nous proposer est fait d'une identique réalité de départ : il reprendra toute idée à sa naissance, au point de son extraction motrice. Cette régression ne s'accomplit que par une totale compréhension et vérification de l'abstraction en soi. Il ne nie pas la commodité de l'abstraction mais il affirme la nécessité d'en rendre compte par un « rapport » se situant dans l'essence matérielle *antérieure* au premier phénomène d'éclatement hors du concret et d'ascension vers l'abstrait. En somme, il postule la réalité comme naissance et comme fin de l'abstrait. La direction de sa pensée devra donc être descendante,

---

(1) *Pensées,* éd. Lafuma, 1951, tome I, frg. 527-912.

intérieure. Elle visera l'attache, la substance ; la pierre et non l'abstraction éthérée.

Cette recherche persistante d'une réalité souterraine à la raison, d'une donnée élémentaire, sensible dans la nudité syntaxique de la phrase et dans le choix des images, trouve son parallèle idéologique dans la nostalgie janséniste pour un retour à l'augustinisme et à la vie patristique. Lorsqu'on sent le mouvement concret de la phrase et de la pensée pascaliennes, on est en droit d'invoquer une attraction adamique. La culture pour Pascal est reconversion, réintégration, reconquête de l'instinct.

Avec l'emploi répété de verbes à la forme interrogative ou impérative, cette volonté manifeste de renverser l'abstrait vers son origine concrète est un principe dynamique de sa prose. Voici l'exemple d'un développement abstrait où la seule force motionnelle des termes « tirer », « engloutir », « sortir », et « porter » suffit à rendre les fins concrètes : « Néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti... Toutes choses sont sorties du néant et portées jusqu'à l'infini ». (Lafuma 199-390).

Grammaticalement le passage au concret s'effectue par un renforcement de la qualité substantive. Plus le mot assume sa matérialité substantive : *un* néant, *l'*infini, *un* milieu, *un* rien, *un* tout, plus il se concrétise. Par la même occasion, il se charge de nostalgie poétique ; car sa subite transformation en matière fait résonner l'écho de sa chute contre les cruelles parois d'une réalité oubliée.

Alors le destin de l'homme se fixe, impitoyablement décrit par la prison de termes immatériels rappelés à leurs premières et tragiques limites. Et l'abstraction devient mouvante, mouvante à deux titres : d'abord par une motion purement corporelle et descendante où elle reprend la dure chair des choses, ensuite par une insurrection poétique où l'élan occasionnel des passions lui suscite encore d'anciennes espérances pour un informe absolu, telle l'expression : « une infinité d'infinités » (Lafuma 199-390).

On ne peut soutenir que la force concrétisante seule caractérise le style de Pascal. Ce qui frappe est l'animation, la tendance à renverser les genres, à créer des contre-courants, à continuellement transformer : montée fougueuse du concret, descente brutale de l'abstrait ; toujours mouvoir, blesser, et de ce fait émouvoir. A la nature en mouvement doit répondre un homme ému, en mesure de conscience, un homme en tension.

A travers un vocabulaire qui brise notre repos, véritable lexique de l'attaque et de la déroute, Pascal fait heurter tous ces mouvements d'aspiration et de chute aux frontières de la Nature une et totale. Il ne quitte pas l'abstrait pour se perdre dans la dissolvante diversité du concret. De lien en lien, d'analogie en analogie, le

concret est l'objet d'une continuelle synthèse. Il n'assemble les détails que pour accroître la densité et la dureté primitives du noyau matériel. La fin de la tendance concrétisante n'est pas la jouissance de la diffusion propre à Montaigne, mais son intégration et sa subordination à une vérité essentielle qui est l'œuvre synthétique du réel.

L'aboutissement du concret est donc inscrit pour Pascal dans la réalisation de la nature totale et une de la création divine. Souvenon?nous de son avertissement : « La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion ». Or, avant d'être le comédien de l'âme des *Lettres Provinciales* ou le tragédien de la destinée de l'Apologie, Pascal est le poète de la matérialité cosmique. Il vibre à la sensatoin d'un enracinement profond de l'homme dans le noyau organique du réel : « Qui n'admirera que notre corps... soit à présent un colosse un monde ou plutôt un tout à l'égard du néant où l'on ne peut arriver. Qui se considèrera de la sorte s'effraiera de soi-même et se considérant soutenu dans la masse que la nature lui a donnée entre ces deux abîmes de l'infini et du néant il tremblera dans la vue de ces merveilles ». (Lafuma 199-390). Constatons que Pascal éprouve un véritable plaisir religieux et esthétique à regarder la situation matérielle de l'homme, situation d'autant plus riche qu'elle appartient au lieu le plus actif d'une perspective, au lieu le plus engagé parce que le plus partagé : celui de « l'entre-deux ». Il y a chez lui une perception aussi sensible de la situation que de la condition, l'une étant, pour rester dans le vocabulaire pascalien, la « figure » de l'autre. Relevons également dans la phrase que nous venons de citer les deux mots « masse » et « abîme », ce sont les extrémités polaires de l'équilibre pascalien, les deux termes de l'antinomie matérielle. Ce sont aussi les résultats de la concrétisation des notions du plein et du vide.

Conjointement, et par fidélité à sa tendance concrétisante, il y a chez Pascal une perception aiguë du caractère organique de l'univers. Non pas pour manifestations visibles : les corps, les forêts, les montagnes et rivières, mais pour la réalité interne de la création, son exigence de force, sa puissance de chose répondant aux lois de l'être, sa substance primitive. Il *sent* le poids, le volume, l'épaisseur, la densité de la matière. Son vocabulaire s'efforce de la saisir, de la rendre perceptible, de la faire peser en nous. Il faut remarquer l'extraordinaire fréquence des mots : plein, plénitude, combler, remplir, peser, poids, masse, tout, totalité, vide, abîme, palpable, sensible.

Toutes les œuvres de Pascal, et même les scientifiques auxquelles il doit la réalité de ses images, sont la recherche d'une préhensibilité du réel, elles reflètent une intelligence tactile du créé qui, pour en revenir aux expressions pascaliennes, « sent les principes » comme

« elle saisit les choses ». Cette prise de la réalité, le vocabulaire imagé et concret de Pascal veut nous en communiquer la sensation physique. Une démarche capitale de son style est le désir de « palper » la vérité ; d'où le frémissement de sa phrase.

Est-il un sensitif ? Pas exactement, car sa sensibilité, uniquement productrice de réel, se fonde sur une lente et ferme approximation de l'expérience. S'il se donne aux choses, ce n'est pas pour enregistrer une sensation, y vibrer ou s'y perdre, c'est pour la faire servir à l'intelligence et l'élever à la dignité de participante à la vérité. Le connu se définit et se complète dans le senti. Aussi la science est-elle d'abord pour lui l'objet d'une vérité sentie — encore une preuve du mouvement intérieur vers les données primitives. Forcer l'abstrait au retranchement concret, obliger le concret à se livrer aux sens multiplement liés du corps et de l'âme, voilà la méthode de la quête pascalienne. En Pascal le *libido sciendi* cède toujours au *libido sentiendi* qui seul rend compte de l'homme.

Par extension, Pascal nous fait entrevoir la possibilité d'une mise en valeur de l'inconscient. Aujourd'hui où tout vise d'abord à explorer le sous-conscient puis à l'exploiter afin d'asservir l'esprit et d'anesthésier les masses, rappelons que Pascal nous propose la confiance en l'irrationnel (sous-rationnel ou pré-rationnel seraient sans doute des termes plus pertinents) et nous en conseille la culture en vue d'un approfondissement de la vérité et d'un ennoblissement de l'être. Soucieux de rendre justice à l'homme, attentif à ne point permettre une attrition des facultés intellectuelles, Pascal, ce sourcier utilitaire de toute énergie morale ou matérielle, veut provoquer la pratique de l'irrationnel.

Devant les forces latentes, les eaux non captées de l'homme, il fait appel à la réalisation du sous-conscient. Dynamisme du style et humanité de la pensée coïncident à la commune recherche de la dignité de notre condition, et, comme il l'implique : « Il ne faut pas dormir durant ce temps ». On comprend alors son dégoût du divertissement qui est proprement diversion d'attention, refus d'existence. Une règle le motive toujours : faire assumer à sa phrase le maximum de portée concrète et de tension sensible, faire assumer à l'homme le maximum de condition et de conscience.

J.-J. Demorest,

*Assistant professeur à Duke University,*
*Durham, N. C., Etats-Unis.*

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Victor L. TAPIÉ. *La France de Louis XIII et de Richelieu.* (Flammarion 1952, 561 p., 950 fr.).

L'Académie des Sciences Morales et Politiques a couronné l'ouvrage de M. Victor L. TAPIÉ : *La France de Louis XIII et de Richelieu ;* elle a ainsi loué les larges conceptions historiques de l'auteur et ratifié les jugements laudatifs des critiques qui ont déjà souligné la haute valeur du livre qui a pris place dans la collection « L'Histoire » de Flammarion.

Pas de cloisons étanches en histoire, si celle-ci veut être une histoire vraie et vivante. Non, l'histoire ne peut pas être qu'une sèche nomenclature de batailles et de traités. L'histoire, il faut la voir vivre au contact « des réalités sans lesquelles aucune politique n'est possible : les conditions économiques du pays où elle s'exerce, l'état d'une opinion qui lui résiste, ou qui la subit, ou qui l'approuve et l'assiste ». Ces réalités, M. Victor L. TAPIÉ ne les a pas négligées, il a eu au contraire nettement la volonté de peindre une fresque complète de « *La France de Louis XIII et de Richelieu* », et, utilisant ses recherches personnelles sur les affaires étrangères — comme les travaux de ses confrères sur d'autres parties de l'histoire, il a ainsi confirmé sa place parmi les grands explorateurs du XVII[e] siécle, « siècle illustre à n'en pas douter, mais qui reste encore mal connu ».

*La France de Louis XIII et de Richelieu :* le Roi et le Ministre ne doivent pas être séparés, et ce en dépit des blessures sentimentales qui — vers la fin — refroidirent leur amitié...

Richelieu mettant sa vaste intelligence et son inflexible ténacité au service de l'existence française (le pays pris en charge par lui en 1624 ne risquait-il pas de devenir un état vassal ?), au service aussi de l'économie nationale, s'efforçant d'engager la France agraire et féodale « dans un capitalisme commercial, qui était la forme nouvelle et féconde de l'activité économique du temps ». Ici tout particulièrement M. Victor Tapié a renouvelé le sujet par la place que, très large, il a accordée aux problèmes économiques de l'époque...

Louis XIII reconnaissant la supériorité de Richelieu, soutenant dès lors la politique de son Ministre de sa grandeur royale et « se retrouvant toujours d'accord avec lui sur l'essentiel... »

Fresque complète, oui, et M. Victor Tapié a peint aussi *la France des Français,* des Français qui eurent à œuvrer et à souffrir pour que prennent corps les grands résultats envisagés par le gouvernement central. L'auteur le dit dans son avertissement : « Il est aisé

à l'historien, qui dénombre dans son cabinet les événements flatteurs, de laisser au lecteur l'impression d'une époque glorieuse, dont la gloire était joyeusement ressentie par les contemporains. Le règne de Louis XIII fut à nos pères un temps très difficile à vivre, incertain, contradictoire, et bien souvent décourageant. Les souffrances effrayantes du peuple ont été le perpétuel remords du Roi. A la distance de trois siècles, elles nous paraissent la douloureuse rançon d'une politique générale hardie et, dans ce qu'elle a obtenu, féconde ».

Nous sommes malheureusement obligé d'imposer des limites à la recension de cet ouvrage à la documentation sûre et considérable. Ne serait-ce que pour donner une idée de sa richesse, ouvrons le livre à la table des matières :

LIVRE PREMIER.

*Déclin et factions* (1610-1624).

I. - La France qui s'offrait à Louis XIII (1610).
II. - La Régence de Marie de Médicis (1610-1617).
III. - Louis XIII et la cause catholique (1617-1674).

LIVRE SECOND.

*Relèvement* (1624-1630).

I. - Richelieu au service de la Nation et du Roi (1624-1627).
II. - La mer, La Rochelle et l'Italie.
III. - L'extrême misère de ce peuple et la gloire de cet Etat.

LIVRE TROISIÈME.

*Raison d'Etat* (1630-1643).

I. - La France de Richelieu.
II. - L'obéissance à l'intérieur et la guerre au dehors.
III. - La grande épreuve (1636-1638).
IV. - La lutte jusqu'au dernier souffle (1639-1643).

L'œuvre du règne est grande : Louis XIII repose dans la crypte de Saint-Denis, Richelieu sous le dôme de la Sorbonne, la France demeure épuisée, fragile, en proie aux mécontentements, elle est cependant dans l'Europe du temps et dans le monde « un Etat beaucoup plus fort, pourvu de plus de moyens, plus respecté et redoutable que le royaume déréglé de 1624 ; la société française elle-même possède une élite plus nombreuse et, dans cette élite, des valeurs politiques, morales, intellectuelles d'une plus grande qualité ». Les remous où elle se laissera entraîner la feront-ils sombrer ?.. Non : l'action de Louis XIII et du cardinal de Richelieu ont préparé les années triomphales du Grand Siècle.

M.-H. Guervin.

Georges MONGRÉDIEN. *Une Aventurière au Grand Siècle : la Duchesse Mazarin* (Paris, Amiot-Dumont, 1952 ; 13,5 × 18,5, sous couverture illustrée en couleurs, 205 p.).

Hortense Mancini, Duchesse Mazarin, nièce du Cardinal, est une des « Mazarinettes » qui firent beaucoup parler d'elles sous Louis XIV. Mariée avec le marquis de La Meilleraye, à qui Mazarin légua son nom et son immense fortune, elle ne tarda pas à se brouiller avec cet époux incommode et tyrannique.

Elle abandonna le foyer conjugal pour mener une vie indépendante avec sa sœur Marie, qui avait inspiré une vive passion au roi. Dès ce moment, ses aventures picaresques ne se comptent plus : évasions et enlèvements de couvents, chevauchées, voyages incessants, mènent successivement la Duchesse Mazarin à Rome, à Chambéry, puis à Londres où elle devient la maîtresse du roi Charles II et la rivale de Louise de Kéroualle. C'est à Londres qu'avec son fidèle ami Saint-Evremond, elle ouvrit le salon fameux où elle soutint la cause de nos lettres et de nos arts et couronna une vie peu édifiante par une véritable mission d'ambassadeur de l'esprit français outre-Manche.

Le Président de la « Société d'Etude du XVII^e siècle », auteur de ce livre documenté et vivant — mémoires et correspondances consciencieusement fouillées ont été augmentées de lettres inédites puisées dans les papiers de Colbert et dans les Archives du Ministère des Affaires Etrangères — réprimanderait son secrétaire général si celui-ci soulignait et louangeait trop fortement une compétence et une érudition nourrie depuis trente ans aux sources originales... c'est du reste tout à fait inutile : les membres de la « Société » et les lecteurs de ses œuvres et des nombreux périodiques où il collabore les connaissent et les apprécient.

Le dernier ouvrage de M. Mongrédien a l'attrait d'un roman d'aventures, et d'aventures vraies. « La source des grâces est dans le sang Mazarin », écrivait Ninon de Lenclos à Saint-Evremond.

M.-H. GUERVIN.

Pierre MOISY. *Martellange, Derand et le conflit du baroque* (*Bulletin monumental*, 1952, p. 237-261. Orléans, 37, rue du Pot-de-Fer).

On connaît le sens du voyage pompeux et infructueux accompli par l'illustre Bernin à Paris en 1665. Venu en France pour donner des plans et des projets destinés à l'achèvement du Louvre, l'architecte italien repartit couvert d'honneurs, mais les mains vides. A juste titre on voit dans cet épisode la preuve que l'architecture française se sentait désormais adulte et répudiait l'exemple du baro-

que international. L'auteur dans le présent travail veut montrer que ce conflit du baroque a en réalité connu une première péripétie, une génération plus tôt exactement, dans l'opposition qui a dressé l'un contre l'autre, à propos de deux édifices de la Compagnie de Jésus, les deux religieux-architectes les plus connus de la Société, le Père Derand et le Frère Martellange.

Il convient d'abord de fournir les preuves de l'existence d'un réel conflit entre les deux religieux. L'auteur les trouve d'abord dans l'histoire, qu'il renouvelle en partie, de la construction de l'église de la maison professe de Paris (aujourd'hui église Saint-Paul-Saint-Louis) d'où Martellange fut évincé au profit de Derand au moment d'élever la façade. Il en voit ensuite une trace dans le constant parallèle que les contemporains ont établi entre ce monument et l'église du Noviciat des Jésuites, œuvre exclusive de Martellange, longtemps vantée, mais aujoud'hui disparue. Il montre ainsi l'existence d'un très sérieux conflit, soupçonné seulement jusqu'à présent. Puis à l'aide d'une interprétation nouvelle d'anciens documents, il établit que Martellange n'a été que le représentant et l'agent d'exécution de talent d'un groupe de doctrinaires qui a essayé, dès 1640 environ, d'imposer à l'architecture française la discipline classique. Ces novateurs se réunissent autour du surintendant des beaux arts, Sublet de Noyers ; ils ont leur héraut en Fréart de Chambray, dont le frère, bien connu sous le nom de Chantelou, est un des témoins les plus précieux de la tentative.

L'auteur essaie de définir schématiquement la doctrine de ce classicisme avant la lettre. Son premier trait est de se réclamer de la tradition de l'antiquité et de la Renaissance et de s'opposer aux modernes baroques, qu'il déteste également, indifférent à la nationalité, française ou italienne, de ses représentants. Mais surtout il réclame la sobriété de la décoration et la régularité de l'architecture. L'église du noviciat de Paris lui paraît répondre à ces conditions, cependant que la façade de Derand pour Saint-Paul-Saint-Louis est l'expression de ce qu'il exècre.

Cette tentative, œuvre d'une élite peu nombreuse, n'a pas réussi ; elle était en avance d'une génération ; mais il est à noter qu'elle est exactement contemporaine d'autres efforts, faits dans des domaines différents, plus ou moins sous l'impulsion de Richelieu, pour faire régner le même idéal de dépouillement et de simplicité. Il semble que vers 1640 l'esprit du classicisme français ait commencé à devenir conscient de lui-même. C'est dans cette affirmation que réside la nouveauté de ce travail qui offre, en outre, l'intérêt de publier différents documents inédits.

E. M.

MEIR STEIN. *Notes on the Italian sources of Nicolas Poussin.* (Konsthistorisk Tidskrift, Stockholm, 1-2 ; 1952, p. 5-12).

Cette note sans prétention d'un bon connaisseur de notre art classique est fort instructive. M. Stein s'est efforcé de trouver quelques-unes des sources italiennes de certains tableaux de Poussin et il semble bien qu'il y soit arrivé. Pour le *Narcisse et Echo,* pour l'*Inspiration du Poète,* il y est certainement parvenu et les modèles qu'il cite de Perrino del Vaga et de Raphaël sont difficilement contestables. Plus remarquable encore est la filiation qu'il peut établir entre le *Moïse et le Buisson ardent* du Musée de Copenhague et deux gravures d'après Raphaël : *la mort d'Ananie* et l'*Apparition de Dieu à Noé.* Ces rapprochements sont convaincants. On remarquera seulement que les créations de Poussin, si elles sont fidèles aux schémas offerts par les sources, présentent les personnages inversés ; ce qui, peut-être, indique chez notre compatriote une habitude de travailler par calques qui mérite d'être signalée. M. Stein définit ensuite, très heureusement, derrière l'autorité de Paul Jamot, la façon dont Poussin conçoit et pratique l'imitation : un art de prendre son bien là où il se trouve, en transposant le donné en quelque chose de nouveau. Il suffit de comparer l'estampe de Thomassin du *Triomphe de Galathée* et ce qu'en a fait le peintre des Andelys pour voir à quel point la notion moderne d'originalité demande à être révisée.

P. M.

*L'Oraison dans la spiritualité eudiste* (*Cahier eudiste* n° 3, publié par « *Notre Vie* », *revue eudiste de spiritualité et d'information.* - Paris, « Notre Vie », 1, rue Jean-Dolent, 1952, 18 × 13, IV-153 p., 450 francs).

Depuis 1948, sous l'impulsion du T.R.P. Lebesconte, supérieur général des Eudistes, décédé récemment, se sont tenues des « Sessions de spiritualité eudiste », auxquelles sont tout spécialement conviées les religieuses qui se réclament du patronage de saint Jean Eudes. Quatre sessions, de trois jours chacune, ont eu lieu de 1948 à 1952. La quatrième session a été consacrée à l'Oraison. C'est son compte rendu détaillé, avec huit conférences prononcées pendant cette session, qui vient de paraître sous le titre *l'Oraison dans la spiritualité eudiste.*

Après un solide aperçu de l'Oraison dans l'Eglise jusqu'au XVII[e] siècle, présenté par le R. P. Kœhler, marianiste, M. Louis Cognet offre une synthèse élégante, « l'Oraison selon les maîtres de l'Ecole française » ; le rôle joué par l'oratorien Séguenot est particulièrement bien mis en relief. Il appartenait alors aux Eudistes d'exposer comment leur fondateur concevait l'Oraison et comment il désirait qu'on s'y appliquât. Les nombreuses méditations, dispersées

dans les douze volumes de ses *Œuvres complètes* et groupées par le P. Charles Lebrun dans ses *Œuvres choisies*, sous le titre *Méditations sur divers sujets*, facilitaient leur tâche. Deux études de psychologie religieuse terminent ce recueil et s'efforcent de montrer comment une sainte, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, et une bienheureuse, la Mère Marie-Thérèse de Soubiran, s'adonnèrent à l'oraison suivant la manière de saint Jean Eudes.

Souhaitons à ces sessions et à leur dernier ouvrage de poursuivre la tâche entreprise : rendre familière à nos contemporains une spiritualité du XVIIe siècle, qui est tout imprégnée des grands thèmes bérulliens, chers au P. Eudes, formé par l'Oratoire.

M.-H. GUERVIN.

*P.-S.* – La revue *Notre Vie*, en juillet 1951, à l'occasion du troisième centenaire de la publication de l'*Histoire de France* de Mézeray, a consacré un article à ce frère du P. Eudes et montré que les dires de son biographe, Larroque, ne semblent pas mériter la confiance qu'on leur a jusqu'à maintenant accordée ; en juillet 1952, le directeur de cette revue, le R. P. Berthelot du Chesnay, a fait paraître sept lettres inédites de saint Jean Eudes, qui étaient conservées dans les archives des Bénédictines du Saint-Sacrement à Paris (ces lettres sont adressées à la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, qui fonda cette congrégation bénédictine en 1653).

M.-H. G.

P. André RAYEZ. *Etudes Lasalliennes* (Extrait de la « Revue d'Ascétique et de Mystique », n° 109, janvier-mars 1952 ; Toulouse, 9, rue Monplaisir).

Il y a trois siècles, le 30 avril 1651, naissait à Reims Jean-Baptiste de La Salle, qui devint chanoine de la cathédrale, « prêtre et instituteur des Frères des écoles chrétiennes ». Il fut canonisé le 24 mai 1900. La publication de l'*Histoire générale de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes*, par G. RIGAULT (Paris, Plon, 8 vol. in-8°, 1937-1951 ; un neuvième et dernier volume est prévu) est une des plus heureuses initiatives de l'Institut. « Est-il prématuré, se demande le P. RAYEZ, d'insister sur la spiritualité de Jean-Baptiste de La Salle ? Si sa pédagogie, en réalité, est universellement appréciée, sa vie intérieure, le chemin qu'il suivit sous la motion de la grâce, la doctrine spirituelle que lentement il élabora au profit de ses disciples et des éducateurs chrétiens, ne sont guère connus. Les manuels se transmettent des appréciations sommaires. Pourtant cet homme possède, qu'on le veuille, ou non, son originalité, « sa » voie.

Il pourrait sembler facile de dire comment le saint répondit à l'appel personnel de Dieu. Ce serait présomption de le croire, car le

problème critique des textes arrête dès l'abord tout travail en profondeur... »

Dans son travail aussi précis que possible, l'auteur tente d'exposer sommairement l'état des études lasalliennes, d'ébaucher les difficultés de *Monumenta lasalliana* et d'introduire dans la recherche des sources. Mais quand sera-t-il donné de pouvoir feuilleter des *Monumenta lasalliana* et étudier sur documents critiques la vie et la spiritualité de saint Jean-Baptiste de La Salle ? Jusque-là tous les travaux conserveront un air de provisoire. Et le P. Rayez s'arrête sur ce vœu, en examinant la valeur des premières biographies du saint et en recherchant quelle est l'originalité de ses écrits ; il reste persuadé qu'il y a encore des textes à « rassembler » ou à « découvrir ». Voici la conclusion de son étude menée avec la plus louable rigueur intellectuelle :

« La figure de saint Jean-Baptiste de La Salle se révèle fort attachante. C'est l'un des plus beaux types de prêtres de ces années 1680-1720, dont la vie intérieure et le rayonnement valent peut-être ceux du milieu du XVII^e^ siècle. A l'école de maîtres remarquables, TRONSON et BAÜHIN, ROLAND et BARRÉ, il devint à son tour un maître. Il s'inspire souvent de ses devanciers en spiritualité comme en pédagogie. Il n'en reste pas moins original par les caractères mêmes de « sa » voie, dont il a marqué toutes choses. Aussi est-il souhaitable de retrouver un jour, au-delà des portraits traditionnels que nous avons quelque raison de suspecter, sa vraie pensée et son authentique message. Que des *Monumenta lasalliana* nous permettent bientôt de découvrir l'homme de la volonté de Dieu ».

M.-H. G.

René TAVENAUX. *Le Jansénisme dans la région ardennaise au début du XVIII^e^ siècle* (Extrait de *Présence Ardennaise*, n° 8).

« La région ardennaise est parmi les plus atteintes et s'il est fort aventureux de risquer dans ce domaine quelque évaluation chiffrée, il paraît cependant certain qu'entre 1715 et 1725, c'est-à-dire au plus fort de la lutte, les ecclésiastiques qui adhèrent à l'hérésie nouvelle, sont au moins au nombre d'une cinquantaine, chiffre considérable si l'on admet avec Valincourt (Mémoire sur l'assemblée d'un concile national. A.E. France, Mém. et Doc. 1260, f° 233, 1727) que chacun de ces clercs a plus de cinquante laïcs dévoués à ses sentiments, si l'on songe surtout que dans un territoire presque entièrement rural comme la région ardennaise, les curés de campagne constituent à peu près les seuls guides de la pensée et du sentiment religieux. »

L'auteur répond ensuite à la question : « Quelles raisons peuvent rendre compte de la propagation des idées jansénistes dans les Ardennes ? »

Et après avoir décrit les manifestations jansénistes, M. René Taveneaux retient deux caractères du jansénisme ardennais qui apparaissent avec un relief particulier :

« C'est d'abord son orientation plus disciplinaire et « politique » que théologique : il l'emprunte de toute évidence à la Faculté de Reims où beaucoup de clercs ardennais reçurent leur formation sacerdotale. Les problèmes qu'il agite et dont il se passionne ne sont pas d'ordre théologique, à peine sont-ils d'ordre spirituel. Il s'agit avant tout d'une révolte de clercs de second ordre contre l'autorité épiscopale : c'est une fièvre démocratique comme l'Eglise en connaît périodiquement.

Le second trait de ce jansénisme ardennais est son caractère rural: il ne se développe à aucun moment dans le cadre des grands foyers urbains, puisque les deux villes principales, Charleville et Sedan, sont les fiefs de la Compagnie de Jésus ; il ne touche donc que fort peu la bourgeoisie de robe et — mises à part les deux abbayes bénédictines — les communautés ecclésiastiques consacrées à l'étude ou à l'enseignement. Aussi les grandes œuvres littéraires, philosophiques ou spirituelles sont-elles rares et il est même symptomatique de noter que la seule production vraiment importante du jansénisme ardennais ait été celle de Nicolas Thibault, c'est-à-dire d'un isolé. Il s'agit d'un jansénisme de curés de campagne et cela explique à la fois la force de cette hérésie et sa faiblesse : sa force, car c'est une opposition sporadique, diffuse, donc difficile à atteindre ; sa faiblesse, parce qu'elle est le fait de personnages de second plan, au rayonnement limité, incapables d'élaborer par eux-mêmes une doctrine originale. Quel fut le destin de ce jansénisme ardennais au cours du XVIII[e] siècle finissant ? Dans quelle mesure a-t-il contribué à l'élaboration de la Constitution civile du clergé ? C'est un autre problème qui déborde les limites chronologiques de cette étude et dont on trouverait sans doute un élément de solution dans les cahiers de doléances des bailliages ardennais. »

R. T.

Eric AUERBACH. *Uber Pascals Politische Theorie* (in vier untersuchungen zur geschichte der französischen Bildung. Bern, 1951).

H. ADAMS et B. HATHAWAY. *Dramatic essays of the neo classic age* (Columbia University Press, 1950).

Henri BÉNAC. *Scarron. Le Roman Comique. Texte établi et présenté par* (Paris. Les Belles Lettres. 1951, in-8°, 2 vol., 263 et 327 p.).

Cf. recension critique de René Pintard dans *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, janvier-mars 1952.

Baron Lucien BOREL DU BEZ. *Une famille de la bourgeoisie parisienne aux* XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles : Les Perrinet* d'après une généalogie inédite.

*Les anciennes armoiries de la famille Salvaing de Boissieu* (Paris. G. Saffroy, 4, rue Clément, VI^e^).

E.B.O. BORGERHOFF. *The freedom of French Classicism* (Princeton, Princeton University Press, 1950, 266 p.).

J.-B. BOSSUET. *Le mystère de Jésus-Christ.* Pages choisies et présentées par Thérèse GOYET (Editions de l'Orante, Paris, 23, rue Oudinot, 1952, 169 p.).

M^lle^ Thérèse Goyet ayant, dans une belle introduction, proclamé Bossuet « le plus enthousiaste des chroniqueurs de Dieu », publie « dans la simplicité d'un cœur attendri » des pages choisies de Bossuet sur *Le Mystère de Jésus-Christ,* « le sujet le plus beau du monde, qui réconcilie le ciel et la terre ».

Mgr BROS. *Bossuet prêtre* (Paris, P. Lethielleux, 1952, 79 p., franco 230 francs).

A l'occasion des festivités qui se sont déroulées à Meaux le 26 octobre 1952, Mgr Bros, vicaire général de Meaux, a fait paraître une brochure très prenante : « Bossuet prêtre, suivi de quelques opuscules de piété composés par l'Evêque de Meaux ».

La *Semaine Religieuse de Meaux* des 2, 9 et 16 novembre 1952 a reproduit les discours de Mgr Blanchet, de Mgr Bros, de M. le Professeur Lhermitte et de M. Robert d'Harcourt sur Bossuet.

Pierre CHAMBON. *Horace.* Texte présenté et annoté par (Paris, Hatier, 1950, in-16, 96 p.).

Georges CHAPPON. *Le Cid.* Texte présenté par (Paris, Hatier, 1950, in-16, 128 p.).

A. DUCAS. *Le pari de Pascal. Les sources possibles de l'argument du pari* (J. Vrin, 1951).

Félix GUIRAND. *Les Plaideurs.* Texte présenté par (Larousse, in-16, 80 pages).

Pierre HUMBERT. *L'Astronomie en France au* XVII^e^ *siècle.* Conférence faite au Palais de la Découverte le 2 février 1952 (Les conférences du Palais de la Découverte. Série D, n° 8). I. - L'Ecole provençale. II. - L'Ecole parisienne. III. - L'Ecole jésuite. IV. - Divers.

Claude JODRY. *Georges Dandin.* Notice et notes de (Larousse, 1950, in-16, 90 p.).

Robert JOUANNY. *Les Femmes Savantes.* Texte présenté par (Paris, Hatier, 1950, in-16, 120 p.).

Paul LOGIÉ. *La Fronde en Normandie* (chez l'auteur, 20, rue Dufour, Amiens).

« XVII<sup>e</sup> *siècle* » (1952) n° 15 a signalé cet ouvrage de haute valeur. Le tome I avait traité de « La Normandie à l'époque de la Fronde ». Le tome II : « La guerre d'Harcourt » vient de paraître (850 fr.). Le tome III paraîtra incessamment.

Jean-Louis LOISELET. *De quoi vivait Molière ?* (Edit. Deux-Rives, 1951, in-12, 132 p.).

Marcel MAYSONNAVE et Antoine ROUX. *Les Plaideurs.* Texte présenté par (Paris, Hatier, 1950, in-16, 96 p.).

Marcel MAYSONNAVE. *Britannicus.* Texte présenté et annoté par (Paris, Hatier, 1950, in-16, 96 p.).

Dom G. MEUNIER. *Monsieur Bouray, le Vincent de Paul de la Touraine* (1594-1651). Sa belle vie, son Institut d'Hospitalières, la survivance (Paris, Tequi, 180 pages).

Ed. MICHEL. *Les grands Maîtres flamands au* XVI[e] et au XVII[e] *siècle* Ed. Nathan. In-4 de 46 p. de texte et 123 héliogravures. 1395 fr.).

U. MOUSSALI. *Le vrai visage de Blaise Pascal* (Plon. In-4, 35 p. avec 9 hors-texte. 300 fr.).

Edmond PILON et Fernand DAUPHIN. *La Fontaine : contes et nouvelles* (Garnier, 443 p.).

Jacques PIRENNE. *Les grands courants de l'histoire universelle.* III : *Des traités de Westphalie à la Révolution française* (Neuchâtel, édit. de La Baconnière. Paris, Albin Michel, 1948 ; in-8°, 669 p.).

« Il serait assurément excessif de considérer l'œuvre comme négligeable. Même si ses défauts l'emportent sur ses qualités, elle a le mérite d'assembler un imposant matériel documentaire, et de remuer, chemin faisant, pas mal d'idées. Sans doute aurait-elle gagné à rester quelques années de plus sur le banc d'essai. Telle quelle, elle mérite qu'on la lise. On la consultera, on la citera, rarement pour lui emprunter quelque chose, plus souvent pour prendre position contre elle. Son rôle sera celui d'un perpétuel réactif. Dans ces limites, elle pourra rendre à nos études d'incontestables services. » (Gaston ZELLER. *Revue Historique.* Octobre-décembre 1951).

Robert PITROU. *L'Opéra italien au* XVII[e] *siècle* (Larousse, 1950, 68 p.).

J. PRIGENT. *La conception pascalienne de l'ordre* (Ordre, Désordre, Lumière. Collège philosophique. J. Vrin, 1952).

J. RACINE. *Athalie. Mise en scène et commentaires de Georges Le Roy* (Collection « Mises en scène ». Ed. du Seuil, 1952).

Mgr ROMAIN et Chanoine TAROUX. *Meaux, cité de Bossuet,* avec préface de M. Marcel Aubert, membre de l'Institut et présentation de Mgr Debray, évêque de Meaux (Chez le Directeur de l'Œuvre des Vocations, 2 bis, rue Saint-Maur, Meaux, C.P. Paris, 3886.43. Edition ordinaire, franco : 550 fr. Edition numérotée, franco : 1.050 fr.).

Ce joli volume d'art — avec 120 héliogravures inédites — chante l'épopée meldoise à travers les siècles. Mgr Romain fait fort bien revivre le passé de la ville de Meaux avec sa cathédrale, son palais épiscopal et ses incomparables jardins. M. le Chanoine Taroux évoque le souvenir de l'Aigle de Meaux ; c'est en raccourci toute la vie de Bossuet qui se déroule tant à Meaux qu'à travers le diocèse, sans oublier Germigny, dont Fénelon a chanté les « zéphirs » printaniers : il est bon d'y retrouver le grand prélat de Rigaud et de Dubois dans une exquise simplicité qui le rend moins hiératique et moins lointain. Voilà un ouvrage qui peut servir de modèle à nombre de villes qui n'ont pas encore fait connaître, d'une manière suggestive et vivante, leurs richesses spirituelles et artistiques.

Danielo ROMANO. *Essai sur le comique de Molière* (Bern, Francke, 1950, 155 p.).

Johannes TIELROOY. *Jean Racine, Leven en Werk. Een Studie* (Amsterdam, J.H. de Bussy, 1951, in-8°, 84 p.).

M. Tielrooy a eu l'heureuse idée de publier sur nos grands écrivains d'élégants petits volumes destinés au public cultivé de son pays. Voici les têtes des chapitres, illustrés de belles citations, de l'essai qu'il offre sur Racine : Buts et tendances, Réalité et imagination, Le monde de Racine et Racine comme personnalité. L'on y trouve des réactions originales, qui s'appuient sur une lecture étendue. — J. O.

Jacques VIER. *Expliquez-moi.... Iphigénie de Racine* (Collection Littérature. Ed. Foucher, 1952).

Eugène VINAVER. *Racine et la poésie tragique* (Nizet, 251 p.).

S'appuyant en particulier sur certaines gloses de Racine en marge de la *Poétique* d'Aristote, sur certains textes de ses préfaces, M. Vinaver veut montrer que la simplicité de l'action est moins chez Racine une exigence première que la conséquence de la conception pathétique qu'il se fait de la tragédie. Cette conception est un des caractères qui assurent en fait l'originalité de Racine par rapport aux tragiques du XVII$^{e}$ *siècle*. Pour M. Vinaver, avant Racine, ils

substituaient généralement à l'émotion « l'intérêt de curiosité » et manifestaient une certaine indifférence à l'égard du pathétique. Sans négliger jamais l'intérêt de curiosité, Racine, notamment dans *Andromaque* et dans *Phèdre,* projette surtout la lumière sur l'émotion proprement tragique, qui naît du spectacle de l'homme devant son destin. Les qualités spécifiquement poétiques de certains « vers conducteurs » sont analysées avec beaucoup de finesse : il s'agit en particulier de ceux qui expriment « la poésie du sacrifice » ou évoquent « l'image de l'âme condamnée » à reconnaître ses erreurs et par là-même à se connaître ; ainsi s'impose au delà de la zone des accidents proprement dramatiques, la présence d'états d'âme à l'état pur (Guy Robert. *L'Information Littéraire.* Sept.-oct. 1952).

Mgr Francis VINCENT. *La mariologie de saint François de Sales* (*Maria. Etudes sur la Sainte Vierge.* Tome II. Beauchesne, 1952).

John WOODWARD. *Tudor and Stuart drawings* (Londres, Faber and Faber, 1951). In-4°, 60 p. texte, 64 pli. ; catal. 64 numéros ; index.

Les expositions de Londres, en 1938, *Works of British-born Artists of XVIIth. Century,* et *XVIIth. Century art in Europe,* ont révélé nombre d'informations nouvelles sur l'iconographie des dynasties Tudor et Stuart. A défaut d'un *Corpus* qu'on ne saurait envisager actuellement, M. Woodward s'efforce d'apporter quelques clartés sur certains artistes insuffisamment appréciés, et sur un certain nombre de pièces inédites jusqu'ici.

Parmi les artistes dont la réputation s'entoure de trop de discrétion, M. Woodward place des artistes comme *Inigo Jones,* paysagiste protégé par Charles Ier, *Hollar* (né à Prague en 1607, mort à Londres en 1677), *Place* (né dans le Yorkshire en 1650, mort à York en 1728), sir *Peter Lely* (né à Soest, en Wesphalie, en 1618, mort à Londres en 1680).

Quant aux œuvres inédites, elles forment la moitié de l'ensemble étudié par l'auteur et proviennent de collections publiques, comme celles de la National Portrait Gallery (par exemple l'évêque John Fisher (1459-1535), par un anonyme), du Victoria and Albert Museum (p. ex. : Dame en costume de cour elizabetain), de l'Ashmolean Museum d'Oxford (p. ex. : Femme s'appuyant à un piédestal, par Isaac Oliver), de Christ Church, à Oxford (p. ex. : Ecureuils, par Francis Barlow, 1626-1702) et de nombreuses collections particulières.

(*Bulletin des Amis des Musées de Poitiers,* n° 8, août-octobre 1952).

Eduard VON JAN. *Classicisme français. Pages choisies de la littérature du XVIIe siècle.* (Leipzig, Hirzel, 1951).

Jan VERMEER DE DELFT (1632-1675). Collect. *Les Maîtres.* (Paris, Braun et C^ie^, 1952). In-12, 14 p. texte, 60 reprod. dont une en coul.; bibliogr. Texte de Paul Fierens.

La véritable connaissance et la vogue de Vermeer sont relativement récentes, ne remontant qu'à la « découverte » du maître par M. W. Thorè Bürger au siècle dernier (Van der Meer de Delft, Paris, 1866). Mais il n'occupe peut-être pas la place qui lui convient auprès du public français. Cela tient peut-être à ce qu'il a, trop hâtivement, été classé parmi les « réalistes ». Vermeer est plus subtil et demande plus d'analyse « Pas plus qu'aucun miracle d'art et de métier... Vermeer ne s'explique de l'extérieur », écrit M. R. Fierens.

Il faut s'attacher à l'artiste pour bien apprécier son message. Le présent petit ouvrage en sera une première et excellente initiation.

(*Bulletin des Amis des Musées de Poitiers,* n° 8, août-octobre 1952).

## TRAVAUX DE NOS MEMBRES

Vient de Paraître :

R. MOUSNIER et E. LABROUSSE. XVIII^e^ *siècle* (Coll. Histoire de la Civilisation, tome V, gr. in 8°, 616 p., somptueuse illustration, Presses Universitaires de France).

# NÉCROLOGIE

Avec grand regret, nous avons appris la mort de plusieurs membres de notre « Société » et de « dix-septiémistes » distingués : S. Exc. Mgr VACHON, archevêque d'Ottawa ; M^me^ la baronne D'ASTIER DE LA VIGERIE, née Anne DE SALIGNAC-FÉNELON ; MM. Georges SAINT-VILLE, Charles PROVOST, Pierre J. DIDIER, de *Yale University* ; Henri D'ACREMONT ; Emile BREHIER, membre de l'Institut; Robert BURNAND; Emile FIDAO-GIUSTINIANI, auteur de *L'esprit classique et la préciosité* (A. Picard), de *Qu'est-ce qu'un classique ?* (F. Didot) et de *Richelieu, précepteur de la Nation Française* (Grasset) ; un *Mazarin* reste manuscrit ; Victor GIRAUD, historien de *Pascal, Vincent de Paul, Jeanne de Chantal* (Bonne Presse) et de *Bossuet* (Flammarion).

Imp. YVERT & C^ie^, Amiens. - 15 Avril 1953. - N° d'éditeur : 9. - N° d'impr. : 37.
Dépôt légal, 2^e^ trimestre 1953. *Le Directeur-Gérant :* M.-H. GUERVIN.

# SOCIÉTÉ d'ÉTUDE du XVII^e SIÈCLE

déclarée conformément à la loi du 1^er Juillet 1901
(*Journal Officiel* du 22 Avril 1948)

*Objet* : Le XVII^e siècle étant un des sommets de la civilisation française et, par son influence, de la civilisation mondiale, une Association est fondée dans le but de l'étudier et de le faire mieux connaître dans son ensemble, et notamment dans le domaine historique, littéraire, philosophique, artistique, scientifique, spirituel et juridique. La Société désire coordonner les efforts des personnes, groupements et institutions qui ont déjà fait ou font des travaux sur le XVII^e siècle, susciter des recherches nouvelles, diffuser les résultats obtenus.

Ses moyens d'action consistent principalement dans la constitution d'un service de documentation, dans la publication d'une revue ou bulletin, qui sera distribué aux membres de la Société ; dans l'édition sans recherche de bénéfices, de documents originaux ou d'ouvrages concernant le XVII^e siècle ; dans l'organisation de conférences et de réunions.

*Cotisations* : Membres donateurs : 1.000 fr. par an (droit d'entrée de 5.000 fr.) ; Membres promoteurs : 700 fr. par an (droit d'entrée de 1.000 fr.) ; Membres sociétaires : 500 fr. par an (droit d'entrée de 100 fr.) ; Membres sympathisants : 100 fr. par an (ou plus) : les membres sympathisants collaborent au but poursuivi, mais n'ont pas droit d'office au bulletin de la Société ; s'ils désirent le recevoir, ils ont à s'acquitter de l'abonnement fixé, déduction faite de leur don annuel. *Rachat de cotisation comme fondateur* : 10.000 *francs.*

*NOTA. — Pour l'Etranger*, majorer d'une somme de 100 francs pour les frais.

# BULLETINS des ANNÉES 1949, 1950, 1951, 1952

Quelques Bulletins sont encore disponibles (mais les numéros 1, 2-3 de 1949 ; 5-6 de 1950 et 9-10 de 1951, sont complètement épuisés).

*Prix franco* :

| | |
|---|---|
| Année 1949 (nº 4) .. .. .. .. .. .. .. | 200 fr. |
| Année 1950 (nºs 7-8) . .. .. .. .. .. .. | 250 fr. |
| Année 1951 (nº 11) avec deux hors-texte. .. | 250 fr. |

Le *Numéro spécial illustré* (seul) : « *Fénelon et son tricentenaire* », *comprenant* nº 12 (1951), nºs 13 et 14 (1952) .. .. .. 480 fr.

*Année* 1952 : nºs 15 et 16 .. .. .. .. .. .. .. 500 fr.

**au Chèque Postal de la « Société » : PARIS 6511.05.**

Pour la France : toute cotisation et toute commande, payées par l'intermédiaire d'un libraire, sont majorées de 10 % au profit du libraire.